

AVANT-PROPOS

La parution régulière de « L'année économique et sociale en Languedoc-Roussillon » répond à la volonté de dresser un panorama régional fiable et détaillé de l'année écoulée. Ce document est le fruit d'une collaboration de différents services statistiques de l'État regroupés au sein du Groupement de la Statistique Publique (GSTAT), et de la Banque de France. Sa réalisation est pilotée et coordonnée par la direction régionale de l'Insee.

Concilier les exigences de fiabilité, de clarté et de rigueur indispensables à cet ouvrage avec la mobilisation des données de l'année écoulée dans des délais courts, est l'objectif de « L'année économique et sociale ». Ce regard collectif offre au lecteur une vision synthétique de la conjoncture régionale resituée dans son contexte national.

Après un début d'année 2011 qui avait pu faire espérer une reprise de l'économie nationale et régionale, l'année 2012 a été difficile pour notre région. Peu de secteurs sont à l'abri de cette mauvaise conjoncture, avec pour conséquence, notamment une hausse du chômage et du nombre de bénéficiaires du rSa.

Les niveaux économiques d'avant crise ne sont donc pas retrouvés. Cependant, la région reste attractive pour les personnes et les entreprises dans un contexte de début d'année 2013 qui pourrait être plus favorable.

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault,



Pierre de BOUSQUET

INTRODUCTION

« L'année économique et sociale en Languedoc-Roussillon » propose une lecture des principaux éléments économiques à retenir pour l'année 2012. Cette analyse résulte de travaux réalisés par le Groupement de la Statistique Publique (GSTAT) des services de l'État en région avec la contribution de la Banque de France.

Depuis la crise de 2008 et 2009, et après le début de reprise des années 2010 et 2011, le climat économique s'est assombri en 2012 en Europe, en France et dans la région. L'éclaircie mondiale, en particulier provenant des pays émergents n'a pas pleinement profité à la région. Les exportations dans plusieurs secteurs se maintiennent à un bon niveau sans pour autant décoller, notamment dans les industries agroalimentaires.

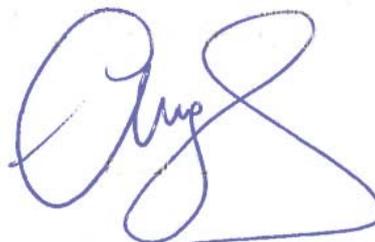
La situation s'est détériorée dans la plupart des secteurs, tels que la construction. En outre, la dégradation s'est propagée au secteur des services qui avait été préservé jusqu'à présent.

L'industrie fait figure d'exception. Certes peu présente en Languedoc-Roussillon, elle résiste plutôt bien, avec un chiffre d'affaires en hausse, grâce en particulier aux sous-secteurs des produits informatiques, électroniques et des équipements électriques et des produits agroalimentaires.

Les évolutions au cours de l'année qui s'ouvre sont attendues. Elles seront suivies attentivement par le GSTAT en collaboration avec la Banque de France, lors des publications trimestrielles disponibles sur le site insee.fr.

Je tiens à remercier tous les services qui ont contribué à cette publication, et en particulier pour l'effort réalisé afin d'en améliorer, d'année en année, le contenu et la présentation.

Le Président du GSTAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Augier', written over a faint circular stamp.

M. Pascal AUGIER

*Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)*

Conception maquette et couverture : *Michel LAMUR*

Rédacteur en chef : *Magalie DINAUCOURT*

Directeur de la publication : *Francis VENNAT*

Imprimerie : Pure impression - 451, rue de la Mourre - Espace Commercial Fréjorgues Est - 34130 Maugeio
Tél. 04 67 15 66 00 - Fax 04 67 15 66 09 - www.pure-impression.fr

Rédaction achevée le 19 Avril 2013

Dossier réalisé par

Les partenaires du Groupement de la Statistique Publique en Languedoc-Roussillon

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

3, Avenue Charles Flahault — 34094 Montpellier Cedex 05

Téléphone : 04 67 10 14 00 — Télécopie : 04 67 41 38 80

<http://www.languedoc-roussillon.drjcs.gov.fr>

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Maison de l'Agriculture

Place Antoine Chaptal — 34060 Montpellier Cedex 02 - CS70039

Téléphone : 04 67 10 19 00 — Télécopie : 04 67 10 01 02

<http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr>

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

520, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier Cedex 02

Téléphone : 04 34 46 64 00 — Télécopie : 04 67 15 68 00

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Echelles de la ville — 3, Place Paul Bec - CS39538 — 34961 Montpellier Cedex

Tél : 04 30 63 06 30 — Télécopie : 04 30 63 06 31

<http://www.languedoc-roussillon.directe.gouv.fr>

Agence Régionale de Santé

Parc Club du Millénaire - 1025, rue Henri Becquerel - CS30001 — 34067 Montpellier Cedex 2

Téléphone : 04 67 07 20 07 — Télécopie : 04 67 07 20 08

<http://www.ars.languedocroussillon.santé.fr>

Rectorat de l'Académie de Montpellier

31, rue de l'Université — 34064 Montpellier Cedex 2

Téléphone : 04 67 91 47 00 — Télécopie : 04 67 60 76 15

<http://www.ac-montpellier.fr>

Direction Régionale des Finances publiques

334, allée Henri II de Montmorency — 34954 Montpellier Cedex 2

Téléphone standard : 04 67 15 75 15 — Télécopie : 04 67 15 75 00

Direction Interrégionale des Douanes de Montpellier

Hôtel des Douanes - 18, rue Paul Brousse — 34056 Montpellier Cedex 1

Téléphone : 04 67 20 44 00 — Télécopie : 04.67.58.53.62

<http://www.douane.gouv.fr>

INSEE Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier Cedex 2

Téléphone standard : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71

<http://www.insee.fr>

Partenaire associé à cette publication

Banque de France - Direction régionale

98 ter avenue de Lodève - 34061 Montpellier Cedex 2

Téléphone standard : 04 67 06 79 79 — Télécopie : 04 67 06 79 00

www.banque-france.fr



Sommaire

Synthèse régionale	En 2012, la crise se prolonge, avec quelques résistances p. 8 <i>Roger Rabier - INSEE</i>
---------------------------	---

ÉCONOMIE - SOCIAL

Bilan	Face aux difficultés de l'industrie et de l'emploi p. 10 <i>Pascal Théveniaud - Commissaire régional au redressement productif</i>
Emploi	En 2012, les pertes d'emploi marchand, nombreuses dans la construction et le commerce, touchent désormais les services p. 11 <i>Nicolas Millet - INSEE</i>
Marché du travail	250 500 demandeurs d'emploi fin 2012 : + 10 % en un an p. 14 <i>Olivier Debeuf - DIRECCTE</i>
Démographie d'entreprises	Moins de créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs en 2012 p. 18 <i>Nicolas Millet - INSEE</i>
Financement de l'économie	Ralentissement des crédits contractés par les entreprisesp. 21 <i>Hubert Aimard, Marjorie Chely - Banque de France</i>
Social	RSA : 129 000 bénéficiaires en 2012 soit + 4 %, et 265 000 personnes couvertes p. 23 <i>Estelle Kessler - DRJSCS</i>

ACTIVITÉ DES SECTEURS

Agriculture-viticulture	Année mitigée concernant l'agriculture et la viticulturep. 25 <i>Camille de Caix - DRAAF - SRISE</i>
Industrie	Croissance de l'activité industrielle régionale moindre qu'en 2011p. 28 <i>Patrick Crosnier - DIRECCTE - Hubert Aimard - Banque de France</i>
Construction-Logement	La construction dans une passe difficile p. 30 <i>Jacques Baghi, Bertrand Oddo - DREAL</i>
Transports	Transports : des résultats contrastés p. 32 <i>Laurent Marion - DREAL</i>
Emploi dans les services	Après trois années de croissance, 830 emplois salariés détruits en 2012 dans les services marchands p. 34 <i>Nicolas Millet - INSEE</i>
Tourisme	Moins de touristes dans les hôtels et les campings ; le tourisme d'affaires progressep. 36 <i>Isabelle Dioum - INSEE</i>
Echanges extérieurs	Essoufflement des exportationsp. 39 <i>Pierre Girard - INSEE</i>

En 2012, la crise se prolonge, avec quelques résistances

L'économie nationale, qui avait renoué avec la croissance au cours de l'année 2009 et poursuivi son rebond en 2010 (+ 1,4 %) et en 2011 (+ 1,7 %), subit un coup d'arrêt en 2012 avec une croissance nulle. Les échanges extérieurs s'améliorent avec une hausse des exportations et une baisse des importations. Mais, la consommation des ménages et l'investissement stagnent, l'activité est limitée par un nouveau mouvement de déstockage.

Dans ce contexte national, la situation économique du Languedoc-Roussillon a connu un coup de frein en 2012, avec un lourd bilan depuis fin 2008. Ce constat global mérite toutefois d'être nuancé. En effet, si les effets de la crise s'accroissent, l'économie régionale profite encore de ses atouts et récolte le fruit de ses investissements.

Ainsi, après une saison exceptionnelle en 2011, le tourisme régional se maintient à un bon niveau en 2012. L'hôtellerie de plein air, dopée par l'augmentation de la fréquentation étrangère, conforte son leadership national. Ce résultat est favorisé par une recomposition de l'offre vers le développement de terrains de campings équipés d'un hébergement léger. La fréquentation touristique dans les hôtels est un peu plus mitigée. Toutefois, la progression de la clientèle d'affaires, qui constitue une spécificité régionale, permet de limiter l'effet de la baisse des nuitées de loisirs.

Dans le secteur du bâtiment, la mise en service de logements sociaux s'accélère pour faire face au retard de la région dans ce domaine. C'est ainsi que près de 4 500 logements sociaux sont financés en 2012, contre moins de 3 000 en 2008. Cela ne permet pas de compenser le déficit des mises en chantier de logements, dont le nombre descend à son plus bas niveau depuis 1993. La commercialisation de logements neufs chute également fortement. L'ajustement par les prix, qui pourrait permettre une relance par l'offre, ne se produit pas. Les prix de 2012 restent supérieurs à ceux de 2011, un renversement semble cependant s'amorcer en fin d'année, sans que le volume de ventes permette encore de le confirmer. Dans les travaux publics, le chiffre d'affaires est en léger recul en 2012. Les collectivités territoriales, principaux financeurs, ont du mal à accéder au crédit et la réduction des durées de prêt contrarie la réalisation d'équipements lourds nécessitant des amortissements de long terme. Au total, la construction, bâtiment et travaux publics, est le secteur qui a perdu le plus d'emplois dans la région : - 2 500 salariés en 2012, dont - 500 intérimaires.

Après avoir atteint des records en 2011, la production viticole a souffert des conditions climatiques qui expliquent l'essentiel du repli de la récolte, inférieure de 11 % à la moyenne des cinq dernières années. Les cours des vins conservent néanmoins un niveau élevé. Par ailleurs, le Languedoc-Roussillon réalise en 2012 31 % du volume des exportations nationales de vins, soit une proportion similaire au poids de la région dans la production nationale.

Si, en 2012, les exportations de la région s'essouffent dans de nombreux secteurs, les industries agroalimentaires sont au contraire dynamiques en particulier pour les produits transformés, tels que les vins et alcools.

La diminution des exportations régionales a un effet sur l'activité de fret portuaire qui décroît de - 5 % entre 2011 et 2012. Le transport routier de marchandises connaît également un ralentissement avec une baisse des flux entrants et sortants de la région de - 7 %. En revanche, le fret routier interne à la région résiste mieux.

En 2012, l'activité industrielle régionale croît légèrement par rapport aux autres régions. Cependant, la croissance de son chiffre d'affaires est moins forte que celle de l'année précédente. Les effectifs salariés poursuivent leur déclin entamé de longue date dans l'industrie, avec la perte de - 1 050 emplois en 2012, dont - 350 intérimaires.

Le déficit d'emploi est du même ordre dans le commerce (- 1 100 salariés) en dépit d'une croissance démographique soutenue. Une baisse du nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle Emploi dans le secteur du commerce est enregistrée (- 21 % en 2012). Cela traduit sans doute, une baisse de la consommation des ménages dont le pouvoir d'achat s'est érodé. En particulier, les immatriculations de voitures particulières neuves entre 2011 et 2012 s'effondrent (- 17 % en Languedoc-Roussillon et - 14 % au niveau national).

Synthèse régionale

Les services marchands, qui concentrent près de la moitié de l'emploi concurrentiel de la région, n'échappent pas aux destructions d'emplois en 2012. Pour la première fois depuis trois ans, l'emploi salarié dans les services marchands recule de - 0,2 % (contre + 0,3 % au niveau national). Néanmoins, les évolutions sont contrastées selon les sous-secteurs. Dans les activités immobilières et dans le transport et l'entreposage, les pertes sont les plus marquées (respectivement - 3,5 % et - 1,8 %). A l'inverse, la région continue de gagner des emplois dans les activités scientifiques et techniques (+ 0,8 %), souvent orientées vers les services aux entreprises et dans les activités financières et d'assurance (+ 1,7 %).

Sur l'ensemble des secteurs d'activité marchands hors agriculture, l'emploi recule de - 5 500 postes de salariés en 2012. Depuis le début de la crise (fin du premier trimestre 2008), le Languedoc-Roussillon a perdu près de 11 000 emplois salariés (- 2,2 %). Si le secteur des services marchands présente toujours un bilan positif (+ 6 000 emplois), les autres secteurs ont subi des pertes d'emplois : - 7 900 dans la construction, - 4 500 dans l'industrie, - 3 900 intérimaires, - 700 dans le commerce.

Les difficultés économiques se retrouvent dans les créations d'entreprises qui sont en recul de - 1,6 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution annuelle résulte de deux effets contraires selon le statut des entreprises créées. D'une part, les créations de sociétés et d'entreprises individuelles, hors auto-entrepreneurs, diminuent respectivement de - 4,2 % et de - 21,7 %. D'autre part, les immatriculations d'auto-entreprises repartent à la hausse, + 7,8 % en 2012. Cependant, parmi les auto-entreprises créées, seulement une sur deux se déclare active économiquement. Les défaillances ont connu, quant à elles un niveau record en 2012 : 3 400 entreprises régionales ont en effet fait l'objet d'une procédure judiciaire (redressement, liquidation ou procédure de sauvegarde).

Les difficultés économiques se retrouvent également dans le financement de l'économie. Les crédits contractés par les entreprises baissent. Pour les ménages, la hausse est plus modérée que l'année précédente.

Sous le double effet de la croissance démographique soutenue et de la contraction de l'emploi salarié, le taux de chômage a progressé de + 1,2 point en Languedoc-Roussillon, pour atteindre 14,3 % de la population active fin 2012. Ce niveau est le plus élevé de France métropolitaine et n'avait jamais été atteint depuis le début des années 2000. Désormais, 250 500 demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) sont inscrits à Pôle Emploi, soit + 10 % en un an. Les demandeurs d'emploi ont, par ailleurs, de plus en plus de difficultés à trouver un travail, notamment les plus âgés. Aussi, le nombre des sorties de liste de Pôle Emploi baisse sensiblement et le rythme de croissance du chômage de longue durée est près de deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Un chômeur de longue durée sur deux est inscrit depuis plus de deux ans, signe de l'enlisement dans le chômage.

Ces effets d'accentuation de crise se répercutent dans le domaine du social : le nombre d'allocataires percevant l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), minimum social pour les chômeurs en fin de droit, a très fortement augmenté en un an (+ 7,6 %). Le nombre de foyers allocataires du revenu de Solidarité active (rSa) a, quant à lui, progressé de + 4 % en un an. 265 000 personnes (allocataires et ayants-droits) sont couvertes par le dispositif fin 2012, soit 10,2 % de la population du Languedoc-Roussillon. Ainsi, le rSa remplit sa fonction d'assurer un revenu minimum aux personnes ayant de très faibles ressources. Mais, près de neuf allocataires du rSa sur dix ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Au niveau national, les perspectives de croissance sont modérées pour le premier semestre 2013 : stabilité au premier trimestre 2013 et très faible progression au deuxième (+ 0,1 % du PIB). L'emploi marchand se replierait de - 75 000 postes sur le premier semestre. Le chômage atteindrait, quant à lui, 11 % de la population active en juin prochain.

Bilan

● Pascal THÉVENIAUD - Commissaire régional au redressement productif ●

Face aux difficultés de l'industrie et de l'emploi

Dans un contexte de stagnation, voire de réduction de l'emploi notamment dans l'industrie, la mise en place des commissaires au redressement productif par le gouvernement en 2012 est un nouveau maillon dans le réseau régional d'accompagnement des entreprises. En 2012, le commissaire au redressement productif du Languedoc-Roussillon a reçu 62 demandes d'aide ou d'accompagnement d'entreprises, employant 7 400 salariés. Sur les 3 400 emplois menacés, 750 ont été préservés dont deux tiers étaient menacés à brève échéance.

● **De plus en plus de demandes d'aide au commissaire**

Le commissaire au redressement productif assure la coordination de la mobilisation des pouvoirs publics en appui de toute entreprise faisant face à des difficultés, qu'elles soient conjoncturelles ou structurelles. Le commissaire a reçu 62 demandes d'aides d'entreprises en 2012, employant 7 400 salariés. Le rythme des demandes d'aide semble s'accroître récemment, en lien avec la dégradation du tissu économique : chaque semaine, deux ou trois nouvelles demandes sont déposées.

● **Des demandes surtout dans l'industrie, concernant principalement l'Hérault, le Gard et l'Aude**

Les dossiers orientés vers le commissaire au redressement productif proviennent le plus souvent des secteurs industriels en raison de la mission du commissaire : 60 % des demandes sont effectuées par des entreprises industrielles (42 % industrie manufacturière et 18 % industries agroalimentaires) correspondant à près de 70 % des emplois menacés. Les emplois concernés par ces demandes sont surtout localisés dans l'Hérault (38 % de l'emploi), le Gard (26 %) et l'Aude (25 %). Les emplois concernés par ces demandes dans les Pyrénées-Orientales et dans la Lozère sont moins nombreux (graphique 1).

La nature des 62 demandes est diverse et n'est pas seulement liée aux raisons de basse activité conjoncturelle qui engendrent des difficultés financières. Ces dernières peuvent quelquefois être liées à des projets de développement. Si 40 % de ces demandes sont liées à des défauts de trésorerie, 20 % trouvent leur origine dans des restructurations d'entreprise ou de groupe et 15 % sont liées à des projets de développement. Sur les 3 400 emplois menacés, le plus grand nombre est relatif à des restructurations (45 %) dans des entreprises de grande taille.

Deux missions principales pour les commissaires au redressement productif**Animer une cellule régionale de veille et d'alerte précoce**

Composée de représentants des principaux services de l'État et élargie en tant que de besoin aux opérateurs concernés, aux collectivités territoriales et aux autres acteurs locaux, la cellule a pour objectifs de détecter le plus en amont possible les difficultés des entreprises.

Soutenir les entreprises dans la résolution de leurs difficultés

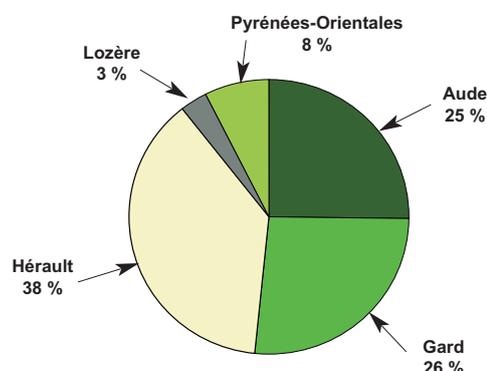
Les commissaires au redressement productif travaillent aux côtés des entreprises et, le cas échéant, de concert avec les mandataires de justice, à proposer des solutions globales et pérennes pour les entreprises en difficulté de moins de 400 salariés.

Sur la base d'un diagnostic industriel, financier et social réalisé en lien avec les directions régionales compétentes, ils conduisent les négociations avec les actionnaires, les banques, les créanciers, les clients et les fournisseurs et la Banque de France. Ils formulent des recommandations en matière de mobilisation des dispositifs publics de soutien aux entreprises, voire d'étalements fiscaux. Ils sont, sur leur territoire, les correspondants privilégiés du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle pour les entreprises de plus de 400 salariés.

● **Des actions de court terme pour préserver l'industrie et l'emploi**

En cas de demande urgente des entreprises, les délais sont alors très courts pour agir. Le rôle du commissaire est souvent de réinstaurer, par la médiation et par la discussion, un climat de confiance entre l'entreprise et ses partenaires directs (clients, fournisseurs, financeurs, institutions publiques) et en interne avec les salariés. L'objectif est d'éviter l'arrêt de l'activité et la perte d'emploi, en partageant l'effort financier afin de conserver les compétences et d'être en situation de redémarrer quand l'activité reprend. Les pistes sont envisagées au cas par cas, telle que l'utilisation de l'activité partielle, dont le recours est moindre qu'en Allemagne.

Graph. 1 - Répartition des emplois menacés en Languedoc-Roussillon en 2012 par département



Sources : CRP - Directe Languedoc-Roussillon - Année 2012

En 2012, les pertes d'emploi marchand, nombreuses dans la construction et le commerce, touchent désormais les services

En 2012, l'emploi salarié des secteurs marchands non-agricoles diminue de - 1,1 % en Languedoc-Roussillon, soit un déficit de 5 500 emplois par rapport à 2011. La dégradation intervenue mi-2011 et une croissance en panne ont pesé négativement sur l'emploi. Cette baisse est plus forte dans la région qu'au niveau national (- 0,6 %). La construction a été le premier secteur à faire les frais de la détérioration de la conjoncture avec une baisse de 2 000 emplois en 2012. Avec les destructions d'emplois intérimaires dans ce secteur, la perte s'élève à 2 500 emplois. Les autres secteurs sont également touchés, notamment les services marchands qui montraient jusqu'à présent des signes de résistance à la crise.

www.insee.fr

En 2012, le Languedoc-Roussillon a perdu 5 500 emplois salariés dans les secteurs marchands hors agriculture, administration publique, santé, action sociale et particuliers employeurs, soit une diminution de - 1,1 % (tableau 1) portant à 484 000 le nombre d'emplois salariés dans la région (cf. méthodologie). Ce recul est le plus important enregistré dans la région depuis dix ans, en dehors de la période de crise de fin 2008. Il est également davantage prononcé en Languedoc-Roussillon qu'au niveau de la France métropolitaine, - 0,6 % d'emplois salariés. Ainsi, 6 % des pertes d'emploi nationales sont imputables à la région, soit deux fois plus que son poids dans l'emploi national.

Le Languedoc-Roussillon se situe en milieu de classement des régions de France métropolitaine ayant subi le plus fort recul de l'emploi salarié en 2012. Les régions de Lorraine, de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté présentent les évolutions les plus défavorables. A l'inverse, la Corse, Midi-Pyrénées, Île-de-France, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur, n'ont pas perdu d'emploi en 2012.

Après un léger rebond au premier trimestre, l'emploi salarié s'est dégradé en 2012 (graphique 1). En effet, le début d'année a été prometteur avec une hausse d'emploi régional de + 0,1 % comme au niveau national. Ces gains d'emploi étaient principalement imputables au secteur des services marchands hors intérim. Toutefois, passé ce léger rebond, l'emploi salarié ne cesse de se dégrader depuis le deuxième trimestre 2012. Le ralentissement de l'activité a eu comme effet un ajustement à la baisse de l'emploi. Dans la région, l'emploi salarié s'est replié au deuxième trimestre 2012 de - 0,3 %, notamment à travers un fort ajustement sur l'emploi intérimaire. La baisse de l'emploi s'est ensuite accentuée à partir du troisième trimestre (- 0,7 %), affectant désormais aussi les emplois non intérimaires. La fin d'année est également marquée par un recul de l'emploi de - 0,2 %. Ainsi, depuis début 2008, la région a perdu 10 900 emplois salariés marchands. La situation de l'emploi devrait encore se détériorer début 2013. Avec la faiblesse de l'activité, la situation sur le marché de l'emploi continuerait de se détériorer d'ici mi-2013 : en moyenne au niveau national, 37 000 postes par trimestre seraient supprimés (cf. note de conjoncture Insee de mars 2013). La baisse de l'emploi marchand pourrait être réorientée par les premiers effets des mesures de politiques publiques d'emploi (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, emploi d'avenir, contrats de génération...).

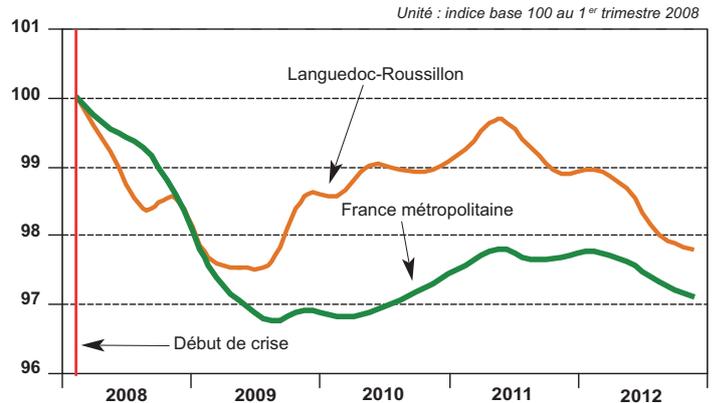
● Un emploi sur cinq détruit en 2012 est un emploi intérimaire

Fin décembre 2012, les entreprises régionales comptent 14 600 intérimaires dans leurs effectifs, soit - 1 100 emplois intérimaires en un an. Ce recul de - 7 % est inférieur à celui enregistré au niveau national, - 10,7 %. D'une manière générale, l'intérim réagit plus rapidement aux fluctuations d'activité que les emplois directs, c'est-à-dire les emplois non intérimaires. En effet, les entreprises utilisent l'intérim comme un

Emploi

● Nicolas MILLET - INSEE ●

Graph. 1 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand



Source : Insee, estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières).

(*) Champ : emplois salariés en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Tab. 1 - Évolution de l'emploi salarié marchand entre fin décembre 2011 et fin décembre 2012

Unités : nombre d'emplois et %

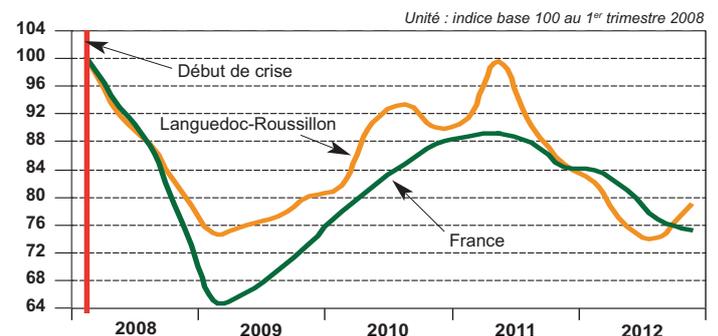
	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine		
	En solde	En %	Poids des secteurs en %	En solde (milliers)	En %	Poids des secteurs en %
Industrie hors intérim	- 720	- 1,0	14	- 29,5	- 0,9	21
Construction hors intérim	- 1 990	- 3,6	11	- 13,8	- 1,0	9
Commerce hors intérim	- 1 160	- 1,0	25	- 20,0	- 0,7	20
Services marchands hors intérim	- 510	- 0,2	47	+ 24,8	+ 0,3	47
Intérim	- 1 100	- 7,0	3	- 61,0	- 10,7	3
Ensemble	- 5 470	- 1,1	100	- 99,5	- 0,6	100

Note : du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières).

Graph 2 - Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Source : Insee, Estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)

volant de flexibilité de l'emploi. Subissant l'ajustement de l'activité à la baisse, avec des carnets de commande qui se réduisent, l'emploi intérimaire s'effondre en 2012 (graphique 2) et particulièrement au deuxième trimestre, où il perd - 7,7 %. Le taux de recours à l'intérim, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, est de 3 % en 2012, en baisse de - 0,2 point depuis un an. Il se rapproche du niveau bas provoqué par la crise au premier trimestre 2009.

Emploi

● Après trois années de croissance, les services marchands perdent de l'emploi

En 2012, le secteur des services marchands qui concentre près de la moitié de l'emploi salarié marchand de la région, n'échappe pas à la baisse d'emplois. En 2012, la région perd 500 emplois directs et 330 emplois intérimaires dans les services. Ce secteur n'avait pas connu de baisse d'emploi direct depuis quatre ans. Malgré une augmentation au premier semestre de + 2 000 postes, la deuxième moitié de l'année marque une véritable rupture avec la perte de - 2 500 emplois. En revanche, le recours à l'intérim dans les services marchands est en retrait continu depuis mi-2011. Si l'ajustement de l'emploi face aux difficultés économiques des entreprises de services a porté essentiellement sur l'intérim aux trimestres précédents, les pertes d'emplois à compter du troisième trimestre affectent désormais aussi les emplois directs.

Dans un contexte de recul de l'emploi en 2012, le secteur des services marchands est le seul malgré tout à maintenir un niveau d'emploi supérieur à celui d'avant crise, avec 6 000 emplois de plus hors intérim par rapport à avril 2008.

Note : l'évolution de l'emploi dans les services fait l'objet d'un article spécifique

● Une année encore difficile pour la construction dans la région

Le ralentissement de l'activité de la construction n'a pas encouragé l'emploi dans ce secteur. Les pertes s'élèvent à - 2 500 emplois depuis un an, emplois intérimaires et directs, faisant de ce secteur le premier contributeur à la perte d'emploi régional. C'est la cinquième année consécutive de pertes d'emplois directs dans la construction. Avec 2 000 postes directs détruits en un an, soit - 3,6 %, il s'agit de la deuxième plus forte baisse après l'année 2009. Alors que ce secteur représente 11 % de l'emploi salarié marchand régional, il est à l'origine de 36 % des pertes d'emploi en 2012. En France métropolitaine, la diminution est moins prononcée (- 1 %). Si la construction présente toujours le plus haut recours à l'intérim tous secteurs confondus, 8,8 % des salariés fin décembre 2012, (graphique 3), la baisse de l'intérim depuis un an y est forte : - 500 emplois, soit - 8,6 %, principalement en raison des pertes enregistrées au deuxième trimestre 2012.

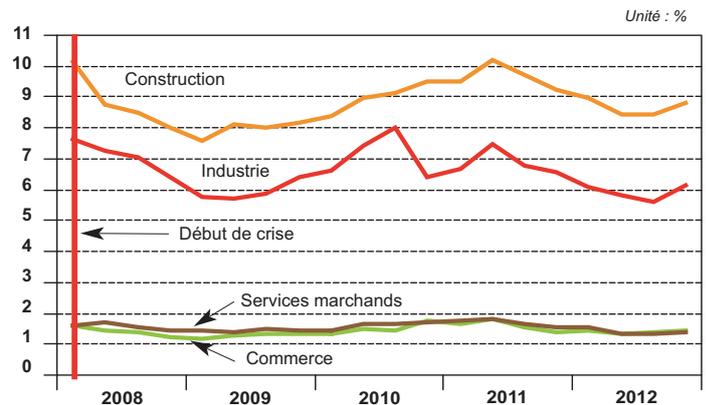
Plusieurs raisons peuvent expliquer les difficultés du secteur de la construction. La forte réduction des avantages fiscaux accordés à l'investissement locatif, le resserrement des conditions de crédit bancaire ou encore le relèvement de la TVA réduite, ont sans doute contribué à réduire les travaux de construction dans les logements neufs, mais aussi les travaux d'entretien et de rénovation. D'autres facteurs macro-économiques ont également fragilisé le secteur : la baisse du pouvoir d'achat des ménages en lien avec la dégradation sur le marché du travail, notamment avec la montée du chômage.

● Poursuite des pertes d'emploi dans l'industrie

En 2012, l'emploi salarié industriel hors intérim, qui représente 14 % des emplois salariés marchands, contre 21 % au niveau national, se replie de - 1 % en un an, soit une suppression nette de 700 postes de travail (graphique 4). Cette nouvelle baisse de l'emploi industriel suit une tendance amorcée depuis près de dix ans. Le secteur de l'industrie, également fort utilisateur de main d'œuvre intérimaire, enregistre un recul de - 7,3 % de son emploi intérimaire, soit - 350 emplois au cours de l'année (graphique 5). A l'image du secteur de la construction, le taux de recours à l'intérim dans l'industrie baisse de - 0,4 point pour s'établir à 6,2 %. Depuis le début de la crise en 2008, le secteur industriel a perdu 4 500 emplois directs dans la région, soit - 6,1 % de ses effectifs. Néanmoins, la baisse est encore plus forte au niveau national (- 9,8 %). Avec les effectifs intérimaires, l'industrie dans la région a perdu 6 000 emplois depuis avril 2008.

L'essentiel des pertes d'emploi se situe dans la « fabrication d'autres produits industriels », comme par exemple l'industrie chimique ou l'industrie pharmaceutique. Ce secteur enregistre plus de la moitié des pertes d'emplois directs de l'industrie, soit - 400 postes, amplifiées par la perte de 200 postes d'intérim.

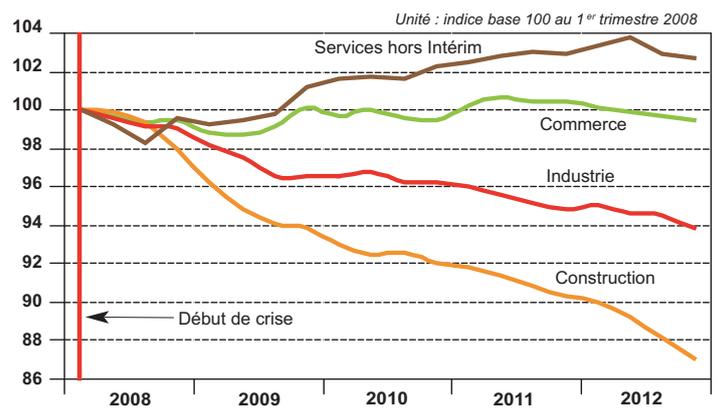
Graph. 3 - Évolution trimestrielle du taux de recours à l'intérim par grand secteur d'activité en Languedoc-Roussillon



Le taux de recours est le rapport du nombre d'intérimaires et l'emploi salarié total. Plus le taux est élevé, plus le secteur d'activité a recours à l'intérim. Champ : secteurs concurrentiels.

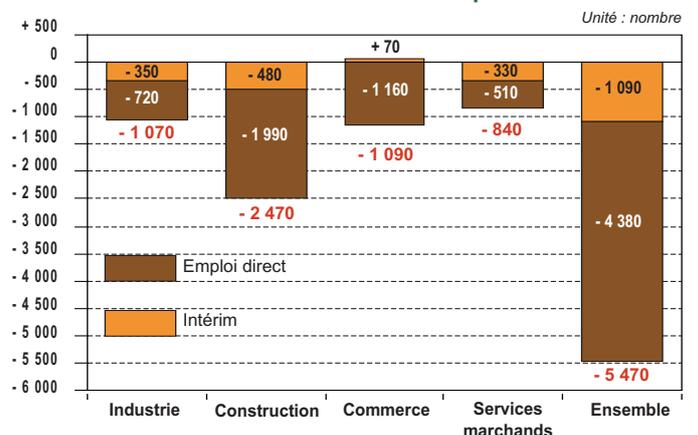
Sources : Insee, estimations d'emploi - Direccte Languedoc-Roussillon

Graph. 4 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole, hors intérim, en Languedoc-Roussillon



Source : INSEE - Estimations trimestrielles de l'emploi salarié
Champ : emplois salariés en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs (données corrigées des variations saisonnières).

Graph. 5 - Variation annuelle de l'emploi salarié par grand secteur d'activité en Languedoc-Roussillon entre 2011 et 2012 Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Sources : Insee, estimations d'emploi - Direccte Languedoc-Roussillon
Champ : secteurs concurrentiels

Le secteur « fabrication de matériels de transport » affiche également moins d'emplois en 2012, - 250 postes en comptant l'intérim. Le secteur « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » perd 250 postes en 2012. Si le secteur « énergie-eau-gestion des déchets » maintient ses emplois directs en 2012, l'emploi intérimaire en revanche fait les frais de la conjoncture dégradée, contribuant à faire reculer faiblement l'emploi dans ce secteur. Enfin, le secteur « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines » gagne 120 emplois supplémentaires en 2012, principalement des emplois directs.

● A nouveau des pertes d'emplois dans le commerce

En 2012, le commerce enregistre à nouveau une perte d'emploi après une bonne année 2011. Sur un an, 1 160 emplois directs ont été détruits dans le commerce (- 1 %). Après s'être stabilisé fin 2011, l'emploi direct salarié dans le commerce n'a cessé de chuter sur l'ensemble de l'année 2012. Cette dégradation de l'emploi fait écho à l'atonie de la consommation des ménages en 2012, 0,0 % après + 0,2 % en 2011. Si l'emploi direct recule dans le commerce en 2012, l'emploi intérimaire progresse faiblement grâce à la fin d'année. Au total, y compris intérim, ce sont près de 1 100 emplois en moins dans le commerce en 2012.

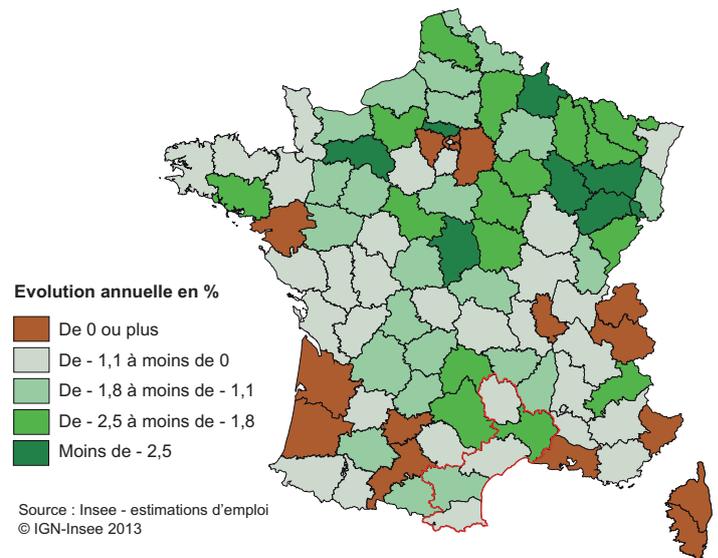
● Le Gard concentre la moitié des pertes d'emploi de la région

Si, en 2012, l'emploi salarié marchand baisse dans tous les départements du Languedoc-Roussillon à un rythme plus ou moins marqué, une grande part des pertes de la région se concentre dans le Gard. En effet, la baisse de l'emploi y est la plus forte, - 2,2 %, et concerne tous les secteurs d'activité. Avec une perte de 2 700 emplois, le Gard se situe parmi les départements dont l'évolution d'emploi est la plus défavorable de France métropolitaine (carte). L'emploi y recule principalement sous l'effet de la contraction des effectifs dans les services marchands, notamment dans l'intérim.

La situation de l'emploi salarié dans l'Aude s'est aussi fortement dégradée en 2012 avec - 950 emplois (- 1,7 %). Les pertes d'emploi proviennent aussi essentiellement des services marchands hors intérim

Emploi

Carte - Évolution de l'emploi salarié marchand dans les départements métropolitains en 2012



et du secteur de la construction. Dans les Pyrénées-Orientales le recul des effectifs (- 0,6%) est imputable au commerce, dans une moindre mesure à la construction et l'industrie. Seul l'emploi dans le secteur des services marchands hors intérim progresse.

L'emploi salarié dans l'Hérault est en léger recul avec - 0,6 %, correspondant à 1 300 emplois détruits. Les gains d'emploi dans l'industrie et les services marchands hors intérim ne permettent pas de contrebalancer les pertes dans les autres secteurs. Là encore, la baisse de l'emploi est due au secteur de la construction et de l'intérim. Enfin, en Lozère, avec des effectifs salariés de moindre ampleur, l'emploi salarié diminue légèrement (- 0,7 %) en 2012.

Méthodologie et définitions

Champ de l'étude : Ensemble des salariés du secteur privé essentiellement marchand, hors agriculture, administration, éducation, santé, action sociale et particuliers employeurs. Sont ainsi exclus de l'analyse : les salariés appartenant aux établissements cotisant à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dispersés dans l'agriculture, l'agroalimentaire, la construction, le commerce de gros, les services financiers etc., l'emploi public (fonction publique d'état, fonction publique hospitalière et collectivités territoriales), les salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale du secteur privé. Ce champ recouvre 51 % de l'emploi total et 59 % de l'emploi salarié total.

Créations d'emplois / Pertes d'emplois : Dans ce document, seules les différences d'emplois entre années sont commentées. Ainsi, les créations d'emplois (respectivement pertes d'emplois) correspondent à la différence positive (respectivement négative) entre le total des emplois créés et les emplois détruits.

Méthodologie des estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand : Les évolutions trimestrielles des effectifs salariés sont fondées sur les évolutions de l'emploi de la source URSSAF. Tous les établissements versant des cotisations sociales, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte. Pour les années 2010 et antérieures, les estimations trimestrielles d'emploi sont calées sur les estimations annuelles issues de la source ESTEL (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). On s'assure ainsi que le niveau d'emploi au 31 décembre est bien égal à celui des estimations annuelles. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. A partir du point annuel 2010, les taux d'évolution trimestriels issus d'Épure (données Urssaf exploitées par l'Insee) sont appliqués.

En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre, du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi. Les séries sont corrigées des variations saisonnières et calées sur le niveau national.

Les estimations trimestrielles d'emploi comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Languedoc-Roussillon et l'Insee Languedoc-Roussillon affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Languedoc-Roussillon.

Sources : Les dernières statistiques annuelles connues de l'emploi total, salarié et non salarié, s'établissent au 31 décembre 2011. A cette date, le Languedoc-Roussillon comptabilise 960 100 personnes en emploi, 135 300 emplois non salariés (soit 14 % de l'emploi total), et 824 800 salariés (86 % de l'emploi total). Les emplois salariés de la région sont présents pour 15 % dans la fonction publique, 23 % dans l'éducation, santé, action sociale, 1 % dans l'agriculture, et 58 % dans le secteur concurrentiel. Les statistiques de cette analyse de l'emploi portent uniquement sur ce secteur concurrentiel, c'est à dire le champ des salariés des secteurs marchands, hors agriculture et emploi public (administration, éducation, santé et action sociale) et hors particulier employeur. Ce sont les seules qui permettent un suivi conjoncturel de l'emploi à partir des données collectées par l'URSSAF. Les autres formes d'emploi (emploi salarié agricole, emploi salarié non marchand, emploi non salarié) sont traditionnellement peu volatiles et moins sensibles à la conjoncture.

Marché du travail

● Olivier DEBEUF - DIRECCTE ●

250 500 demandeurs d'emploi fin 2012 : + 10 % en un an

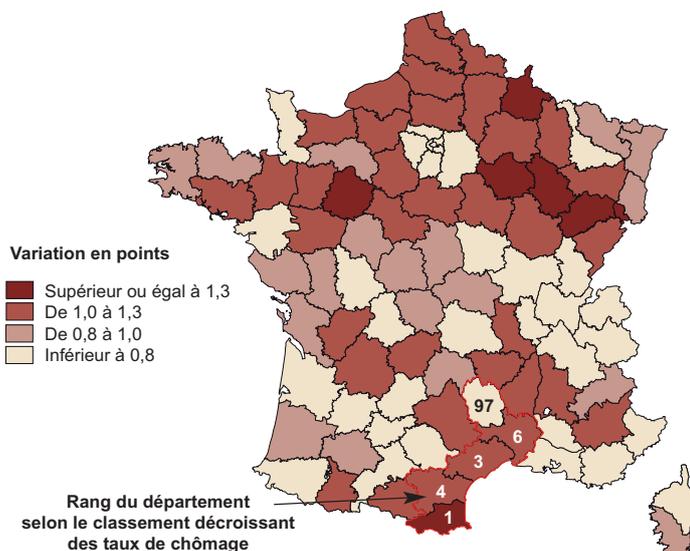
Après une année 2011 difficile, le marché du travail se dégrade encore plus en 2012. Le taux de chômage a progressé de 1,2 point et l'écart de la région avec la France continue de se creuser. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement. Les jeunes et surtout à nouveau cette année les seniors, sont les plus exposés. Les demandeurs d'emploi ont de plus en plus de difficultés à trouver un travail. Aussi, le nombre des sorties de liste de Pôle Emploi baisse sensiblement et le chômage de longue durée progresse près de deux fois plus vite que la demande d'emploi. Un chômeur de longue durée sur deux est inscrit depuis plus de deux ans, signe de cet enlisement dans le chômage.

www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr

Au 4^{ème} trimestre 2012, le taux de chômage en Languedoc Roussillon a connu sa dixième hausse trimestrielle consécutive (cf. définition). Fin de l'année 2012, 14,3 % de la population active est au chômage, retrouvant le niveau du début des années 2000. Le taux de chômage régional a augmenté de 1,2 point en un an, à un rythme régulier de + 0,3 point chaque trimestre sauf au troisième trimestre (+ 0,1 point), grâce à une bonne saison touristique, génératrice d'emploi saisonnier. La fin d'année a été marquée par une aggravation avec une hausse de + 0,5 point du taux de chômage. Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le taux de chômage est de 10,2 %, soit une augmentation annuelle de + 0,8 point. Le Languedoc-Roussillon est la région métropolitaine la plus touchée par le chômage devant le Nord-Pas-de-Calais. L'écart entre le taux de chômage en Languedoc-Roussillon et le taux national s'élève à 4,1 points en 2012 alors qu'il oscillait autour de 3 points depuis 2005. Parmi les neuf départements de France métropolitaine ayant un taux de chômage supérieur à 13 %, quatre sont en Languedoc-Roussillon (carte). Le département des Pyrénées-Orientales est le département métropolitain présentant le plus fort taux de chômage français, 15,3 %.

La progression du nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi entre dans le calcul de l'augmentation du taux de chômage régional et permet de définir les caractéristiques du chômage.

Carte - Variation annuelle du taux de chômage en 2012



Source : Insee
© IGN-Insee 2013

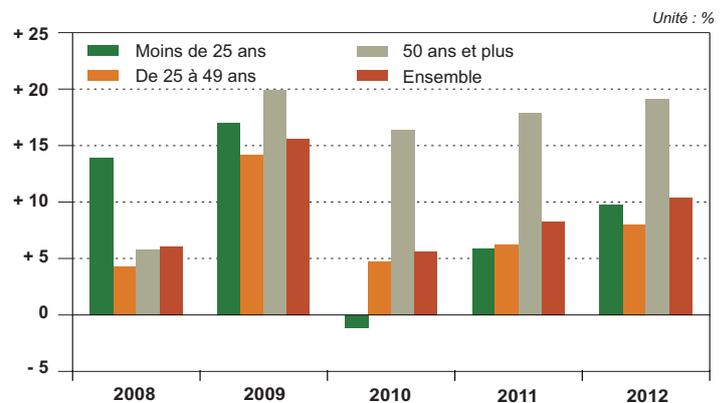
Tab. 1 - Nombre et évolution annuelle des demandeurs d'emploi en Languedoc-Roussillon

Unités : demandeurs d'emploi en fin d'année et %

	Languedoc-Roussillon		Evolution 2012/2011 (en %)	
	Décembre 2011	Décembre 2012	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Demandeurs de catégorie A, B, C	226 950	250 570	+ 10,4	+ 8,8
dont de moins de 25 ans	37 800	41 460	+ 9,7	+ 9,2
dont de 50 ans ou plus	43 260	51 530	+ 19,1	+ 15,2
dont de longue durée (1 an ou plus)	80 360	95 170	+ 18,4	+ 12,5
dont de catégorie A	165 020	183 450	+ 11,2	+ 10,0
Demandeurs de catégorie D ou E	33 870	33 770	+ 0,3	+ 3,5
Ensemble des demandeurs d'emploi	260 820	284 340	+ 9,0	+ 8,1

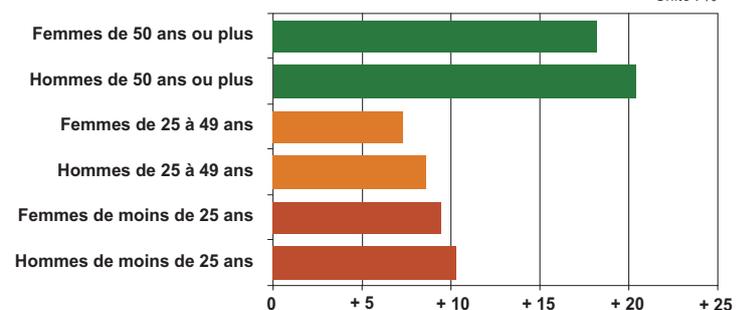
Sources : Pôle emploi - Dares - données brutes

Graph. 1 - Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi par âge en Languedoc-Roussillon (catégorie A, B, C)



Source : Pôle Emploi - traitement DIRECCTE Languedoc-Roussillon

Graph. 2 - Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en 2012 par sexe et âge - catégorie A, B, C



Source : Pôle Emploi - traitement DIRECCTE Languedoc-Roussillon

● En 2012, 23 600 demandeurs d'emploi supplémentaires en Languedoc-Roussillon

A la fin de l'année 2012, 250 500 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi dans les catégories A, B, C en Languedoc-Roussillon, soit 23 600 de plus qu'un an auparavant (cf. encadré 1). Après une forte augmentation en 2011 (+ 8 %), la dégradation du marché du travail s'accroît en 2012 avec + 10 % de demandeurs d'emplois supplémentaires (tableau 1). Cette année encore, la détérioration est davantage marquée en Languedoc-Roussillon qu'au niveau national (+ 9 %), et ce quelles que soient les classes d'âge des demandeurs d'emploi (graphique 1). Dans la région, les femmes ont été moins touchées par l'augmentation du chômage que les hommes, avec une hausse annuelle de + 9 % contre + 13 % pour les hommes, conformément à la tendance nationale. Ce sont surtout les 50 ans ou plus qui ont vu leur situation se dégrader (+ 19 %), et notamment dans cette classe d'âge les hommes (+ 20 %).

Marché du travail

● Un peu moins d'entrées en 2012 et beaucoup moins de sorties

Dans la continuité des évolutions constatées en 2011, ce sont moins les nouvelles inscriptions que les sorties des listes des demandeurs d'emploi qui sont la cause de leur augmentation (cf. encadré 1). Ceci est le signe que les demandeurs d'emploi ont de plus en plus de difficultés à trouver un emploi après leur inscription à Pôle Emploi. En effet, en 2012, 310 000 inscriptions ont été enregistrées à Pôle emploi en catégories A, B, C, soit - 1,4 % par rapport à 2011. Cependant, les entrées suite à des licenciements économiques progressent de + 1,5 %. Dans le même temps, le nombre d'entrées dues à des ruptures conventionnelles (rupture amiable du contrat de travail qui ouvre les mêmes droits qu'un licenciement) a augmenté de + 5,5 %. En France métropolitaine, le nombre d'entrées est stable.

Avec 281 000 sorties des listes en 2012, la baisse est de - 3,6 % sur un an en Languedoc-Roussillon. Cette diminution est plus marquée qu'au niveau national où le nombre de sorties a baissé de - 2,2 % sur l'année.

● Forte progression du chômage de longue durée

Les difficultés accrues qu'éprouvent les chômeurs pour retrouver un emploi, même de courte durée, se traduisent par la progression du chômage de longue durée. Au 31 décembre 2012, 93 200 personnes sont à la recherche d'un emploi depuis un an ou plus, soit une augmentation annuelle de + 18 %, deux fois plus importante qu'en 2011. En France métropolitaine, la progression du chômage de longue durée est de moindre ampleur (+ 13 %), mais est également deux fois supérieure à celle de 2011. La part du chômage de longue durée parmi les demandeurs d'emploi du Languedoc-Roussillon rejoint pratiquement le niveau national fin 2012 (environ 39 %).

L'accentuation du chômage de longue durée touche davantage les femmes que les hommes : le nombre de femmes à la recherche d'un emploi depuis un an ou plus a augmenté de + 20 % en un an contre + 17 % chez les hommes.

Pour les chômeurs de longue durée de 50 ans ou plus (28 300), l'augmentation est de + 27 % en un an. Cette troisième hausse importante depuis 2010 témoigne de la difficulté pour les travailleurs les plus âgés à trouver un emploi. En Languedoc-Roussillon, 55 % des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an. Phénomène nouveau et inquiétant, l'augmentation du chômage de longue durée touche maintenant tous les âges de la population des demandeurs d'emploi. Chez les jeunes de moins de 25 ans, elle s'élève à + 15,5 % soit près du triple de l'année précédente.

Parmi ces demandeurs d'emploi de longue durée, 44 700 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi depuis deux ans ou plus, soit près de la moitié. Ce contingent s'accroît fortement, + 18 % par rapport à décembre 2011. Ce chômage de très longue durée a cru de + 21 % parmi les moins de 25 ans en Languedoc-Roussillon contre + 6 % en France métropolitaine. Désormais, près d'un jeune demandeur d'emploi sur 25 est inscrit depuis deux ans. C'est aussi le cas de près d'un tiers des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus.

● Une nouvelle année difficile pour les jeunes, notamment pour les plus diplômés

Outre le chômage de longue et très longue durée, les plus jeunes et les plus âgés sont ceux qui pâtissent le plus de l'aggravation du chômage en 2012. Pour les jeunes Languedociens de moins de 25 ans, le nombre de demandes d'emploi en catégorie A, B, C augmente de près de + 10 % sur l'année 2012, accentuant ainsi la dégradation de 2011, à quasi-égalité pour les hommes (+ 10 %) et pour les femmes (+ 9 %).

Même si le taux d'insertion professionnelle des jeunes (cf. encadré 3) progresse avec le niveau de diplôme, le nombre de demandeurs d'em-

ploi est en forte augmentation pour les jeunes titulaires d'un baccalauréat ou plus (+ 17 %). La hausse est moins importante (+ 5 %) pour les jeunes dont le niveau de formation n'excède pas le niveau V (équivalent à celui du brevet d'études professionnelles BEP ou du certificat d'aptitude professionnelle CAP). Parmi les moins de 25 ans, les plus fortes croissances de demandes d'emploi concernent les manœuvres (+ 31 %), les agents de maîtrise (+ 24 %) et les ingénieurs et cadres (+ 18 %).

● Les seniors durement touchés par la crise

La situation des demandeurs de 50 ans ou plus se détériore quant à elle pour la quatrième année consécutive, avec une hausse annuelle de + 19 % (graphique 2), dépassant de + 4 points le niveau national. En 2012, 35 % des demandeurs d'emploi supplémentaires sont des personnes de 50 ans ou plus. Chez les seniors, ce sont les manœuvres et ouvriers qualifiés qui sont les plus touchés par la crise avec des augmentations respectives de + 28 % et + 24 %. Les employés non qualifiés subissent moins la dégradation de l'emploi, toutefois le surcroît de demandeurs d'emploi au sein de cette catégorie est de +14 % en 2012. Environ 600 ingénieurs et cadres supplémentaires, âgés de 50 ans et plus, se sont inscrits à Pôle emploi en 2012, soit 18 % de plus qu'en 2011.

● Des offres en baisse et de moins en moins durables

Au cours de l'année 2012, 123 500 offres ont été déposées dans les agences de Pôle Emploi par les employeurs du Languedoc-Roussillon, en baisse de - 14 % par rapport à l'année précédente. Ce sont les offres d'emploi de plus d'un mois qui connaissent la baisse la plus importante, avec un effet marqué au second semestre. Les offres durables, de 6 mois et plus, chutent de - 18 % et celles de 1 à 6 mois de - 20 %. Dans le même temps, en France métropolitaine, le dépôt des offres, toutes catégories confondues, a chuté de - 12 % et celui des offres durables (plus de 6 mois) de - 11 %.

Les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du commerce, et des services aux particuliers et aux collectivités composent 40 % de la totalité des offres régionales. Les emplois proposés dans le secteur du commerce ont chuté fortement en 2012 (- 21 %). Les attachés commerciaux, ainsi que les employés de libre-service en sont les principales victimes. Du côté de l'hôtellerie-restauration, les offres ont reculé de - 9,5 % en 2012. Dans ce secteur, 5 300 offres d'emploi de cuisiniers ont été proposées en 2012 (- 12 %), dont 41 % de propositions d'emploi durable. Les métiers de la viticulture et de l'arboriculture représentent 5 800 offres d'emploi en 2012, en baisse de - 11 %. Seulement 2 % des offres de ce secteur sont des offres d'emploi durable.

En Languedoc-Roussillon, les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi concernent les services aux particuliers (17 % des demandes), le commerce (15 %) et le BTP (11 %). Dans ce dernier secteur, en un an, 3 000 demandeurs d'emploi supplémentaires (en catégorie A, B, C) sont enregistrés à Pôle emploi. Les demandeurs d'emploi dans l'hôtellerie-restauration, secteur également recherché (8 % des demandeurs), ont progressé de + 13,5 % en 2012.

● En 2012, le sud-ouest du Languedoc-Roussillon plus touché par l'augmentation du chômage

Pour la deuxième année consécutive, la zone d'emploi de Perpignan affiche l'une des plus fortes hausses du nombre de demandeurs d'emploi. Dans cette zone d'emploi, 3 800 personnes supplémentaires, en catégorie A, B, C se sont inscrites à Pôle emploi en 2012. Les zones d'emploi de Prades et de Toulouse pour sa partie Languedoc-Roussillon affichent également de fortes augmentations du nombre de leurs demandes. En revanche, les évolutions du nombre de demandeurs dans les zones d'emploi de Sète (+ 7 %), de Ganges (+ 8 %), et de Nîmes (+ 9 %) sont inférieures à la moyenne régionale.

Marché du travail

Encadré 1 : Sources et définitions

Le **taux de chômage** est calculé selon les normes du Bureau international du Travail, seul concept permettant des comparaisons internationales. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Au niveau national, les taux de chômage au sens du BIT sont estimés trimestriellement à partir de l'enquête Emploi ;

Aux niveaux régionaux et départementaux, ils sont estimés par ventilation du nombre national de chômeurs selon une clé de répartition issue des données de pôle Emploi.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, on distingue ceux qui n'ont effectué aucun travail au cours du mois (catégorie A), ceux qui ont travaillé moins de 78 heures (catégorie B) et ceux qui ont eu une activité réduite de plus de 78 heures (catégorie C). Ces trois catégories regroupent l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus à « des actes positifs de recherche d'emploi ».

La catégorie A et aussi l'ensemble des catégories A, B, C sont privilégiées pour l'analyse. S'y ajoutent les demandeurs d'emploi des catégories D et E, non tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (maladies, stage, contrat aidé, etc.).

Les catégories A, B, C, retenues dans cette publication, regroupent près de 9 demandeurs d'emploi sur 10.

La variation du stock de demandeurs d'emploi inscrits n'est pas égale au solde entre les entrées et les sorties. Deux facteurs expliquent actuellement ce défaut de bouclage :

- certains flux sont enregistrés trop tardivement pour être pris en compte dans les statistiques mensuelles.
- dans le cas d'un déménagement du demandeur d'emploi au sein de la même région, un mouvement d'entrée est enregistré dans l'unité de destination, mais pas toujours en sortie de l'unité de départ, ce qui conduit à sous-estimer le nombre de sorties.

Encadré 2 : Dispositifs de politique d'emploi mobilisés en 2012

Face à la situation difficile du marché du travail, les politiques publiques en faveur de l'accès et du maintien dans l'emploi ont continué d'être largement mobilisées en 2012, notamment en faveur des jeunes :

- 26 000 contrats aidés ont été prescrits en 2012 (24 000 en 2011), 23 100 dans le secteur non marchand (CUI-CAE) et 2 900 dans le secteur marchand (CUI-CIE). En fin d'année 2012, les premiers emplois d'avenir, destinés aux jeunes de faible niveau de qualification, ont été également signés.
- Après de fortes progressions observées en 2011, l'entrée des jeunes dans les dispositifs de formation par alternance a marqué le pas en 2012. Au cours de l'année 2012, 11 000 jeunes de moins de 26 ans sont entrés en apprentissage (- 7 % par rapport à l'année précédente) et 4 100 jeunes ont signé un contrat de professionnalisation (- 13 % par rapport à 2011).
- 8 400 jeunes se sont engagés dans un contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), qui vise un accompagnement des jeunes de moins de 26 ans rencontrant des difficultés particulières par la mission locale pour favoriser leur insertion.

Encadré 3 : Sortie précoce du système éducatif : Près d'un jeune languedocien sur six

Gérald CARANDANTE - Rectorat

www.ac-montpellier.fr

L'insertion professionnelle des sortants du système éducatif s'améliore avec le niveau des diplômes. Les jeunes sortants de l'apprentissage sont davantage en emploi que ceux sortis du système scolaire et ce quel que soit le niveau de diplôme. En 2012, le taux d'emploi, sept mois après la sortie du système éducatif, est deux fois plus élevé pour les diplômés de niveau V (BEP, CAP ou équivalent) ou plus que pour les titulaires d'un brevet ou d'aucun diplôme (*tableau*).

Historiquement, l'Éducation nationale estimait le nombre de "sortants sans qualification", les moins enclins à trouver un emploi à l'issue de leur scolarisation. Il s'agissait de déterminer la proportion de l'ensemble d'une classe d'âge n'ayant pas atteint un niveau V d'études au minimum, c'est à dire ayant accédé à l'année terminale de CAP ou de BEP (ou le niveau de seconde ou première générale et technologique). Pendant plus de 30 ans, cet indicateur a permis de mesurer le résultat des efforts en matière de lutte contre les sorties en cours de formation. Au niveau national, le nombre de jeunes sortants sans qualification est passé de 120 000 en 1975 à 42 000 jeunes en 2005. Cette diminution considérable de 75 % est principalement imputable à la baisse des abandons d'études au cours du premier cycle et en début de second cycle professionnel. Cet indicateur a été définitivement abandonné en 2007, faute de comparaisons avec des pays n'utilisant pas les mêmes définitions mais aussi compte tenu des erreurs d'interprétation, comme la confusion entre qualification et diplôme.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne de 2000, l'Union européenne a défini un indicateur européen, "Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation" plus communément désigné sous le nom de "Sortants précoces". Il s'agit des 18-24 ans qui ont quitté le système éducatif avec le brevet ou aucun diplôme et qui ne sont pas en situation de formation. L'objectif de réduire à 10 % la part des « sorties précoces » a été reconduit pour 2020. Fin 2011, 13,5 % des jeunes sont des sortants précoces du système scolaire dans l'Union Européenne et 12 % en France métropolitaine. Au niveau national, les garçons sont plus touchés par les sorties précoces, 14 %, contre 10 % chez les filles.

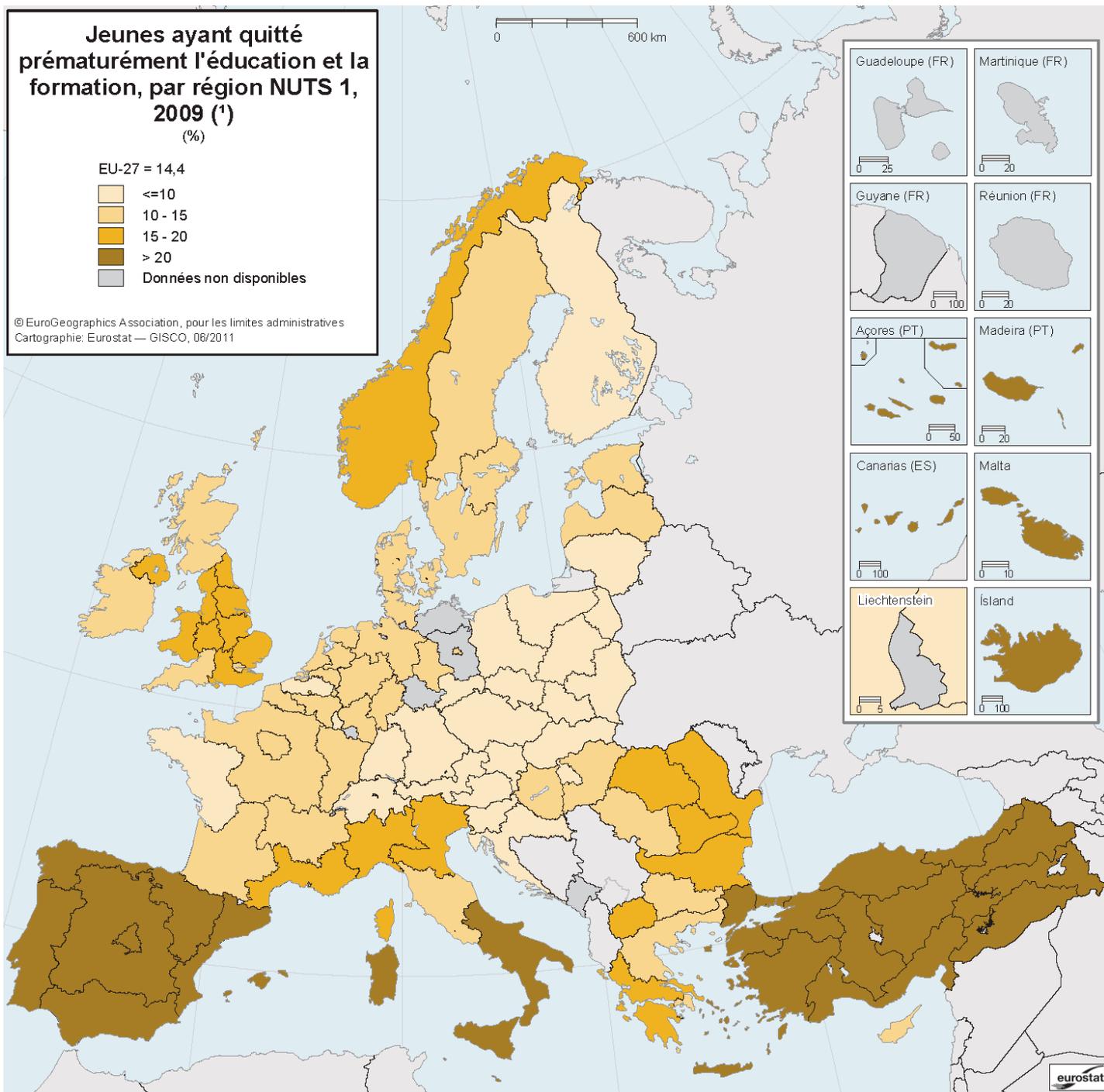
En Languedoc-Roussillon, en 2011, la part des sortants précoces est estimée à environ un jeune de 18-24 ans sur six (*carte*). Ce sont ainsi entre 5 100 et 5 500 jeunes résidant dans la région qui ont quitté le système éducatif sans diplôme et qui ne poursuivent plus d'études. Parallèlement, différents travaux menés sur les parcours d'élèves permettent d'évaluer entre 4 600 et 4 900 le nombre d'élèves décrocheurs non diplômés ayant effectué tout ou partie de leur scolarité dans l'académie de Montpellier. Le Languedoc-Roussillon fait partie des régions françaises qui présentent le plus fort taux de sortie précoce derrière la Picardie et devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Proportion de jeunes en situation d'emploi sept mois après leur sortie du système éducatif en 2012 en Languedoc-Roussillon

Niveau de formation	Unité : %	
	Scolaires	Apprentis
Brevet ou aucun diplôme	22,3	30,4
Diplôme de niveau V ou plus	46,8	66,7
dont CAP/BEP	24,3	50,2
dont BAC	45,5	71
dont BTS	61,4	78,6

Source : Ministère de l'Éducation nationale – enquêtes d'insertion dans la vie active IVA et IPA 2012.

Marché du travail



(*) Slovénie et Croatie, les données ne sont pas fiables en raison de la faible taille de l'échantillon; Luxembourg, Malte et Suède, données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [edat_ifse_16](#))

Moins de créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs en 2012

Au cours de l'année 2012, 29 900 entreprises ont été créées en Languedoc-Roussillon, soit un recul de - 1,6 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution résulte de deux effets contraires selon la forme des entreprises créées. D'une part, les créations de sociétés et d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneurs diminuent respectivement de - 4 % et de - 22 %. D'autre part, les immatriculations d'auto-entreprises repartent à la hausse, + 8 % en 2012. Parmi les auto-entreprises créées, seulement une sur deux se révèle active économiquement. Au total, la région affiche toujours un taux élevé de création d'entreprises (17 %), supérieur à la moyenne nationale (15 %). Les défaillances d'entreprises ont connu quant à elles un niveau record en 2012.

www.insee.fr/lr

En 2012, le nombre de créations d'entreprises fléchit légèrement

En Languedoc-Roussillon, 29 900 entreprises marchandes non agricoles ont été créées en 2012 (cf. définition). Le nombre total de créations d'entreprises fléchit légèrement par rapport à l'année précédente, - 1,6 % (graphique 1). En 2011, les créations avaient chuté de - 15 % en raison du fort retrait des auto-entreprises. Au niveau national, le nombre de créations d'entreprises se stabilise en 2012. Dans la région, la baisse est imputable en grande partie au recul des créations d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneurs (- 22 %), qui représentent 17 % des créations. Les sociétés créées en 2012 sont également moins nombreuses qu'en 2011, - 4 %. En revanche, les demandes d'immatriculation en auto-entreprise repartent à la hausse, + 8 %, après la forte baisse de l'année précédente. Les auto-entrepreneurs optent pour ce type d'entreprise avant tout pour assurer leur propre emploi (cf. encadré : les auto-entrepreneurs en Languedoc-Roussillon). Depuis la mise en place du régime en 2009, les créations d'auto-entreprises restent majoritaires, elles représentent 58 % des créations régionales (56 % au niveau national). Néanmoins, il importe de nuancer le dynamisme de l'auto-entrepreneuriat. En effet, d'après les dernières données enregistrées au niveau national par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) portant sur le deuxième trimestre 2012, seulement 48 % des auto-entrepreneurs sont économiquement actifs, c'est-à-dire déclarant un chiffre d'affaires non nul. Cette proportion est stable depuis un an.

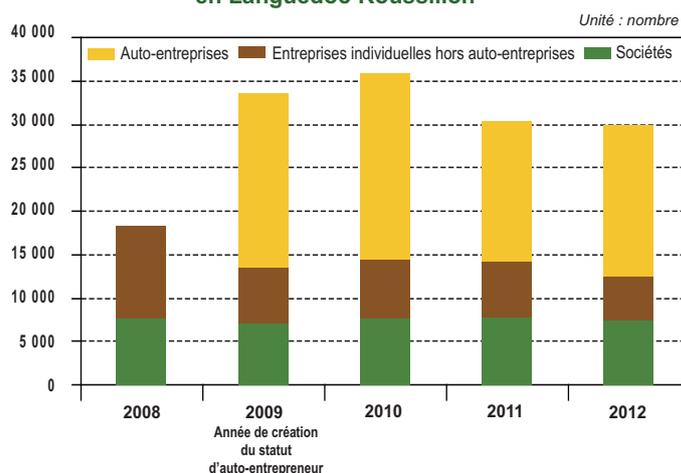
Plusieurs activités de l'économie présente contribuent fortement à la baisse des créations

Après la baisse généralisée de 2011, dans tous les secteurs à l'exception des activités financières et immobilières, les créations d'entreprises continuent de ralentir malgré le dynamisme de la création d'auto-entreprises (tableau 1). Les créations d'entreprises sont le plus en recul en volume dans les secteurs du « commerce » et des « activités immobilières ». Les secteurs de la « construction » et celui des « autres services aux ménages » sont également affectés par la baisse des créations. Néanmoins, les secteurs du commerce et de la construction concentrent toujours le plus grand nombre d'entreprises dans la région, soit respectivement 21 % et 16 %.

Hors auto-entrepreneurs, les créations se replient dans la quasi-totalité des secteurs. La baisse est particulièrement forte dans le secteur de la « construction » où les créations hors auto-entrepreneurs baissent de - 25,6 % soit 730 créations de moins en un an. Seuls les secteurs des « Transports », « Information et communication » et « Enseignement, santé humaine et action sociale » enregistrent une hausse des créations hors auto-entrepreneurs.

En 2012, le nombre de sociétés créées est également en baisse dans

Graph. 1 - Évolution du nombre de créations d'entreprises en Languedoc-Roussillon



Lecture : entre 2011 et 2012, le nombre de créations d'entreprises diminue de 480 unités ; seul le nombre de créations d'auto-entreprises est en hausse (+ 1 260 unités).
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Tab. 1 - Évolution du nombre de créations d'entreprises par secteur d'activité en 2012 en Languedoc-Roussillon

Unité : nombre d'entreprises et %

Secteur d'activité*	Nombre de créations	Évolution	Évolution (%) 2012/2011	
			Ensemble	Entreprises hors auto-entreprises
Industrie	1 450	+ 30	+ 1,8	- 28,1
dont : industrie manufacturière	1 190	+ 110	+ 10,4	- 22
Construction	5 550	- 120	- 2,1	- 25,6
Commerce, transports, hébergement et restauration	9 220	- 190	- 2	- 5,6
dont : Commerce	6 880	- 260	- 3,7	- 6,2
dont : Transports	330	+ 50	+ 17,1	+ 10,4
dont : Hébergement et restauration	2 010	+ 20	+ 1,2	- 6,7
Information et communication	1 020	+ 140	+ 15,5	+ 9,8
Activités financières	460	- 60	- 11,7	- 15,8
Activités immobilières	950	- 270	- 21,8	- 21,1
Soutien aux entreprises	4 910	- 130	- 2,5	- 9,1
Enseignement, santé, action sociale	3 070	+ 320	+ 11,5	+ 8,1
Autres services aux ménages	3 300	- 200	- 5,8	- 21,3
Ensemble	29 930	- 480	- 1,6	- 12,2

* Niveau d'agrégation A 10 de la NAF rév. 2.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

la plupart des secteurs d'activités. Les secteurs de l'« industrie » et de la « construction » contribuent le plus à cette baisse avec - 110 et - 100 créations chacun.

Hors auto-entrepreneur, le Languedoc-Roussillon enregistre une forte baisse des créations d'entreprises

Comparativement à 2011, le nombre total de créations d'entreprises varie peu en 2012 dans les régions de France métropolitaine notamment grâce au rebond des auto-entreprises. En revanche, les créations hors auto-entrepreneurs reculent dans toutes les régions. Le Languedoc-Roussillon subit la deuxième plus forte baisse avec - 12 %, derrière Poitou-Charentes. Malgré cela, la région conserve la première place pour le renouvellement de son tissu productif. Bien qu'en recul

Démographie d'entreprises

de - 0,7 point, son taux de création d'entreprises est de 17 %, supérieur à la moyenne nationale, 15 % (carte). Parmi les secteurs présentant un fort renouvellement de leurs entreprises, le secteur « Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution » affiche le plus fort taux de création avec 27 %, notamment grâce à de nombreuses créations d'auto-entreprises. Cependant, cela ne compense pas les faibles taux de création dans les autres secteurs industriels. Le secteur de la « construction » présente également un taux de création élevé (20 %), alimenté par de nombreux auto-entrepreneurs. De même, les taux de création dans les secteurs du « commerce », ainsi que dans celui des services sont importants, alimentés par les auto-entrepreneurs. Les créations de nouvelles entreprises concernent avant tout les secteurs de l'économie présentielle, dont le développement est induit par la croissance de la population. Les taux de création sont élevés pour les régions du sud de la France en croissance démographique rapide ou à vocation touristique, mais également dans les régions comme l'Île-de-France. En revanche les taux de création sont plus faibles pour les régions plus rurales ou moins dynamiques en termes démographiques.

Des créations d'entreprises principalement sans salarié

En 2012, parmi les nouvelles entreprises, 96 % se créent sans aucun salarié. Cette proportion augmente de 1 point par rapport à 2011, du fait de l'augmentation du nombre de créations sous le régime de l'auto-entrepreneur. Cependant, hors auto-entreprises, seulement 9 % des entreprises se créent avec au moins un salarié. Ces dernières emploient en moyenne 2,1 salariés contre 2,9 au niveau national. Les secteurs de la « construction », du « commerce », des « activités financières » et de « l'industrie » sont ceux où les créations

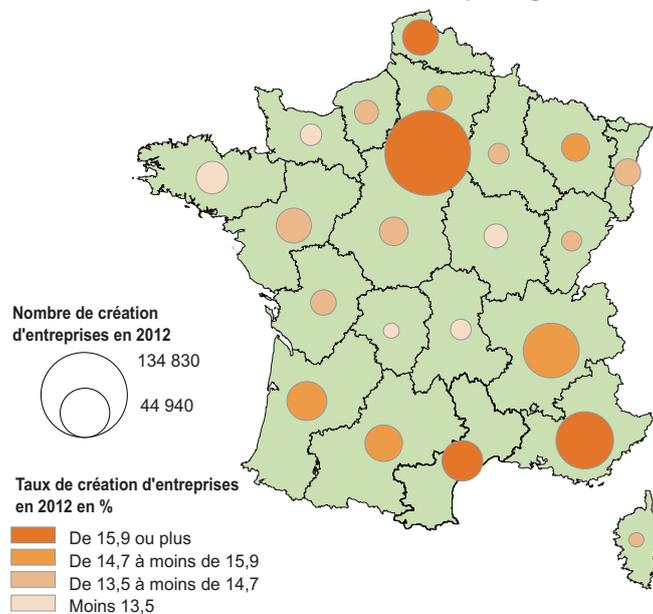
d'entreprises s'accompagnent le plus souvent de créations d'emplois. A l'inverse, les créations dans les activités « d'information et communication », « d'enseignement, santé, action sociale » et « immobilières » se font quasiment sans salarié.

En 2012, le nombre de défaillances d'entreprises dépasse le record de 2010

Sur l'année 2012, près de 3 400 entreprises ont fait l'objet d'une procédure judiciaire (redressement, liquidation ou procédure de sauvegarde) en Languedoc-Roussillon. Le nombre de défaillances prononcées au cours de l'année 2012 augmente par rapport à 2011 de + 5 % pour la région et de + 3 % au niveau national (graphique 2). Après la forte augmentation des défaillances d'entreprises durant la crise de 2008 et un point haut atteint en 2010, celles-ci avaient diminué en 2011 sans pour autant retrouver un niveau d'avant crise. L'année 2012, et particulièrement la fin de période, souligne les difficultés des entreprises face à la dégradation de la conjoncture économique actuelle.

Les secteurs les plus touchés par les défaillances dans la région sont ceux de la « construction » et de l'« hébergement et restauration ». Concentrant 29 % des défaillances de la région, la construction enregistre plus de 900 procédures judiciaires en 2012, soit une hausse de + 10 % en un an. Près de 500 procédures de défaillances ont été ouvertes dans le secteur hébergement et restauration, représentant 15 % des défaillances régionales. Depuis 2008, les défaillances d'entreprises dans ce secteur sont en constante augmentation. Le secteur du « commerce » qui représente un quart des défaillances de la région, enregistre 800 ouvertures de procédures. Si la hausse annuelle est plus limitée (+ 2 %), le niveau des défaillances se maintient à un haut niveau depuis le début de crise en 2008.

Carte - Taux de création d'entreprises et nombre de créations en 2012 par région

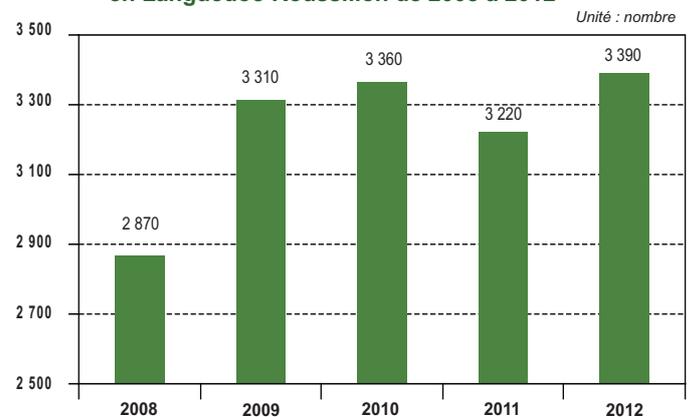


Lecture : le taux de création est de 15,3 % pour la France métropolitaine et de 17,1 % pour le Languedoc-Roussillon.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene) - données semi-définitives. - © IGN-Insee

Graph. 2 - Nombre de défaillances d'entreprises en Languedoc-Roussillon de 2008 à 2012



Note : Données annuelles brutes, en date de jugement. Chaque histogramme représente le nombre de défaillances au cours de l'année.

Source : Fiben, Banque de France.

Démographie d'entreprises

Encadré : les auto-entrepreneurs en Languedoc-Roussillon

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, le régime de l'auto-entrepreneur permet aux salariés, indépendants, chômeurs, retraités ou étudiants d'exercer une activité principale ou complémentaire, afin d'accroître leurs revenus. Il présente des formalités de création d'entreprise allégées, ainsi qu'un mode de calcul et de paiement des cotisations sociales simplifié, assorti d'un régime fiscal avantageux. Depuis janvier 2009, près de 74 900 demandes d'immatriculations d'auto-entreprises ont été déposées en Languedoc-Roussillon, dont 17 350 en 2012. Cependant, une fois passée cette démarche d'inscription, reste à l'entreprise créée à être économiquement active. Interrogés par l'Insee dans le dispositif SINE au premier semestre 2010 (cf. définitions), seuls 62 % des nouveaux auto-entrepreneurs de Languedoc-Roussillon ont réalisé un chiffre d'affaires dans les six premiers mois suivant leur immatriculation. Au plan national, les auto-entrepreneurs actifs en 2010 réalisent en moyenne un chiffre d'affaires mensuel de plus de 1 000 euros (cette moyenne est calculée en rapportant le chiffre d'affaires déclaré à la durée effective d'activité).

Les auto-entrepreneurs mettent en avant la simplicité des procédures

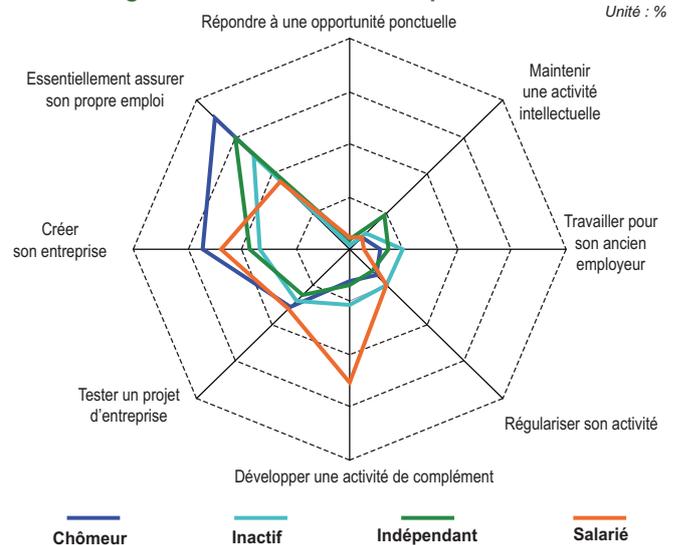
Le succès du dispositif d'auto-entrepreneur provient principalement de sa simplicité (graphique 3) : plus de deux auto-entrepreneurs sur trois de Languedoc-Roussillon considèrent la simplicité du paiement des charges comme l'un des principaux avantages du régime. Autres avantages souvent plébiscités : une inscription simple facile et rapide pour plus de la moitié d'entre eux, ainsi qu'une gestion comptable simplifiée. L'attractivité du taux d'imposition et la gratuité des formalités de déclarations sont également déterminantes pour quatre auto-entrepreneurs sur cinq.

Concernant les inconvénients du régime, les auto-entrepreneurs mettent en avant les freins relatifs à la non-déductibilité des charges (48 %), les seuils trop bas de chiffre d'affaires et le manque d'information. Près de la moitié des créateurs n'ont reçu aucun appui à leur projet. Pour les autres, les aides viennent le plus souvent d'une structure dédiée à la création d'entreprise, ou de la famille ou du conjoint.

Auto-entrepreneur pour assurer son propre emploi et créer sa propre entreprise

Créer son propre emploi ou sa propre entreprise sont les deux principales raisons qui poussent à choisir le statut d'auto-entrepreneur. Suivent ensuite « tester un projet d'entreprise » (30 %), et « développer une activité de complément » (28 %). Le régime de l'auto-entrepreneur peut en effet être cumulé avec une autre activité, professionnelle ou non, tout en conservant un statut de salarié, d'indépendant, de fonctionnaire, d'étudiant, de retraité etc. Dans la région, ils sont plus des deux tiers à exercer leur activité d'auto-entrepreneur comme activité principale, contre plus d'un sur deux au niveau national.

Graph. 3 - Motivations du choix du régime d'auto-entrepreneur en Languedoc-Roussillon selon le profil du créateur



Lecture : 71 % des chômeurs choisissent le statut d'auto-entrepreneur pour assurer leur propre emploi.
Champ : auto-entreprises immatriculées au cours du 1^{er} semestre 2010
Source : Insee, SINE enquête auto-entrepreneurs 2010

Définitions

Créations d'entreprises : La statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). L'étude porte sur les créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et les activités de location de biens immobiliers.

La définition de création s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen ; les créations sont définies à partir des immatriculations dans Sirene relevant d'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- reprise d'une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- reprise par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. Il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Auto-entrepreneur : Le régime de l'"auto-entrepreneur" s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Dans le cas des auto-entreprises, les créations ne peuvent pas être dénombrées au sens du concept européen. Les « demandes de création » à partir des immatriculations dans le répertoire Sirene sont comptabilisées ; certaines se traduiront par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé. Une partie de ces demandes, enfin, sera invalidée par l'Acoss : les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de diverses professions réglementées n'ont pas le droit d'être auto-entrepreneurs, ce qui entraîne finalement le rejet de leur affiliation.

Défaillances d'entreprises . Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Il y a trois cas possibles de « procédure collective » :

- le redressement judiciaire prévoit, pour une unité légale qui n'arrive plus à régler ses dettes, le moyen d'apurer son passif –apurement rarement intégral ;
- la liquidation judiciaire met fin à l'activité de l'unité légale ou organise une cession –globale ou partielle ;
- la procédure de sauvegarde, instituée par la loi de sauvegarde des entreprises, permet à une unité légale d'anticiper sur ses difficultés et de se réorganiser afin d'éviter la cessation des paiements.

Dispositif SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : Pour la première fois, l'enquête SINE, réalisée en 2010 auprès d'un échantillon de créateurs, a ciblé spécifiquement les auto-entrepreneurs (40 000 auto-entrepreneurs ont été interrogés, dont 2 300 en Languedoc-Roussillon). Les résultats collectés permettent de dresser le portrait de ces créateurs particuliers et de tirer un premier bilan de la mise en place de ce statut. Tout comme les entrepreneurs classiques, ils seront interrogés de nouveau 3 ans et 5 ans après la création soit en 2013 et 2015.

Taux de création : Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Société : Entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires.

Ralentissement des crédits contractés par les entreprises

Dans un contexte de climat des affaires dégradé depuis la fin de l'année 2011, l'activité économique languedocienne marque le pas et un fléchissement des crédits contractés par les entreprises et la moindre hausse pour les ménages sont observés.

Fin 2012, les montants des crédits alloués par les banques de la région aux différents acteurs économiques, encours de crédits, sont en hausse de + 1,1 % par rapport à l'année précédente. Cette progression constitue un indicateur de dynamisme économique, même si elle est moins importante que celle de l'an passé (+ 4,4 %) du fait du ralentissement économique persistant.

La situation des entreprises de la région en matière de recours au crédit s'est détériorée, notamment pour les crédits de trésorerie. Les crédits d'équipement n'enregistrent qu'une faible progression, en relation avec un ralentissement des investissements. Les crédits aux particuliers ont augmenté dans des proportions moindres que l'an passé. Ce sont surtout les comptes d'épargne qui ont progressé alors que les nouveaux crédits à l'habitat ont continué de reculer.

● Entreprises : ralentissement des crédits alloués et difficultés croissantes des petites structures

Les encours de crédits (*cf. définitions*) alloués aux entreprises par les banques de la région se contractent de - 1,6 % en 2012, baisse plus marquée qu'au niveau national (- 0,7 %). Les entrepreneurs individuels ont été le plus affectés par cette contraction, avec - 4 % alors que les encours aux sociétés n'ont enregistré qu'une légère diminution de - 0,8 %.

Les encours de trésorerie ont plus diminué par rapport à leur niveau de 2011, - 5,4%. Le ralentissement économique, avec une gestion rigoureuse des stocks et une diminution des besoins en fonds de roulement est une première cause. Actuellement, les entreprises les plus petites apparaissent les plus fragiles et souvent les premières à éprouver des difficultés, surtout de trésorerie. Ces entreprises, dont la rentabilité est parfois faible ou qui ne disposent plus de fonds propres, se tournent souvent vers la médiation du crédit. Elles ne peuvent pas toujours être soutenues par les banques, qui deviennent plus sélectives dans leurs engagements et dans leur octroi de crédit. La contraction des crédits de trésorerie est cependant moins importante dans la région qu'au niveau national (- 8,3 %).

Malgré un ralentissement des investissements, les allocations de crédits d'équipement ont augmenté de + 0,9 %. Les entreprises ont malgré tout investi en biens d'équipement avec la volonté, d'une part d'augmenter les capacités de production et d'autre part d'accroître l'efficacité de l'outil, afin d'améliorer la rentabilité (*graphique 1*). Ces investissements ont été portés en majorité par des entreprises de grande taille, plus de 500 salariés.

Alors que les entreprises régionales du secteur de l'industrie manufacturière avaient bénéficié de la plus forte progression de leurs encours de crédits en 2011 avec + 15 %, l'augmentation des crédits mobilisés dans ce secteur n'est que de + 1,9 % en 2012. Ces entreprises concentrent 13 % de la totalité des encours accordés par les banques (*graphique 2*).

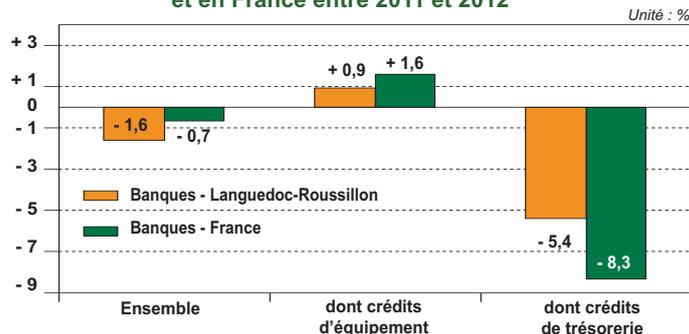
Les entreprises du commerce et de l'hébergement restauration ont vu leurs encours progresser de + 3,1 %. La catégorie « Autres » qui regroupe essentiellement les activités de soutien aux entreprises (nettoyage, intérim, location...) enregistre une plus forte progression avec + 6,2 %.

Les entreprises relevant des activités immobilières ont enregistré une progression plus modeste des crédits mobilisés (+ 1,9 %) en 2012 mais bénéficient toujours de près de 46 % des crédits accordés aux entreprises du Languedoc-Roussillon.

Financement de l'économie

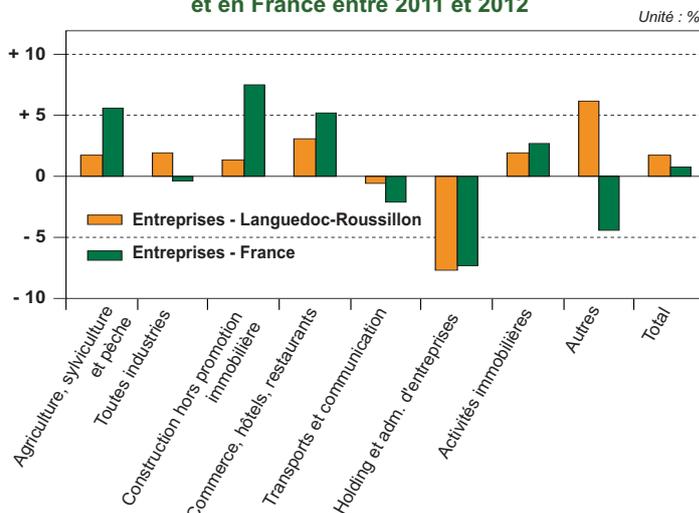
● Hubert AIMARD, Marjorie CHELY – Banque de France ●

Graph. 1 - Évolution annuelle des crédits d'équipement et de trésorerie en Languedoc-Roussillon et en France entre 2011 et 2012



Source : Dépôts et crédits - Banque de France

Graph. 2 - Évolution annuelle des crédits mobilisés par secteur d'activité en Languedoc-Roussillon et en France entre 2011 et 2012



Source : SCR - Banque de France

La plus forte hausse des crédits attribués en 2012 ne concerne pas les grandes entreprises comme en 2011, mais les PME indépendantes, c'est-à-dire n'appartenant pas à un groupe (+ 4,4 %). Ces entreprises bénéficient de 20 % des encours totaux et dans le contexte actuel apparaissent les plus dynamiques. Au niveau national, les PME qui appartiennent à un groupe ont enregistré la plus grande progression.

Les crédits alloués aux microentreprises ont stagné après une progression de + 4,2 % en 2011. Cette année encore, 98 % des dossiers instruits en médiation du crédit dans la région concernent ce type d'entreprises ou les PME de moins de 50 salariés. Ces dossiers sont demandés par des entreprises rencontrant des difficultés de financement bancaire. En 2012, 193 dossiers de médiation de crédit ont été déposés par des entreprises de la région contre 222 en 2011, soit une baisse de - 13 %.

● Particuliers : progression modérée de l'épargne et décélération des encours de crédits

Les particuliers hésitent à s'engager, notamment dans l'immobilier, du fait de la mauvaise conjoncture et de l'instabilité du marché de l'emploi. Les montants totaux épargnés poursuivent leur progression à un rythme sensiblement égal à celui de 2011 : + 4,5 % en 2012 et + 4,9 % en 2011. Les particuliers modifient leurs choix face aux produits d'épargne, privilégiant davantage des placements offrant plus de sécurité et de liquidité. Les placements sur les comptes à terme sont reportés vers les comptes d'épargne à vue, + 12,1 % en 2012 contre

Financement de l'économie

+ 22,2 % en 2011 (graphique 3). Ces derniers ont été largement favorisés par les deux relèvements de plafonds successifs des livrets A et LDD en octobre 2012 et janvier 2013. Si leurs rendements sont de plus en plus faibles, ces produits offrent des placements garantis et défiscalisés. Mais, les fonds placés sur des livrets A ne sont cependant pas disponibles pour l'économie locale.

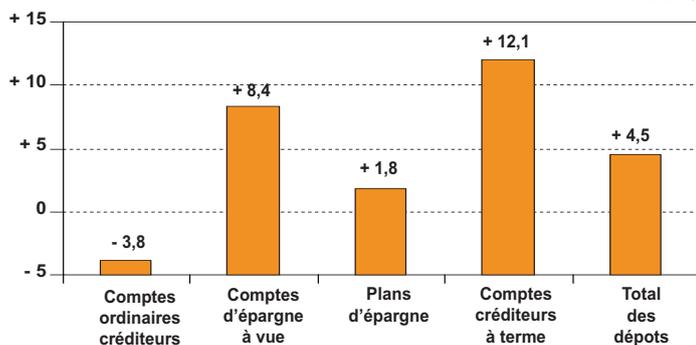
Les encours globaux de crédits accordés aux particuliers par les banques de la région progressent de + 3,6 %, mais cette croissance est de plus en plus faible (+ 6,6 % en 2011 et + 8,2 % en 2010). Les encours de crédits de trésorerie se contractent toujours davantage (- 3,9 %) et si l'évolution des crédits à l'habitat reste positive (+ 4,5 %), elle est de moindre ampleur qu'en 2011 (+ 7,7 %).

La baisse sensible des crédits à l'habitat est corroborée par les mauvais résultats du marché de l'immobilier. Les nouveaux crédits à l'habitat s'inscrivent en net recul en 2012, avec un effondrement au deuxième trimestre, suivi d'une stabilisation sur le reste de l'année.

L'évolution des perspectives concernant l'activité économique conduit de nouveau certaines banques à resserrer quelque peu leurs critères d'octroi de crédits à l'habitat et/ou à relever leurs marges sur les plus risqués d'entre eux (graphique 4).

Graph. 3 - Évolution annuelle des dépôts des particuliers en Languedoc-Roussillon entre 2011 et 2012

Unité : %



Source : Dépôts et crédits - Banque de France

Les aides financières dans l'agriculture

Jean-François SOLERE - DRAAF

L'État et l'Europe ont attribué 355,45 millions d'euros d'aides en 2012 dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et forestier du Languedoc-Roussillon, 61,83 millions d'euros pour l'État et 293,62 millions d'euros pour l'Europe. Les aides sont globalement stables dans la région depuis 2010, à l'exception de celles en faveur de l'Organisation Commune des Marchés (OCM), qui sont en baisse (128 millions en 2010, 119 en 2011 et 108 en 2012). Les aides OCM, dont le financement est européen, concernent la viticulture, les fruits et les légumes. Les différentes aides se répartissent de la façon suivante :

- 108,15 millions d'euros au titre des aides en faveur des OCM ;
- 128,54 millions d'euros au titre des aides directes aux agriculteurs (financement Europe) ;
- 93,94 millions d'euros au titre du second pilier de la PAC (soutien aux zones défavorisées, modernisation des exploitations, mesures agro-environnementales, investissement au sein des IAA et entreprises forestières...) ; le financement de l'Etat est de 37,01 millions d'euros et de 56,92 millions d'euros de l'Europe ;
- 24,82 millions d'euros d'aides du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans le cadre de dispositifs spécifiques (soutiens aux programmes d'expérimentation, appui techniques filières d'élevage, actions collectives des interprofessions...).

Définitions

Dépôts et crédits : Dépôts et crédits accordés par les banques situées sur le secteur géographique étudié (Languedoc-Roussillon).

Encours bancaires de crédit : Montant des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée. Pour une banque : montant de l'ensemble des crédits utilisés par sa clientèle. Les **encours de trésorerie** correspondent aux prêts personnels, prêts revolving, découvert ou facilité de caisse...

L'encours de crédits mobilisés : correspond aux crédits effectivement distribués, par opposition aux crédits mobilisables, part non consommée mais disponible des lignes de crédits confirmés. Il s'agit des encours de crédits d'un montant unitaire supérieur à 25 k€, hors crédits aux PME dont l'activité principale est immobilière et hors crédits aux holdings dont le chiffre d'affaires conduirait à leur classement erroné dans la catégorie des PME.

Taille des entreprises : Les entreprises bénéficiaires des concours bancaires sont réparties entre microentreprises, petites et moyennes entreprises (PME) et grandes entreprises en fonctions de trois critères que retient la Banque de France : le niveau d'activité représenté par le chiffre d'affaires hors taxes, le volume des concours mobilisés et celui des concours mobilisables.

Si le chiffre d'affaires hors taxe est supérieur à 50 millions d'euros, l'entreprise est classée dans la catégorie des grandes entreprises. Les entreprises qui bénéficient d'un encours mobilisé (moyenné sur 12 mois) supérieur à des seuils définis par secteur sont classées parmi les grandes entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires. Les entreprises dont le plus grand encours mobilisable sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros sont également classées en grandes entreprises.

Sources

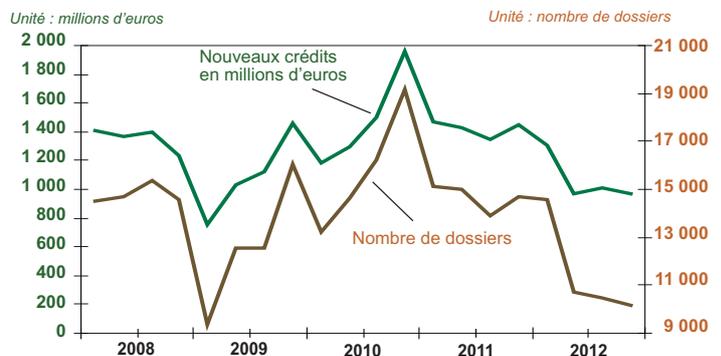
Banque de France

■ Les statistiques de la Banque de France sont localisées au siège des banques (ce qui conduit, ici, à une augmentation des encours de crédits de + 2,5 %).

SCR : Service Central des Risques

■ L'analyse du financement des entreprises se fait aussi par les données « risques », qui portent sur les déclarations bancaires des engagements supérieurs à 25 000 € accordés aux entreprises dont le siège social est situé dans la région, c'est-à-dire au lieu d'implantation des entreprises, indifféremment du lieu géographique d'implantation de la banque déclarante, ce qui conduit à une augmentation des encours de + 6,5 %.

Graph. 4 - Évolution trimestrielle des crédits nouveaux à l'habitat en Languedoc-Roussillon entre 2008 et 2012



Source : Banque de France

RSA : 129 000 bénéficiaires en 2012 soit + 4 %, et 265 000 personnes couvertes

En 2012, les effets de la situation dégradée du marché du travail se font sentir sur le plan social. Le nombre d'allocataires percevant l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), minimum social pour les chômeurs en fin de droit, a très fortement augmenté en un an (+ 7,6 %). Le nombre de foyers allocataires du revenu de Solidarité active (rSa) a, quant à lui, progressé de + 3,9 % en 2012 contre + 2,5 % en 2011. Au total, 265 000 personnes sont couvertes par le dispositif en 2012, soit 10,2 % de la population du Languedoc-Roussillon. www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/

Au 31 décembre 2012, le Languedoc-Roussillon compte 250 500 demandeurs d'emploi dans les catégories A, B, C, soit + 10 % par rapport à 2011. Parmi eux, 120 200 sont indemnisés au titre de l'assurance chômage et 24 900 par une Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), une Allocation Temporaire d'Attente (ATA), une Allocation Équivalent Retraite (AER) ou une Allocation Transitoire de Solidarité (ATS). Par ailleurs, 46 300 demandeurs d'emploi perçoivent le revenu de Solidarité active (rSa). En un an, le nombre de chômeurs indemnisés au titre de l'assurance chômage a progressé de + 5,4 % ; ceux indemnisés par une allocation d'État de + 6,6 % et ceux bénéficiant au rSa de + 13,1 %.

● 1 500 bénéficiaires supplémentaires dans les dispositifs d'allocations chômage assurant un minimum social

Dans un contexte de taux de chômage très élevé et d'une progression du chômage de longue durée, le nombre de chômeurs relevant des dispositifs d'allocations chômage assurant un minimum social, a fortement augmenté en 2012 (tableau 1). Fin 2012, 24 900 personnes bénéficient de l'ASS, de l'ATA, de l'AER ou de l'ATS, soit une progression de + 6,5 %. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée relevant de l'ASS, allocation versée principalement aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits aux allocations chômage. Cette allocation est la principale allocation des chômeurs relevant de ces dispositifs : elle est versée à 92 % d'entre eux. L'Aude et les Pyrénées-Orientales sont les deux départements les plus fortement touchés avec des progressions respectives de l'ASS de + 10,6 % et + 12,2 %. La Lozère, qui présente un des plus faibles taux de chômage en France, compte peu de bénéficiaires d'une allocation d'État, dont le nombre est en léger recul en 2012.

● Forte progression du rSa « socle »

Le revenu de Solidarité active (rSa) a été mis en place pour simplifier les minima sociaux et encourager la reprise d'emploi. Instauré en juin 2009, il cible des foyers sans ressources ou aux revenus faibles. Les demandeurs d'emploi ne sont pas les seuls bénéficiaires du rSa. Au 31 décembre 2012, 36 % des allocataires percevant le rSa en Languedoc-Roussillon sont inscrits à Pôle emploi. Les autres bénéficiaires sont des actifs qui occupent des emplois, des personnes qui recherchent un emploi sans être inscrites à Pôle emploi ou des inactifs. Au total, le nombre de bénéficiaires du rSa s'élève à 129 400 allocataires (tableau 2), en progression de + 3,9 % en 2012 (tableau 3). Cette hausse est plus forte que celle constatée entre 2010 et 2011 (+ 2,5 %) et un peu moins importante que celle mesurée juste après la crise, + 5,3 % entre 2009 et 2010. Au 31 décembre 2012, 265 100 personnes sont couvertes par le rSa en Languedoc-Roussillon (allocataires et ayants droit), soit 10,2 % de la population. Le nombre de bénéficiaires du rSa « activité », complément de revenus pour les personnes aux faibles revenus de travail, est quasiment stable en 2012. En effet, les tensions sur le marché du travail rendent difficiles les reprises d'activité, même partielles. En revanche, la progression annuelle des allocataires percevant le rSa « socle » est importante : + 4,9 %. Parmi les départements de la région, l'Hérault et l'Aude enregistrent les plus fortes progressions d'allocataires du rSa, y compris rSa « socle ».

Social

Estelle KESSELER - DRJSCS

Tab. 1 - Bénéficiaires de l'ASS, de l'ATA et l'AER

Unité : nombre de chômeurs relevant des dispositifs (au 31 décembre) et %

	2011*		2012**		Evolution 2011/2012 (%)	
	Total	Dont ASS	Total	Dont ASS	Total	Dont ASS
Aude	3 350	3 070	3 700	3 440	+ 10,6	+ 12,1
Gard	6 220	5 720	6 360	5 930	+ 2,3	+ 3,7
Hérault	9 570	8 700	10 150	9 310	+ 6,0	+ 7,0
Lozère	320	290	290	270	- 9,4	- 6,9
Pyrénées-Orientales	3 900	3 550	4 370	4 000	+ 12,2	+ 12,7
Languedoc-Roussillon	23 360	21 330	24 870	22 950	+ 6,5	+ 7,6

* données semi-définitives ** données provisoires

Source : Pôle emploi Languedoc-Roussillon - Traitement : DRJSCS

Tab. 2 - Foyers bénéficiaires et population couverte par le rSa

Unité : nombre et % (au 31 décembre 2012)

	Nombre de bénéficiaires				Nombre de personnes couvertes	Taux de couverture (%)
	rSa socle *	rSa activité	rSa Ensemble	Dont rSa majoré		
Aude	15 023	3 642	18 665	2 144	38 720	10,9
Gard	27 944	6 979	34 923	3 927	73 590	10,5
Hérault	38 420	10 966	49 386	5 201	99 590	9,7
Lozère	1 027	451	1 478	133	2 817	3,7
Pyrénées-Orientales	19 731	5 251	24 982	3 156	50 420	11,3
Languedoc-Roussillon	102 145	27 289	129 434	14 561	265 137	10,2

* socle seul + socle et activité

Sources : CAF & MSA - Traitement : DRJSCS

Tab. 3 - Evolution du du nombre d'allocataires du rSa par catégorie entre 2011 et 2012

Unité : %

	rSa total	rSa socle	rSa activité	Dont rSa majoré
Aude	+ 4,6	+ 5,5	+ 1,0	+ 1,6
Gard	+ 3,2	+ 3,9	+ 0,6	+ 1,2
Hérault	+ 4,3	+ 5,2	+ 1,4	- 1,1
Lozère	+ 0,3	+ 6,0	- 10,7	- 1,5
Pyrénées-Orientales	+ 3,5	+ 5,0	- 2,1	+ 1,6
Languedoc-Roussillon	+ 3,9	+ 4,9	+ 0,2	+ 0,5

Le rSa socle est le cumul du rSa socle seul et du rSa socle et activité

Sources : CAF & MSA - Traitement : DRJSCS

Toutefois, l'évolution du rSa est à interpréter avec prudence. En effet, d'après une enquête menée par la Dares auprès de 15 000 ménages à bas revenus, dans le cadre du comité national d'évaluation du rSa, près de la moitié des allocataires potentiels du rSa n'en ont pas fait la demande. Le taux de non-recours s'élève à 35 % pour le rSa « socle » et à 68 % pour le rSa « activité ». Les motifs de non-recours sont multiples : méconnaissance du dispositif, souhait de ne pas dépendre de l'aide sociale, crainte de démarches compliquées.

● Des profils d'allocataires différents selon le type de rSa perçu

Plusieurs critères déterminent le droit au rSa et les montants versés : l'âge, la composition familiale, la situation par rapport à l'emploi et le montant des ressources financières.

Près de la moitié des allocataires du rSa, dépendants des Caisses d'Allocations Familiales, vivent seuls et un peu plus d'un tiers sont à la tête d'une famille monoparentale (graphique 1). L'isolement familial est davantage présent parmi les allocataires du rSa, puisqu'au niveau régional, la population compte 34 % de personnes seules et 10 % de familles monoparentales. Ainsi, une majoration du rSa à destination des allocataires isolés avec enfant à charge ou à naître est versée à 14 500 allocataires, soit 11,2 % des bénéficiaires du rSa.

La situation familiale des allocataires diffère selon le type de rSa perçu. Parmi les bénéficiaires du rSa, 81 % des hommes qui vivent seuls per-

Social

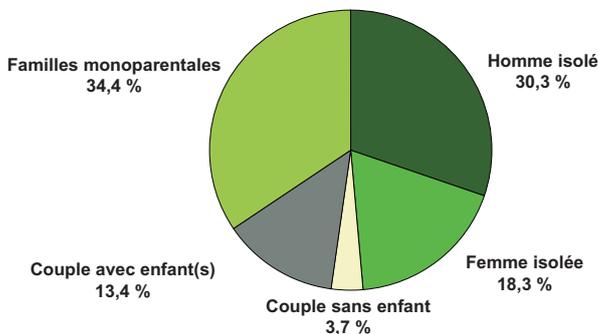
çoivent uniquement le rSa « socle ». A l'inverse, seuls les deux tiers des familles monoparentales et la moitié des couples, avec ou sans enfant, sont dans ce cas. Les autres bénéficient du rSa « activité » couplé ou non avec le rSa « socle ».

● La moitié des bénéficiaires du rSa vit avec moins de 657 euros par mois

Chaque année, une base ou montant forfaitaire du rSa est définie par décret au 1^{er} janvier. En moyenne, en 2012, les allocataires du Languedoc-Roussillon ont perçu 378 euros par mois au titre du rSa. Cependant, le montant de l'allocation varie en fonction de la nature du rSa perçu : le rSa « socle » moyen perçu s'élève à 439 euros par mois, alors que le rSa « activité », complément de revenus d'activité, s'élève à 174 euros par mois en moyenne.

En Languedoc-Roussillon, la moitié des allocataires du rSa dispose, par mois, de moins de 657 euros par unité de consommation, ressources

Graph. 1 - Répartition des allocataires du rSa selon leur situation familiale

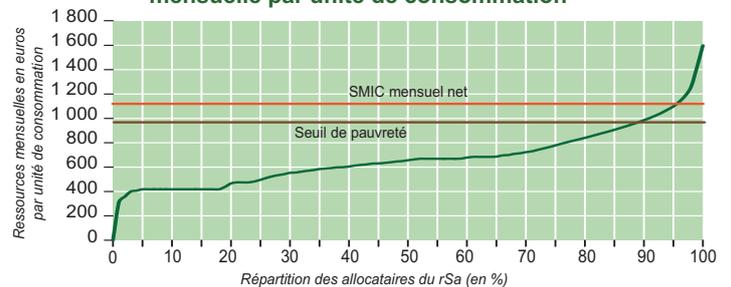


Source : CAF (traitement : DRJSCS - LR)

cumulant le rSa, les prestations familiales, l'aide au logement, les revenus d'activité pour ceux qui en ont. Ce montant est inférieur de - 32 % par rapport au seuil de pauvreté, qui s'établit à 964 euros par unité de consommation, et inférieur de - 41 % par rapport au SMIC net mensuel. Ainsi, 88 % des allocataires du rSa vivent sous le seuil de pauvreté en Languedoc-Roussillon (graphique 2). La répartition des allocataires selon leurs ressources par unité de consommation est demeurée inchangée en un an (euros constants).

En moyenne, le rSa représente 38 % des ressources des allocataires. Pour les 10 % d'allocataires les plus pauvres (soit 12 950), percevant généralement le rSa « socle », le rSa représente près des trois quarts de leurs revenus. En revanche, pour les 10 % des allocataires ayant les revenus les plus élevés, la part du rSa n'est que de 16 %. Pour ces derniers, les revenus d'activité représentent 53 % des ressources financières et le rSa « activité » joue alors son rôle de complément de revenus : il encourage l'activité professionnelle et permet de gagner plus que les seules prestations.

Graph. 2 - Répartition des allocataires du rSa par ressource mensuelle par unité de consommation



Source : CAF - Traitement DRJSCS

Note de lecture : les 5 % des allocataires du rSa dont les ressources mensuelles sont les plus faibles, disposent, au plus, de 418 € par unité de consommation.

Allocations chômage assurant un minimum social

L'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) est une allocation versée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits aux allocations chômage ou chômeurs âgés de 50 ans et plus demandant le bénéfice de l'ASS en lieu et place de l'ARE.

L'ATA (Allocation Temporaire d'Attente) est une allocation versée aux anciens détenus, aux travailleurs salariés expatriés, aux demandeurs d'asile, bénéficiaires de la protection et de la protection subsidiaire, apatrides, autres ressortissants étrangers.

L'AER (Allocation Équivalent Retraite) est une allocation versée aux demandeurs d'emploi ou Rmistes justifiant de 160 trimestres d'assurance vieillesse avant 60 ans et dont les ressources n'excèdent pas 1 619,52 € pour une personne seule et 2 328,06 € pour un couple. L'AER est supprimée à compter du 1^{er} janvier 2011 et remplacée par l'Allocation Transitoire de Solidarité (ATS). Seules les personnes qui en bénéficiaient déjà à cette date continuent de la percevoir au-delà du 1^{er} janvier 2011.

L'ATS (Allocation Transitoire de Solidarité) est une allocation versée aux demandeurs d'emploi, nés entre le 1^{er} juillet 1951 et le 31 décembre 1953, indemnisés au titre de l'AER le 10 novembre 2010, dont la fin de droit est postérieure à leur soixantième anniversaire. Ils doivent justifier du nombre de trimestres d'assurance vieillesse nécessaires à la retraite à taux plein avant leur âge de retraite légal. Leurs ressources ne doivent pas excéder 1 619,52 € par personne seule et 2 328,06 € pour un couple.

Le revenu de solidarité active (rSa)

Le rSa est une allocation instaurée au 1^{er} juin 2009. Le rSa « socle » a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) ainsi que les dispositifs d'aide à la reprise d'emploi associés à ces deux prestations. Le rSa « activité » permet de compléter les revenus pour des personnes ayant des revenus du travail faibles, mais supérieurs au niveau du rSa « socle ».

Un allocataire du rSa peut bénéficier du rSa « socle » seulement, du rSa « activité » seulement, ou bien des deux composantes simultanément (cas où le revenu d'activité est inférieur à un montant forfaitaire, le rSa d'activité est complété par le rSa socle).

Le rSa complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent un niveau garanti lorsqu'elles sont inférieures à celui-ci. Ce montant est appelé montant forfaitaire. Il est déterminé à chaque 1^{er} janvier par décret. Il est variable en fonction de la situation familiale (du nombre d'enfants notamment) et des ressources perçues au sein du foyer (y compris certaines prestations sociales). Le fait de percevoir une allocation logement par exemple, sera intégré dans le calcul du rSa et le montant versé effectivement sera inférieur au rSa socle.

Les allocataires isolés avec enfant à charge ou à naître bénéficient d'une majoration, appelée rSa majoré.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, le rSa est étendu aux actifs âgés de 18 à 25 ans sous condition d'activité, c'est le rSa jeunes. Au 31 décembre 2012, 480 jeunes de la région en bénéficient.

Les unités de consommation

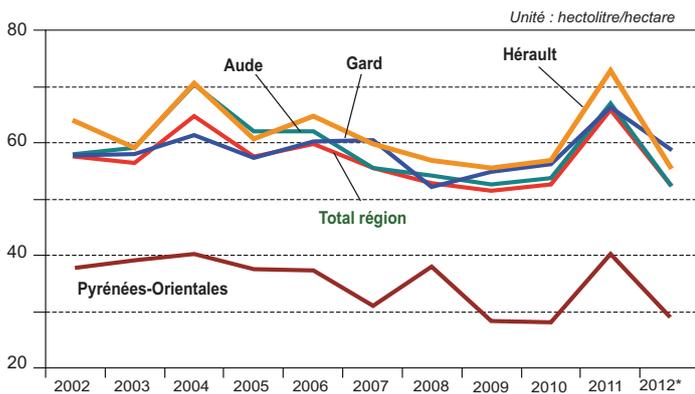
Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'Insee et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par équivalent adulte. Elle présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe :

- Le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- Les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- Les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Agriculture et viticulture

Camille de CAIX - DRAAF - SRISE

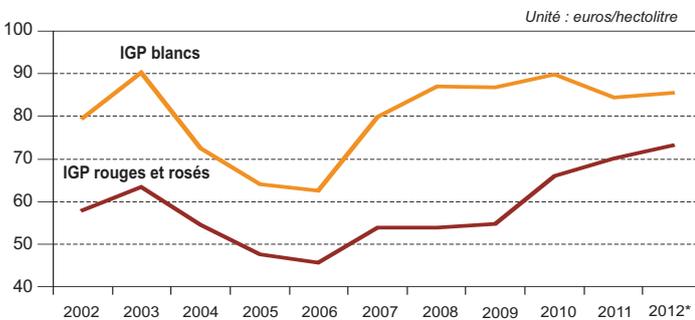
Graph. 1 - Evolution des rendements de la viticulture par département



* : estimation

Sources : Douane (2002 à 2011), Draaf - Languedoc-Roussillon (2012)

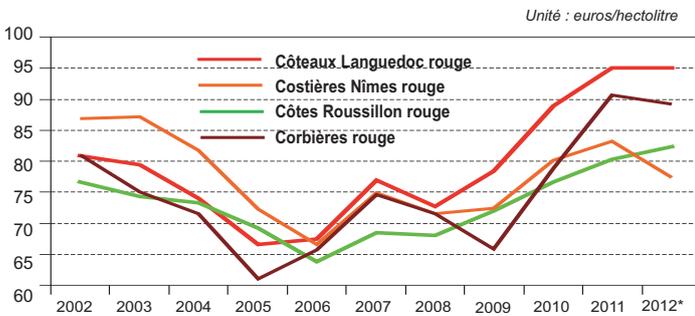
Graph. 2 - Evolution des cours des vins à indication géographique protégée en Languedoc-Roussillon



* : premier semestre

Sources : Draaf Languedoc-Roussillon - France AgriMer

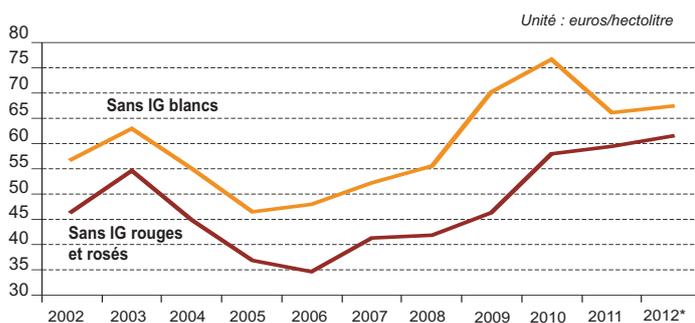
Graph. 3 - Evolution des cours des vins d'appellation d'origine protégée en Languedoc-Roussillon



* : premier semestre

Sources : Draaf Languedoc-Roussillon - Sud de France et Inter-Rhône

Graph. 4 - Evolution des cours des vins sans indication géographique en Languedoc-Roussillon



* : premier semestre

Sources : Draaf Languedoc-Roussillon - France AgriMer

Année mitigée concernant l'agriculture et la viticulture

En 2012, la viticulture a pâti de mauvaises conditions climatiques entraînant une baisse de la production. Les cours des vins sont restés élevés. Par ailleurs, le bilan des fruits et des légumes est mitigé. Trois cultures importantes de la région, le melon, la courgette et la cerise ont fait l'objet d'une déclaration de crise conjoncturelle, tandis que l'année a été particulièrement favorable pour la tomate, autre culture importante de la région.

www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

● Viticulture : petite récolte et petits rendements, en raison d'une mauvaise météo

En 2012, la vendange est de faible volume. La production est de 11,8 millions d'hectolitres (soit - 20 % par rapport à 2011) et inférieure de 11 % à la moyenne des cinq dernières années. La production viticole a souffert de mauvaises conditions climatiques qui expliquent l'essentiel du repli des volumes observé. Le froid hivernal et le vent ont détruit un nombre significatif de souches dans les vignobles rhodaniens du Gard, principalement en Grenache. Par la suite les températures fraîches au printemps ont ralenti le développement et l'éclosion des bourgeons (débourrement). L'hétérogénéité selon les terroirs et les cépages a persisté après la floraison, entraînant un retard dans le développement végétatif. En fin de phase de développement du raisin, en lien avec les conditions fraîches et humides durant la floraison, des chutes des jeunes fruits (coultre) pendant la floraison ont été constatées, particulièrement sur Grenache et Merlot.

Durant l'été, la chaleur et les vents humides maritimes ont contribué au développement de maladies cryptogamiques, dont le mildiou qui a été bien maîtrisé, mais aussi le risque de l'oïdium souvent difficile à contenir. Les conditions chaudes et sèches de l'été ont affecté particulièrement les blancs (Chardonnay notamment), mais aussi certains rouges comme le Merlot. Les pluies de fin août et septembre ont été bénéfiques au développement des baies sur les cépages plus tardifs, dans une partie du vignoble seulement (Gard et Est Hérault principalement). Elles n'ont toutefois pas permis ailleurs de compenser la forte baisse de volume subie par les cépages précoces.

La production étant peu élevée en 2012, le rendement de la vigne (production rapportée à la surface) connaît donc à nouveau de faibles niveaux, après une année 2011 exceptionnelle. Tous les départements de la région sont touchés par cette baisse (graphique 1), le Gard apparaissant plus préservé que les autres.

● Des cours qui restent élevés

En partie en raison des moindres volumes enregistrés en 2012, les cours des vins ont gardé un niveau élevé. Le cours record de 2011 des vins rouges et rosés à indication géographique protégée (IGP) a été dépassé en 2012 avec plus de 73 euros par hectolitre. Ces vins constituent entre 55 % et 60 % de la production régionale viticole. Les cours des autres vins, rouges, rosés et blancs restent élevés, même si leur niveau n'atteint pas de record (graphiques 2, 3 et 4).

● Production de fruits difficile en raison des conditions climatiques, mais dans un bon calendrier

Au cours de la campagne agricole de 2012, les productions de plusieurs fruits ont été perturbées par le climat. Les gels d'avril, suivis de pluies abondantes au printemps ont perturbé la floraison et le développement des fruits des pommiers et des poiriers. De plus, ces im-

Agriculture et viticulture

portantes précipitations ont fait éclater les cerises. L'impact sur la récolte a été sensible : - 28 % pour la production de cerises et des baisses dans la plupart des autres productions de fruits. S'agissant des pêches-nectarines dont la région est le premier producteur national, la nette baisse de la production (- 11 %) fait suite à de mauvaises conditions météo mais également aux difficultés économiques et aux arrachages liés à la sharka (virus parasite) qui diminuent les surfaces en production. L'abricot (le Languedoc-Roussillon en est le 2^{ème} producteur français) est le seul fruit dont la production a progressé en 2012 (+ 3 %), malgré des surfaces réduites.

En 2012, le calendrier de production pour les abricots et les pêches-nectarines a permis un étalement habituel des récoltes et a évité un télescopage avec les mises sur le marché des productions des autres régions françaises et européennes. La consommation des produits d'été, légèrement défavorisée en juillet par un climat pluvieux et frais, s'est ensuite activée avec le réchauffement des températures.

Les prix connaissent des variations mitigées : ceux de la pêche-nectarine sont en hausse en 2012, après avoir connu un niveau très bas en 2011. Pour l'abricot en revanche, les cours sont inférieurs de 11 % à ceux de 2011. Pour la cerise, les prix progressent de + 35 % relativement à 2011.

● Légumes : une bonne année sauf pour le melon

Les productions ont parfois été altérées par les conditions climatiques, mais l'année reste bonne concernant les légumes, à l'instar de la tomate. Sa commercialisation a été favorisée par la moindre concurrence de la tomate marocaine en début de campagne, aussi affectée par le climat, et de la tomate belge et néerlandaise en juillet-août. Fin août, le marché national a résisté au difficile écoulement d'une offre abondante de tomates de diversification, malgré la demande. S'agissant des tomates destinées au marché du frais, la production régionale est en recul (- 5 %), un peu plus que la production nationale (- 4 %). En Languedoc-Roussillon, plus de la moitié de la production de tomates est destinée à l'industrie. En 2012, ce secteur affiche un volume en croissance de 20 %.

Si l'année a été plutôt bonne pour les légumes, le melon (légume le plus important en termes de surfaces pour la région) fait exception. Sa campagne de commercialisation est ponctuée par deux périodes de crise conjoncturelle, mi-juillet et en août. Le bas niveau de prix, - 15 %

par rapport à 2011, résulte de la fragilité du marché : une demande peu dynamique, en dehors d'un soubresaut fin août, et une offre intérieure supérieure de 5 % à celle de 2011. Le marché est déséquilibré en mai par la concurrence des melons du bassin méditerranéen, en août par un télescopage entre bassins de production et l'arrivée précoce sur le marché d'une partie de la production, puis en septembre par la concurrence des fruits d'automne. Les surfaces et les productions en melons sont stables dans la région comme sur le reste du territoire national. Pour le concombre, la crise E. Coli survenue en 2011 a eu un double effet sur la campagne 2012 : d'une part la réduction des surfaces plantées ailleurs qu'en Languedoc-Roussillon (- 5 % France entière, stabilité dans la région), et d'autre part l'amplitude en mai et juin 2012 de la hausse des prix par rapport à 2011. Dans la région, la production, qui n'avait pas baissé en 2011, est stable alors qu'elle progresse en France.

La production de salades chicorées (frisées et scaroles) enregistre une très forte hausse (+ 12 %). La campagne précédente de 2011 ayant été particulièrement faible, cette forte croissance ne suffit pas pour retrouver un niveau de production similaire à ce qui était observé auparavant. En effet, le froid subi pendant une vingtaine de jours en février 2012⁽¹⁾ avait très fortement pénalisé la production et précipité la fin de la campagne.

(1) Pour la salade, la campagne court de mai à avril et ne correspond pas à l'année civile.

Encadré méthodologique :

Recalage des données chiffrées des statistiques agricoles annuelles
Les données chiffrées des tableaux présentés dans cet article peuvent différer de celles communiquées antérieurement. En effet, afin de prendre en compte les résultats du recensement agricole 2010, un recalage des surfaces de chaque culture a été effectué entre les points 2000 et 2010 des deux recensements à partir de la tendance de chacune des séries et complété d'une expertise des niveaux de rendements.
Toutes les données du recensement 2010 et des séries rebasées sont accessibles à cette adresse :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>

Tab. 1 - Productions des exploitations agricoles du Languedoc-Roussillon

Unités : quintaux et %

	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
Concombres	100 130	112 570	126 240	121 370	121 700	+ 0,3
Salades laitues*	381 075	363 215	344 175	271 220	275 670	+ 1,6
Salades chicorées (frisées et scaroles)*	222 030	190 535	173 165	141 480	158 540	+ 12,1
Tomates (serre et hors serre)	697 330	836 630	897 550	692 200	714 160	+ 3,2
<i>dont Tomates serre</i>	392 230	342 030	345 210	324 690	317 760	- 2,1
<i>dont Tomates hors serre</i>	305 100	494 600	552 340	367 510	396 400	+ 7,9
Courgettes	189 340	173 400	180 960	174 330	181 770	+ 4,3
Melons	520 905	541 495	562 240	551 000	560 000	+ 1,6
Pêches, Nectarines et Brugnon	1 385 650	1 445 575	1 378 070	1 333 400	1 179 735	-11,5
Abricots	280 510	541 745	417 175	407 800	419 450	+ 2,9
Pommes de table	810 550	813 130	817 695	882 545	789 210	- 10,6
<i>dont Pommes Granny Smith</i>	185 995	177 445	195 240	219 590	176 800	- 19,5
<i>dont Pommes Golden</i>	154 270	169 090	171 290	179 155	167 600	- 6,4
Cerises	52 780	65 845	47 995	60 000	43 230	- 28,0

* : la campagne court de avril à mars. Les données débordent donc du cadre de l'année civile 2012 et portent en partie sur des mois de 2013.

Source : statistique agricole annuelle – Srise Draaf Languedoc-Roussillon

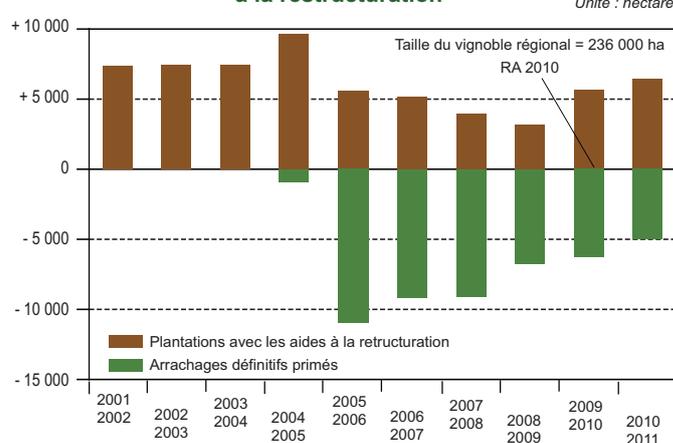
Agriculture et viticulture

Encadré 1 : le potentiel viticole recule ces 10 dernières années et continue à se restructurer activement

Le rétablissement de l'arrachage aidé est intervenu en 2004-2005, après huit années sans aides, dans les Pyrénées-Orientales. Les arrachages ont ensuite été étendus à l'ensemble de la région, réduisant graduellement les superficies viticoles jusqu'à la campagne 2010-2011. La fin des primes à l'arrachage en 2011 a fait suite à une décision européenne. Les arrachages ainsi indemnisés sont à caractère définitif et correspondent à l'abandon de l'activité viticole par son bénéficiaire sur les terres concernées (avec une priorité donnée aux arracheurs de la totalité de leurs terrains et aux viticulteurs de plus de 55 ans). Ils portent sur un total de 48 000 ha entre 2004 et 2011. Des arrachages à caractère définitif mais non indemnisés ont pu également intervenir sur la période (droits de plantation non réutilisés pendant leur période de validité).

En outre, les arrachages de vigne peuvent aussi être provisoires et répondre à des besoins de renouvellement ou restructuration des terres viticoles. Dans ce cas, l'exploitant concerné dispose de droits de plantation valables pendant 8 années. L'Organisation Commune du Marché (OCM) viticole aide notamment les opérations de replantation visant la restructuration du vignoble, dominée par la reconversion variétale. 6 200 ha de vignes sont ainsi plantés chaque année en moyenne depuis 10 ans, avec quelques variations. En 2008 et 2009 notamment, la faiblesse des superficies concernées correspond à une transition entre deux régimes distincts de restructuration collective régionale du vignoble.

Graphique - Plantations de vignes avec aide à la restructuration



Encadré 2 : Revenus agricoles en 2011 : une tendance à la hausse grâce à la viticulture

Chantal PAILLER - DRAAF

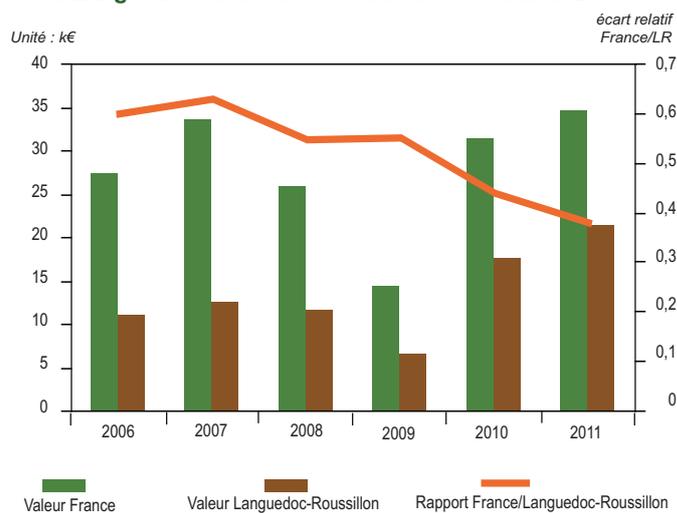
Le revenu moyen que les 20 000 non-salariés de l'agriculture (chefs d'exploitation, co-exploitants, autres actifs familiaux...) tirent de leur activité s'établit à 21 400 euros en Languedoc-Roussillon en 2011. Il est notamment en hausse de 22 % relativement à 2010 (en euros constants). Mais les augmentations de revenus agricoles ne sont pas identiques pour tous les agriculteurs selon leur spécialisation. Les viticulteurs en sont les principaux bénéficiaires.

A l'échelon national, la hiérarchie des revenus agricoles entre régions reste inchangée : les revenus les plus élevés sont toujours dans le bassin parisien (céréales, grandes cultures et vignoble champenois) et les plus faibles dans le Limousin, le Sud et le Sud-Ouest (élevages bovins viande et ovins, vignes et fruits). La région Languedoc-Roussillon reste parmi celles dont les revenus agricoles sont les plus bas, devant le Limousin. Néanmoins, l'écart à la moyenne métropolitaine continue de se resserrer : le revenu agricole dans la région était inférieur de plus de 55 % au revenu moyen national au cours des années 2005 à 2009, années de crise viticole. En 2011, l'écart est de 40 %.

La viticulture, représentant près de la moitié de la production agricole régionale, est en grande partie à l'origine de l'amélioration du revenu agricole régional. Le revenu par unité de travail (équivalent temps plein non salariés) des exploitations agricoles régionales a atteint les 20 000 euros pour les viticulteurs en 2011, le plus élevé depuis onze ans. L'amélioration du revenu dans la viticulture résulte surtout de la hausse des prix, et parfois, comme en 2011 de la hausse des quantités. En effet, les prix ont progressé depuis plusieurs années, notamment de + 3 % en 2011 par rapport à 2010, et de + 17 % entre 2010 et 2009.

Revenu agricole : Les indicateurs de revenu agricole portent sur les exploitations agricoles métropolitaines moyennes et grandes (production brute standard supérieure à 25 000 euros). Ils s'appuient sur les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA). Le revenu agricole par actif correspond au Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) rapporté au nombre d'unités de travail annuel non-salarié (UTANS), c'est-à-dire par équivalent temps plein non salarié.

Graphique - Evolution des revenus moyens agricoles par actif de 2006 à 2011 en Languedoc-Roussillon et en France en valeur 2011



Industrie

Patrick CROSNIER - DIRECCTE, Hubert AIMARD - Banque de France

Croissance de l'activité industrielle régionale moindre qu'en 2011

L'activité de l'industrie régionale croît en 2012 avec un chiffre d'affaires des entreprises en hausse de + 2,7 %, moindre qu'en 2011. Après un premier semestre 2012 en retrait, poursuivant la tendance de la fin de l'année 2011, la production régionale se redresse légèrement en fin d'année. La progression plus forte des exportations tire la croissance régionale. Les secteurs les plus porteurs sont ceux des équipements électriques et électroniques, en très forte croissance, des industries agroalimentaires et du matériel de transport. Dans le reste des activités productives, les services informatiques et l'ingénierie ont une croissance soutenue.

www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr
www.banque-france.fr

En 2012, l'activité industrielle régionale affiche des résultats positifs grâce aux exportations

L'activité industrielle, mesurée par le chiffre d'affaires des entreprises de la région, progresse en 2012, contrairement à la majorité des autres régions de France (graphique 1). Cependant cette croissance est inférieure à celle observée dans les deux régions voisines, Midi-Pyrénées (+ 5,5 %) ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 7,5 %).

En Languedoc-Roussillon, le niveau d'activité, après avoir faibli au premier semestre 2012, se redresse très légèrement en fin d'année pour afficher une croissance de l'ordre de + 2,7 %, contre + 6,4 % en 2011. L'exportation contribue pleinement à la croissance des entreprises régionales : son évolution est de + 6,5 % pour l'année 2012 (graphique 2). Parallèlement, l'emploi, intérim compris, baisse légèrement.

L'excédent brut d'exploitation (cf. définition) se maintient par rapport à l'année antérieure, avec toutefois des disparités selon les secteurs. Les industries agroalimentaires ainsi que le sous-secteur des équipements électriques, électroniques et autres machines contribuent au maintien des excédents bruts d'exploitation constaté dans l'industrie.

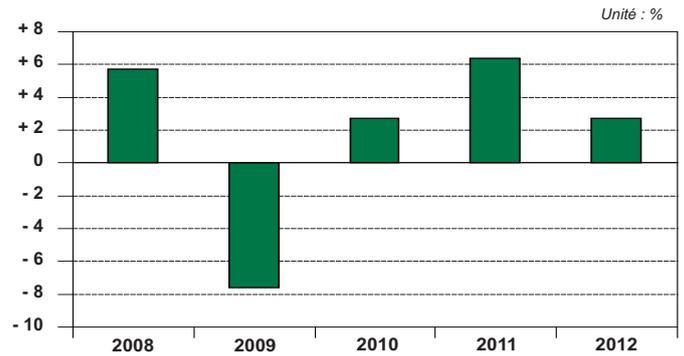
L'activité dans l'agroalimentaire en hausse légère

En 2012, l'activité des entreprises du secteur agroalimentaire, mesurée par le chiffre d'affaires, augmente dans la plupart des régions françaises, contrairement aux autres secteurs d'activités. Le Languedoc-Roussillon apparaît même en retrait par rapport à nombre d'autres régions.

Pour autant, l'activité des industries agricoles et alimentaires de la région croît de + 3,6 % en 2012, faisant suite à la forte hausse de + 7,9 % en 2011 (graphique 3). Cette croissance résulte en partie du dynamisme du marché extérieur puisque les exportations ont crû de plus de + 6 %. Après une stabilisation lors des deux dernières années, les investissements augmentent de + 20 %, sans pour autant dégrader les excédents bruts d'exploitation des entreprises qui se sont améliorés cette année.

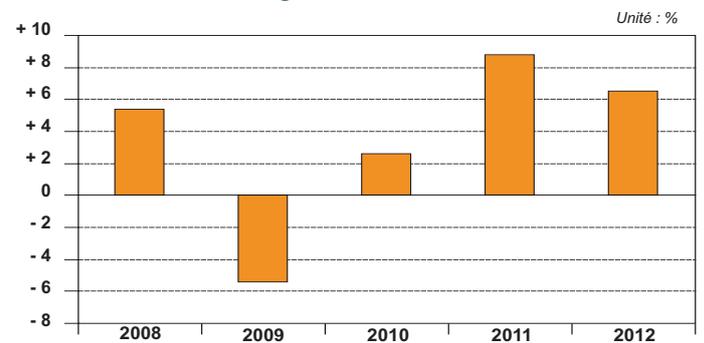
L'évolution de l'activité est différente selon les sous-secteurs. Ainsi, l'activité est soutenue sur l'année dans le segment du travail du grain et de la fabrication d'aliments pour animaux. L'activité s'améliore dans la fabrication des autres produits alimentaires alors que les résultats sont plus contrastés dans la fabrication de produits laitiers pour la seconde année consécutive. Au total, la croissance modérée de l'activité pèse sur la croissance générale de l'activité industrielle puisque l'industrie agroalimentaire représente 19 % des effectifs d'emplois industriels régionaux.

Graph 1 - Evolution annuelle du chiffre d'affaires dans l'industrie en Languedoc-Roussillon



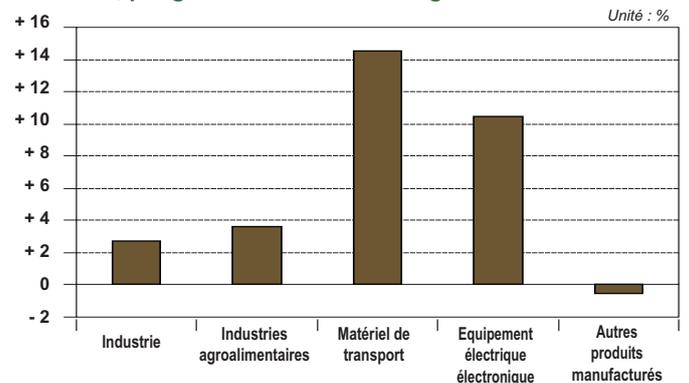
Source : Banque de France

Graph 2 - Evolution annuelle des exportations de l'industrie en Languedoc-Roussillon



Source : Banque de France

Graph 3 - Evolution annuelle du chiffre d'affaires en 2012, par grands secteurs en Languedoc-Roussillon



Source : Banque de France

L'évolution de l'activité est très favorable dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques

La croissance est soutenue dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques et autres machines, et plus précisément dans les produits informatiques, électroniques et de communication. Dans ce secteur, la hausse de l'activité se poursuit en 2012 avec + 10 % après une forte augmentation en 2011 (+ 20 %). La hausse des exportations de + 20 % après un accroissement de + 12 % en 2011 porte la croissance du secteur. Le dynamisme de l'activité est plus particulièrement important sur les produits informatiques et les machines et équipements. En revanche, la baisse des investissements est notable, - 15 % en 2012, faisant suite à une relative stabilité depuis

3 ans. Les excédents bruts d'exploitation des entreprises s'améliorent. La croissance de l'activité du secteur impacte modérément la croissance globale de l'industrie puisqu'elle représente 11 % des effectifs industriels régionaux.

● En revanche l'activité de la fabrication des autres produits industriels recule légèrement

Le secteur des autres produits industriels (par exemple la métallurgie et produits métalliques ou le textile, habillement, cuir et chaussures), qui représente 60 % des effectifs industriels régionaux, est stable en 2012 (- 0,5 %) après avoir progressé au cours des deux dernières années (+ 3,5 % en 2011, + 5,8 % en 2010). En effet, l'export soutient moins l'activité en 2012 que les années précédentes.

Ce recul de l'activité se retrouve dans les différents sous-secteurs. Le travail du bois et du papier, l'industrie pharmaceutique et le segment des instruments et fournitures à usage médical et dentaire résistent et limitent ce recul. Le redressement observé en fin d'année dans presque tous les sous-secteurs encourage cependant à l'optimisme. Seule la fabrication de produits ayant leurs débouchés dans le secteur du BTP (éléments en verre, en béton et en métal pour la construction) fait exception, en ligne avec le recul de l'emploi.

● La croissance a été vive dans la fabrication des matériels de transport

L'activité dans le secteur de la fabrication de matériels de transport est en nette progression. La hausse moyenne du chiffre d'affaires est de + 14 % en 2012, après une hausse de + 10 % en 2011. L'activité est soutenue par ses exportations dont l'évolution est supérieure à + 25 %. Le recul des investissements est fort (- 15 % en 2012), mais fait suite aux investissements importants réalisés les deux années antérieures. L'impact de cette forte croissance est cependant à relativiser, les effectifs d'emplois de ce secteur pesant seulement pour 3 % des effectifs industriels.

Baisse de la production industrielle française en 2012

En 2012, la production manufacturière française est en recul de - 2,2 % en volume. La production a augmenté dans l'énergie (+ 1,4 %), s'est stabilisée dans les industries alimentaires (+ 0,5 %). Elle a reculé dans les autres secteurs comme ceux des équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines (- 2,3 %), les matériels de transport (- 3,9 %), et les autres industries (- 3,2 %).

En valeur, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière française est en hausse en 2012, + 0,7 %.

Source : Insee - traitement DIRECCTE Languedoc-Roussillon de l'Indice de la Production Industrielle

Sources et définitions

Les sources principales de cet article sont l'enquête annuelle réalisée en début d'année 2013 et les enquêtes mensuelles de la Banque de France. Les chiffres utilisés ne sont pas déflatés et ne correspondent donc pas à une évolution en volume de la production ou de l'investissement. D'autre part, les chiffres des effectifs tiennent compte des intérimaires.

Excédent brut d'exploitation (EBE) est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. L'EBE correspond à l'excédent qui reste dans l'entreprise en ne tenant compte que des produits et charges nécessaires à l'exploitation.

Nomenclature :

[Insee - Définitions et méthodes - NAF rév. 2, 2008 - Niveau 1 - Liste des sections](#)

Industrie

En dehors de l'industrie, d'autres activités productives comme certaines activités de services aux entreprises et de commerce de gros poursuivent leur croissance en 2012

L'industrie contribue à la production de biens qui n'ont a priori pas vocation à être consommés sur le territoire. Cette caractéristique définit l'économie productive. D'autres secteurs que l'industrie ont cette même caractéristique, tels que le commerce de gros, et les services aux entreprises. Les services aux entreprises contribuent au développement des autres secteurs par leurs activités de conseil et d'appui. Les entreprises de service et de commerce de gros jouent également un rôle important dans la croissance régionale d'une activité fortement influencée par la concurrence internationale et par la commercialisation sur les marchés extérieurs.

Le chiffre d'affaires des services aux entreprises tels l'informatique, l'ingénierie ou l'intérim est à la hausse entre + 3 % et + 4 % selon les secteurs. Leur croissance est cependant plus faible que celle de l'an dernier. En revanche les activités de nettoyage sont stables et celles des transports routiers sont en retrait.

La hausse légère de l'activité de négoce de gros de + 0,9 % en 2012 est portée par l'exportation qui augmente de + 6,2 %. La bonne tenue dans l'agroalimentaire permet ce maintien de l'activité du secteur. En revanche, le chiffre d'affaires du secteur des équipements industriels est en retrait, expliquant le repli global des produits industriels. L'activité des biens domestiques enregistre de bonnes performances, tandis que les biens intermédiaires, constituant près d'un tiers du chiffre d'affaires du négoce de la région, sont à peine stables, pâtissant de la baisse de l'activité de la construction.

Le Languedoc-Roussillon, 8^{ème} région pour l'éolien et 4^{ème} pour le photovoltaïque - Claire BASTY - DREAL

Au 31 décembre 2012, le parc éolien en France, y compris en Outre-Mer, atteint une puissance ⁽¹⁾ maximale raccordée de 7 562 Mégawatts (MW). Cette puissance est en augmentation de + 11 % par rapport à fin 2011, grâce à 96 nouvelles installations raccordées au cours de l'année 2012. Cette hausse est cependant moins importante que la hausse de 2011.

La production d'électricité éolienne cumulée sur l'année 2012 s'établit à 14,3 TéraWattHeures (TWh) en France, ce qui représente l'équivalent de 78 jours d'utilisation à pleine puissance et un accroissement de + 23 % par rapport à la production de 2011. Avec 14,3 TWh, la production d'énergie éolienne représente 3 % de la consommation nationale d'électricité, soit une progression par rapport à 2011 (2,6 %).

Au 31 décembre 2012, la puissance du parc éolien du Languedoc-Roussillon s'élève à 473 MW, soit une évolution de + 8 % en un an, plaçant la région au 8^{ème} rang national. Le productible correspondant à 2 500 heures de fonctionnement du parc régional peut ainsi être estimé à 1 182 GWh.

Le parc photovoltaïque atteint en France une puissance de 4 003 MW en fin d'année 2012. Malgré un très net ralentissement des puissances raccordées en fin d'année, le parc s'est accru de + 37 % par rapport à fin 2011, soit une puissance supplémentaire de 1 079 MW sur l'ensemble de l'année. Près de 59 % de cette puissance supplémentaire provient d'installations de grande taille (de plus de 250 kW). La production d'énergie photovoltaïque représente moins de 1 % de la consommation nationale d'électricité.

Le parc photovoltaïque en Languedoc-Roussillon s'élève à 327 MW, soit une évolution de + 26 % par rapport à fin 2011, plaçant la région au 4^{ème} rang national. Le productible correspondant à 1 300 heures de fonctionnement peut ainsi être estimé à 425 GWh.

(1) La puissance d'un outil de production d'électricité se mesure en MW (mégawatt) ou GW (gigawatt). La production d'électricité (l'énergie produite) se mesure en GWh (gigawatt-heure) et en TWh (térawatt-heure).

Construction - Logement

Jacques BAGHI, Bertrand ODDO - DREAL

La construction dans une passe difficile

L'activité dans la construction de logements diminue en 2012, avec seulement 15 000 logements commencés. Les autorisations de construire baissent moins que les mises en chantiers. La commercialisation de logements neufs également connaît une très forte baisse. Celle-ci est due à un fléchissement de la demande en investissements locatifs et à l'impact de la crise sur les revenus des ménages. Dans les travaux publics, l'année 2012 est aussi marquée par une baisse de l'activité, le chiffre d'affaires affiche un recul de - 2 à - 3 %.

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

En 2012, 24 500 logements ont été autorisés à la construction en Languedoc-Roussillon, soit une baisse de 2 000 logements par rapport à l'année précédente (tableau 1). Cette diminution du nombre de projets de construction s'accompagne en 2012 d'un phénomène qui impacte directement les travaux en cours et donc l'activité présente : les nouvelles mises en chantier de logements s'effondrent et atteignent à peine 15 000 logements, soit le plus bas chiffre depuis 1993.

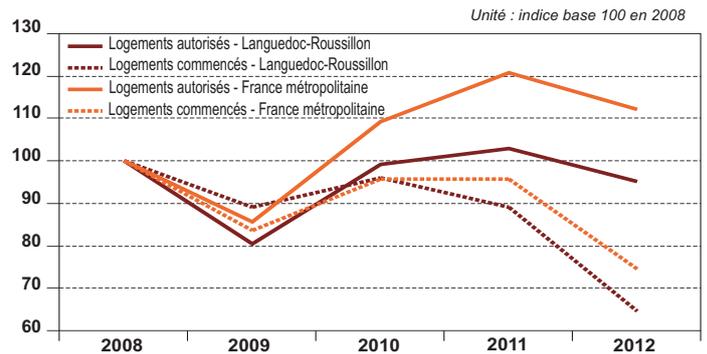
Si la baisse du nombre de logements commencés est très pénalisante pour l'activité du secteur, l'impact du recul des autorisations l'est au moins autant pour son activité future, car elles représentent des potentielles mises en chantier. Traditionnellement, les autorisations sont un peu supérieures aux ouvertures de chantiers. En effet, toutes les autorisations de construction ne donnent pas lieu à leur réalisation, et ce pour différentes raisons (annulation pour des raisons économiques, annulation du permis suite à une modification du projet imposant le dépôt d'un nouveau permis, etc.). En 2012, l'effondrement des mises en chantier est beaucoup plus marqué que la baisse des autorisations (graphique 1), suggérant davantage d'abandons de projet.

Au-delà des chiffres régionaux en matière de construction, il existe depuis quelques années des déséquilibres profonds entre zones géographiques. En particulier, le dynamisme de l'agglomération de Montpellier, du fait de son poids important dans la région, effaçait jusqu'à présent des situations plus atones dans d'autres territoires. En 2012, ce moteur de la croissance régionale a tendance à s'essouffler lui aussi. Si le poids du Montpellierain dans la construction régionale reste majeur, voire se renforce, ce territoire est aussi touché par le ralentissement de la construction.

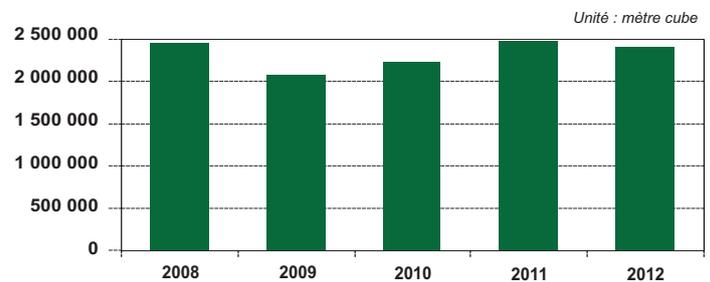
De même, la commercialisation de logements neufs marque le pas (tableau 2). En 2012, le nombre de logements neufs vendus est en baisse de - 32 % par rapport à 2011, soit un amoindrissement deux fois plus prononcé que celui de la France métropolitaine. Plusieurs raisons expliquent ce décrochage. D'une part l'investissement locatif a notamment été touché par des modifications réglementaires : annonce de la fin du dispositif « Scellier » et attente des modalités pratiques de mise en œuvre du « Duflo ». D'autre part, la situation économique des ménages du Languedoc-Roussillon se détériore avec la crise, ne favorisant pas l'achat de logements neufs.

L'investissement locatif dans la région a une influence très forte sur le volume de construction. En 2010, plus de la moitié des achats de logements collectifs neufs relevait du dispositif Scellier de défiscalisation. L'attrait de ce dispositif, en grande partie du fait d'investisseurs extérieurs à la région, a eu un effet d'entraînement important sur le secteur du bâtiment. A l'inverse, l'arrêt du dispositif contracte une grande partie de la demande. Le taux d'utilisation du dispositif Scellier est descendu à un tiers en 2011 et un quart en 2012.

Par ailleurs, la crise économique affecte plus lourdement le Languedoc-Roussillon que d'autres régions. La dynamique démographique de la région, qui alimente normalement la demande en logements, est contrainte par la situation économique des ménages : le taux de chô-

Graph 1 - Évolution de la construction de logements en Languedoc-Roussillon et en France

Champ : logements individuels et collectifs
Source : SOeS, Sit@del2, données brutes en dates réelles

Graph. 2 - Livraisons de béton en Languedoc-Roussillon

Source : SNBPE (syndicat national du béton prêt à l'emploi)

Le logement social, amortisseur de crise ?

Le Languedoc-Roussillon est nettement déficitaire en logements sociaux. Il y a 4,5 logements sociaux pour 100 habitants, alors que la moyenne métropolitaine est de 7,1 au début de l'année 2012. Face à ce retard, la construction de logements sociaux est accélérée. La croissance du parc de logements des bailleurs sociaux a été deux fois plus rapide dans la région, + 3 % en 2011, que sur l'ensemble de la métropole. Près de 4 500 logements sociaux ont été financés en 2012, contre moins de 3 000 en 2008. Alors que les ventes de logement en investissement locatif s'essoufflent, les mises en service de logements sociaux prennent pour partie le relais ; sans toutefois compenser le déficit du secteur privé.

Par ailleurs, des fonds sont versés en priorité aux propriétaires afin de réduire la précarité énergétique et de résorber l'habitat indigne. En 2012, l'Anah (Agence nationale de l'habitat) a dépensé 20 millions d'euros pour répondre à ces objectifs. Le programme « habiter mieux » monte en puissance. Démarré en janvier 2011, il a permis de traiter 2 ans plus tard près de 1 000 logements avec, sur 2012, un doublement du contingent aidé par rapport à l'exercice précédent.

Le chômage est élevé, les revenus stagnent, limitant ainsi les capacités d'investissement des Languedociens et Roussillonnais. Pourtant, jamais les prêts sont autant attractifs, avec des taux d'intérêt historiquement bas. Mais les règles prudentielles imposées aux banques, notamment le niveau de fonds propres exigible rendent l'accès aux crédits plus difficiles. De ce fait, nombre de ménages ne peut plus réaliser leur projet faute de financement. L'activité d'entretien est également affectée

par le recul de la demande comme en atteste le baromètre de suivi conjoncturel de l'activité des entreprises du bâtiment lié à l'entretien et à l'amélioration du bâtiment produit par le Ministère en charge du logement.

Dans ce contexte morose de marché du logement neuf, l'ajustement par les prix, qui pourrait permettre une relance par l'offre, n'a pas été entrepris. Les prix de 2012 restent supérieurs à ceux de 2011 ; à titre d'illustration, les prix de vente moyens au m² en 2012 pour les appartements neufs sont supérieurs de 3,7 % à ceux observés en 2011. Un renversement semble s'amorcer en fin d'année, sans que le volume de ventes permette encore de le confirmer.

Dans ce contexte, la faible baisse de la consommation de béton prêt à l'emploi ne traduit pas la nette dégradation de l'activité de la construction neuve (graphique 2). Pour le logement, la consommation de béton en 2012 correspond en partie à des ventes réalisées en 2011, année plus stable. Les chantiers sont en cours, avec des logements vendus les années antérieures. De ce fait, l'activité des constructeurs n'est pas encore touchée significativement par la baisse d'activité des promoteurs, même si des signaux négatifs sont perceptibles.

Dans les travaux publics, l'année 2012 s'avère également difficile. La demande hésitante et l'inflation font reculer le chiffre d'affaires de l'ordre de 2 à 3 %. L'année 2012 est marquée par la difficulté des collectivités locales à financer leurs projets. L'accès au crédit est rendu difficile depuis le retrait de la Banque Dexia et dans l'attente d'un nouvel opérateur dédié aux financements des projets des collectivités locales. De plus, la réduction des durées de prêt contrarie la réalisation d'équipements lourds nécessitant des amortissements de long terme.

Construction - Logement

Une progression de la performance énergétique à plusieurs vitesses

La performance énergétique de l'habitat est une réalité qui peu à peu prend corps.

En fin 2012, la construction neuve poursuit sa marche en avant en termes de qualité environnementale. Le nombre de demandes de labellisation BBC (Bâtiment Basse Consommation conforme à la réglementation thermique 2012) de logements neufs progresse sur l'exercice précédent de + 61 %, rythme identique à celui observé en moyenne nationale. Rapportées aux mises en chantiers, les demandes de labellisation concernent 44 % de la construction neuve de logements. Sur les locaux, en rythme annuel de + 137 %, la progression du cumul des surfaces correspondant aux demandes de labellisation BBC peut apparaître spectaculaire. La performance établie demeure toutefois modeste au regard des surfaces véritablement impactées par ce dispositif (2 700 m²). Sur le volet rénovation, le Languedoc-Roussillon compte moins de 1 500 logements ayant justifié d'une demande depuis la création de la labellisation BBC rénovation. Ce bilan est modeste au regard des 850 000 résidences principales construites avant 1990.

Le nombre d'éco-PTZ (prêt à taux zéro permettant l'amélioration thermique des logements) a du mal à décoller. Il s'inscrit sur un rythme annuel proche d'un millier d'unités. Rapporté au parc éligible, le nombre de logements bénéficiant de ce prêt se situe à 8,4 pour 1 000. Ce ratio est au demeurant bien plus important sur l'individuel (13 pour 1 000) que sur le collectif (2 pour 1 000).

Au final l'ensemble de ces dispositifs traduit une orientation plutôt favorable qu'il conviendrait toutefois d'amplifier pour répondre véritablement aux enjeux de l'amélioration de la performance énergétique.

Tab. 1 - Nombre de logements autorisés en Languedoc-Roussillon en 2012

Unités : nombre, et %

	Logements individuels		Logements collectifs et logements en résidence		Total		
	Logements en 2012 (nombre)	Taux d'évolution 2011/2012 (%)	Logements en 2012 (nombre)	Taux d'évolution 2011/2012 (%)	Logements en 2012 (nombre)	Taux d'évolution 2011/2012 (%)	Taux d'évolution moyen annuel sur 5 ans (1)
Aude	2 019	- 1,7	782	- 2,7	2 801	- 2,0	- 7,5
Gard	3 307	- 10,8	1 832	+ 4,2	5 139	- 6,0	- 5,9
Hérault	4 066	- 22,1	7 064	- 11,1	11 130	- 15,5	- 1,7
Lozère	420	- 0,9	127	+ 28,3	547	+ 4,6	- 6,2
Pyrénées-Orientales	2 436	+ 1,8	2 498	+ 22,9	4 934	+ 11,5	+ 0,5
Languedoc-Roussillon	12 248	- 11,2	12 303	- 2,7	24 551	- 7,1	- 3,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée
Source : SOeS, Sit@del2, données brutes, en date réelle connues au 15 avril 2013

Tab. 2 - Prix de vente des maisons et des appartements neufs

Unités : nombre, euros et %

	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine		
	2012	Taux d'évolution 2011/2012 (%)	Taux d'évolution moyen annuel sur 5 ans (2) (%)	2012	Taux d'évolution 2011/2012 (%)	Taux d'évolution moyen annuel sur 5 ans (2) (%)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	493	- 35,9	- 20,5	8 359	- 16,4	- 12,6
Prix moyen par maison	216 389 €	+ 1,8	- 2,0	250 403 €	+ 1,2	0,0
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	4 690	- 31,2	- 9,3	77 853	- 16,5	- 6,8
Prix moyen au m ²	3 490 €	+ 3,7	+ 2,4	3 861 €	+ 2,3	+ 3,4

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers

Source : SoeS.

Transports

● Laurent MARION - DREAL ●

Transports : des résultats contrastés

Le redémarrage de l'activité de transport de marchandises amorcée en 2010 et confirmée en 2011 connaît un coup d'arrêt en 2012. Tous les indicateurs sont à la baisse, seuls les volumes de marchandises transportées à l'intérieur de la région se maintiennent. Le transport de voyageurs faiblit également mais de façon plus modérée avec un secteur aérien stable régionalement et un secteur maritime en baisse.

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

● Transport routier de marchandises : seul le fret interne à la région se maintient

Le transport routier de marchandises, mesuré par le produit du tonnage transporté par le nombre de kilomètres parcourus, connaît un fort ralentissement en 2012. Celui des marchandises entrantes et celui des marchandises sortantes de la région chutent (graphique 1).

Entre 2011 et 2012, la baisse d'activité tous flux confondus en région est moins forte qu'au niveau national, - 6,7 % contre - 7,9 %. Sur les 5 ans passés, le taux d'évolution annuel moyen régional et le taux national sont de même ordre, - 5 % (tableau 1).

La baisse de 6,7 % du transport routier de marchandises dans la région est due à une diminution des distances parcourues et des volumes de marchandises transportées par route (en tonnes). Ces derniers diminuent de - 5 % entre 2011 et 2012 dans la région. En détaillant, le tonnage des entrées est en baisse de - 5 %, celui des flux internes de - 6 %. Le tonnage des sorties est quant à lui stable entre 2011 et 2012.

Sur la période de 5 ans, les volumes des flux entrants et sortants de la région décroissent en moyenne de - 3 % par an alors que ceux des flux internes qui constituent 70 % des volumes transportés est stable, autour de 68 millions de tonnes par an.

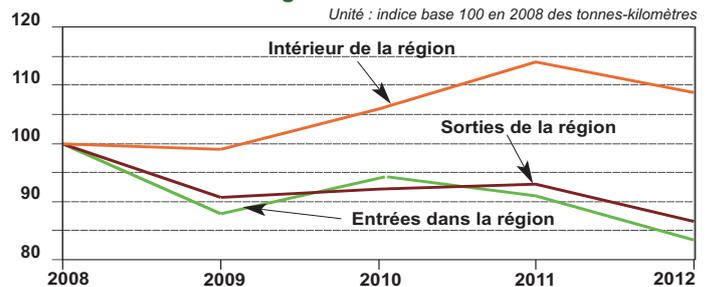
En parallèle de cette baisse d'activité du fret routier en 2012, le trafic autoroutier de poids lourds fléchit également de - 3 % sur la section Gallargues-Lunel de l'autoroute A9, après le rebond enregistré en 2010 et 2011 (graphique 2). Le trafic a baissé de - 2,2 % par an en moyenne entre fin 2007 et fin 2012 sur cette portion d'autoroute, section payante la plus fréquentée de la région.

● Transport de marchandises : baisse marquée des immatriculations

Dans un contexte de baisse de transport routier de marchandises, le nombre d'immatriculations de tracteurs routiers et de camions neufs en Languedoc-Roussillon chute également de - 13 % entre 2011 et 2012. Pour les tracteurs routiers, qui constituent plus de la moitié des véhicules industriels à moteur, cette baisse suit la tendance nationale. En revanche, concernant les immatriculations de camions, la baisse est plus marquée en région qu'en France métropolitaine (- 4 %).

Sur 5 ans, le nombre d'immatriculations de tracteurs routiers a chuté de - 2 % en moyenne annuelle atteint en Languedoc-Roussillon, contre - 3 % en France métropolitaine.

Graph 1 - Évolution du transport routier de marchandises en Languedoc-Roussillon



Source : SoeS, Enquête TRM

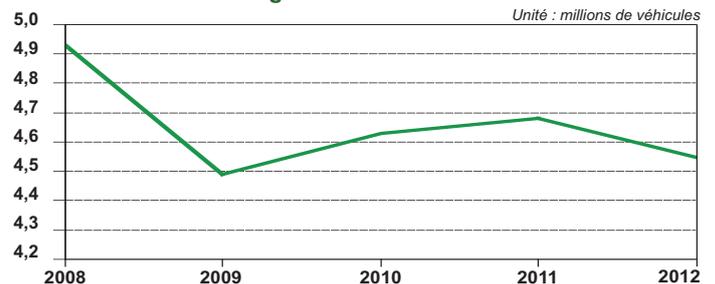
Tab. 1 - Transport routier de marchandises en Languedoc-Roussillon

Unités : millions de tonnes-kilomètres transportés et %

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine		
	2012 (millions de tonnes-kilomètres transportés)	Évolution annuelle	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)	Évolution annuelle	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)
Languedoc-Roussillon					
Entrées dans la région	3 358,9	- 8,3	- 5,6	//	//
Sorties de la région	3 760,8	- 6,4	- 5,6	//	//
Intérieur de la région	1 833,6	- 4,5	- 1,5	//	//
Total	8 953,3	- 6,7	- 4,8	- 7,9	- 4,9

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport routier de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée
Source : SoeS, Enquête TRM

Graph 2 - Trafic de poids lourds sur la section Gallargues - Lunel de l'A9 de 2008 à 2012



Source : Autoroutes du Sud de la France

Tab. 2 - Fret portuaire en Languedoc-Roussillon

Unités : millier de tonnes et %

	2012	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)
Sète	3 531	- 2,1	+ 1,5
Port-la-Nouvelle	1 938	- 9,1	- 0,7
Port-Vendres	257	- 16,0	- 2,6
Total	5 726	- 5,3	+ 0,6

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le fret portuaire si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée
Sources : EPR Port de Sète, DDTM66 - Capitainerie de port de Port-la-Nouvelle, CCI de Perpignan

Tab. 3 - Immatriculations de véhicules neufs

Unités : nombre et %

	Voitures particulières		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble des immatriculations (3)	
	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011
Aude	9 234	- 13,8	1 604	- 11,2	161	- 23,0	11 013	- 13,8
Gard	18 130	- 15,5	3 720	- 8,1	437	- 8,4	22 330	- 14,3
Hérault	26 161	- 18,9	6 107	- 12,6	519	- 16,2	32 846	- 17,7
Lozère	1 489	- 26,5	364	- 5,7	57	0,0	1 926	- 22,6
Pyrénées-Orientales	12 139	- 15,2	1 856	- 18,6	219	- 10,6	14 269	- 16,2
Languedoc-Roussillon	67 153	- 16,8	13 651	- 12,0	1 393	- 13,3	82 384	- 16,2
France métropolitaine	1 857 013	- 14,1	380 254	- 10,6	45 631	- 7,7	2 288 974	- 13,4

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC - (2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers - (3) : y compris les immatriculations de transports en commun
Sources : SoeS, SIDIV

Transports

● Le fret portuaire pâtit de la diminution des exportations

Le transport de marchandises maritime connaît aussi une baisse d'activité en 2012. Le tonnage du fret portuaire en Languedoc-Roussillon décroît de - 5 % entre 2011 et 2012. Même si les trois ports de commerce de la région, Sète, Port-la-Nouvelle et Port-Vendres sont concernés par une diminution des volumes manutentionnés, les résultats de Port-la-Nouvelle influent principalement sur cette évolution annuelle régionale (tableau 2).

Les importations à Port-la-Nouvelle ont pourtant augmenté de + 12 %, soit + 140 000 tonnes en 2012. Cette hausse est en partie imputable à une progression des importations d'hydrocarbures (+ 7 %) et à l'entrée de 80 000 tonnes de nourriture animale. Les exportations ont quant à elles chuté de - 35 % (- 330 000 tonnes) avec l'interruption des exportations de nourriture animale, la diminution des exportations de céréales et des autres solides en vrac.

À Sète, malgré la baisse modérée du fret en 2012, des fortes évolutions ont été constatées : les importations d'hydrocarbures ont augmenté en 2012 (+ 4 %, soit + 47 000 tonnes), tout comme celles des engrais (+ 27 %, soit + 58 000 tonnes) et de coques de pétrole (+ 97 %, + 56 000 tonnes). Les exportations de produits chimiques ont aussi connu une hausse importante (+ 68 000 tonnes). En revanche, les exportations d'huiles affichent une baisse de moitié (- 51 000 tonnes), celles de céréales une baisse d'un tiers (- 31 000 tonnes), - 23 % pour les exportations de tourteaux (- 30 000 tonnes) et - 30 % pour les marchandises diverses (- 97 000 tonnes).

Sur les cinq dernières années, l'activité portuaire de marchandises est cependant en légère hausse en Languedoc-Roussillon avec un volume de marchandises traitées qui a augmenté de + 260 000 tonnes au port de Sète.

● Effondrement des immatriculations de voitures particulières neuves

Concernant le transport des particuliers, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves enregistré en 2012 chute de - 17 % en Languedoc-Roussillon par rapport à 2011, soit - 13 600 immatriculations. Cette baisse est plus importante qu'au niveau national (tableau 3). Les immatriculations de véhicules de transport en commun régressent de moitié en un an en Languedoc-Roussillon, passant de 405 unités à 187. Sur les cinq dernières années, les immatriculations d'autobus et d'autocars neufs sont stables dans la région comme au niveau national.

● Trafic aérien stable

En 2012, le trafic aérien régional est stable avec 2 442 000 passagers transportés. Au-delà de ce constat, l'évolution du trafic aérien est différente selon les aéroports de la région. La fréquentation de l'aéroport de Montpellier qui concentre la moitié des usagers de la région diminue de - 1,9 % en un an, soit - 26 000 passagers qu'en 2011 (tableau 4). Toutefois, ce résultat est compensé par l'accroissement de fréquentation de l'aéroport de Béziers : + 30 000 passagers, suite au développement de lignes vers la Grande-Bretagne et les pays d'Europe du nord. L'aéroport de Carcassonne affiche aussi une hausse de son activité en 2012, avec + 28 500 passagers, soit + 7,5 % qu'en 2011.

Sur les cinq dernières années, la fréquentation de l'ensemble des aéroports régionaux est stable. Les baisses de - 3 % à - 4 % par an enregistrées aux aéroports de Perpignan, Carcassonne et Nîmes représentent au total sur la période 185 000 passagers de moins. La forte progression de la fréquentation de l'aéroport de Béziers, 32 000 passagers en 2007 à 224 000 en 2012, permet de contrebalancer ces chiffres au niveau régional.

● Moins de voyageurs dans les ports de la région en 2012

Si le trafic aérien de passagers est stable en 2012, le trafic maritime de voyageurs enregistre une baisse de - 29 %, dont une grande partie imputable au port de Sète (tableau 5). Le trafic de ferries assurant les liaisons régulières entre Sète et le Maroc a été totalement interrompu de janvier à avril 2012, suite aux difficultés financières rencontrées par la compagnie. Les lignes ont été rétablies au cours du mois de mai par un nouvel opérateur. De ce fait, le nombre de voyageurs dans le port de Sète a fortement chuté au cours du premier semestre (- 25 %). Au cours du second semestre, le trafic de passagers décroît de - 6 % à Sète.

Le trafic de voyageurs à Port-Vendres concerne uniquement les escales de navires de croisière dont le nombre varie entre 10 et 15 par an. En 2012, la fréquentation du port de Port-Vendres a baissé de - 17 %. Les évolutions annuelles de ce port sont très variables au vu du faible nombre d'escales annuelles et sont dépendantes des contenances des bateaux de croisière.

Tab. 4 - Transport aérien de passagers dans les aéroports du Languedoc-Roussillon

Unités : milliers de passagers et %

	2012	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)
Montpellier Méditerranée	1 288	- 1,9	0,0
Perpignan Rivesaltes	350	- 5,6	- 3,7
Carcassonne Salvaza	396	+ 7,5	- 3,3
Nîmes Arles Camargue	185	- 4,0	- 3,9
Béziers Vias	224	+ 15,3	+ 47,7
Total	2 442	+ 0,2	+ 0,1

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport aérien de passagers si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée

Source : MEDDTL (Direction de la sécurité de l'aviation civile du Sud-Est)

Tab. 5 - Transport maritime de voyageurs dans les ports du Languedoc-Roussillon

Unités : passagers et %

	2012	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1)
Sète	135 525	- 29,1	- 13,8
Port-Vendres	2 775	- 17,2	- 6,7
Total	138 300	- 28,9	- 13,7

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport maritime de voyageurs si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée

Sources : EPR Port de Sète, DDTM66 – Capitainerie de port de Port-la-Nouvelle, CCI de Perpignan

Carburants : Interruption de l'augmentation continue des prix depuis 2009

L'année 2012 est marquée par une forte volatilité des cours des produits pétroliers. Le prix du litre de gazole varie de 1,34 € TTC à 1,45 € TTC au cours de l'année avec alternance de périodes de hausse et de baisse. Il s'élève à 1,35 € en décembre 2012, proche de sa valeur minimale de l'année obtenue en juin. Le prix moyen annuel du litre de gazole atteint 1,40 € TTC en 2012, contre 1,33 € en 2011, soit une augmentation de + 4,6 % en un an.

Sur la période 2008-2012, après le pic de 2008 et la chute brutale qui a suivi au second semestre de la même année, les prix n'ont cessé de croître de 2009 à fin 2011 passant de 0,96 € par litre à 1,40 € par litre. La hausse des prix du gazole est de près de + 1,1 % par mois pendant 3 ans. Au cours de l'année 2012, les prix se stabilisent malgré des variations importantes des cours durant cette année (graphique 3).

Graph 3 - Evolution du prix du litre de gazole



Source : MEDDTL/DGEC/DE

Emploi dans les services

Nicolas MILLET - INSEE

Après trois années de croissance, 830 emplois salariés détruits en 2012 dans les services marchands

En 2012, le secteur des services marchands (hors intérim) qui concentre près de la moitié de l'emploi salarié marchand de la région, n'échappe pas aux destructions d'emplois. Ainsi, la région perd 500 emplois directs et près de 330 postes intérimaires. Ce secteur n'avait pas détruit d'emplois dans son cœur de métier depuis trois ans et la crise en 2008. Certains secteurs sont créateurs d'emplois : les activités financières et d'assurance et les activités scientifiques et techniques.

www.insee.fr

Fin 2012, près de 229 600 salariés travaillent en Languedoc-Roussillon dans les services marchands (hors intérim, administration publique, santé, action sociale et particuliers employeurs). Pour la première fois depuis trois ans, l'emploi salarié dans les services marchands recule de -0,2 %, soit - 500 emplois hors intérimaires (graphique 1). Au niveau national, l'emploi salarié dans les services marchands continue d'augmenter (+ 0,3 %). Dans la région, ce secteur, qui concentre la moitié de l'emploi salarié marchand, avait jusqu'à présent échappé à la baisse de ses emplois, sauf en 2008.

Les services marchands ont créé des emplois directs (non intérimaires) au cours du premier semestre 2012 (+ 2 000 emplois). Le troisième trimestre marque une véritable rupture avec la perte de - 1 950 emplois directs. Cette baisse se confirme également au quatrième trimestre 2012, mais de manière plus modérée (- 530 emplois). En revanche, le recours à l'intérim dans les services marchands est en retrait continu depuis mi-2011. Ainsi, après avoir porté tout d'abord sur l'intérim, les pertes d'emploi affectent désormais les emplois moins flexibles. Globalement, en 2012, à l'amoindrissement de 500 emplois directs détruits dans la région depuis un an s'ajoute un déficit de près de 330 postes intérimaires.

L'emploi dans le secteur « transport et entreposage » subit la crise

Au sein du secteur des services, les entreprises des transports et entreposage subissent directement les effets du ralentissement de l'activité économique. La chute de l'activité industrielle, ajoutée à une consommation en berne, n'épargne pas le monde du transport qui enregistre un recul de l'emploi direct de - 1,8 % en 2012, soit - 710 postes (tableau). Les missions intérimaires du secteur sont également affectées, ce qui porte le déficit d'emploi total à 815 postes dans les activités de transport et d'entreposage (graphique 2).

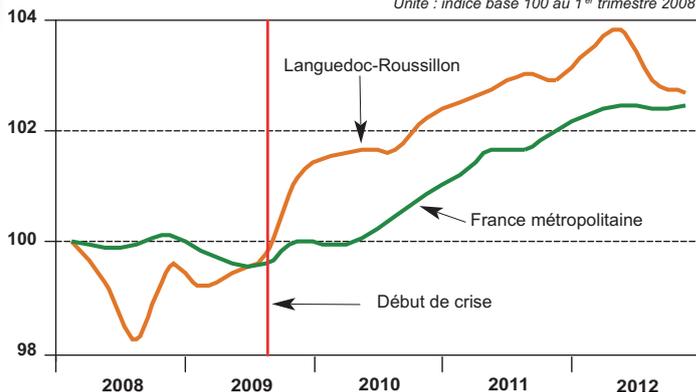
Malgré une saison touristique correcte, le secteur hébergement et restauration détruit des emplois

En 2012, le secteur « hébergement et restauration » enregistre une baisse de près de 380 emplois directs, soit - 0,9 %, contre une hausse de + 0,6 % pour le national (graphique 3). Les pertes d'emplois directs et intérimaires s'élèvent à - 395 postes depuis un an dans les activités d'hébergement et de restauration.

L'essentiel des pertes d'emploi direct porte sur le troisième trimestre. En effet, après deux trimestres consécutifs de hausse, le secteur « hébergement et restauration » perd des emplois directs (- 1 450 après + 1 300 au premier semestre). Cependant, l'observation de l'emploi effectuée en fin de trimestre masque l'ampleur de l'activité du secteur durant le pic estival (juillet-août) et les emplois saisonniers qui lui sont

Graph. 1 - Évolution de l'emploi salarié dans les services marchands hors intérim

Unité : indice base 100 au 1^{er} trimestre 2008



Champ : emploi salarié hors intérim, administration, éducation, santé et action sociale et particulier employeur.
Source : Insee, estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières).

Tab. 1 - Évolution de l'emploi salarié dans les services marchands entre fin décembre 2012 et fin décembre 2011 (hors emplois intérimaires)

Unités : nombre et %

	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine	
	En solde	En %	Poids des secteurs (en %)	En %	Poids des secteurs (en %)
Transports et entreposage	- 710	- 1,8	17	- 0,4	18
Hébergement et restauration	- 380	- 0,9	18	+ 0,6	13
Information et communication	- 80	- 0,6	6	+ 0,3	10
Activités financières et d'assurance	+ 380	+ 1,7	10	+ 0,6	12
Activités immobilières	- 325	- 3,5	4	- 1,3	3
Activités scientifiques et techniques	+ 565	+ 0,8	31	+ 1,1	33
Services administratifs et de soutien					
Autres activités de services hors particuliers employeurs	+ 45	+ 0,1	14	- 0,8	11
Ensemble des services	- 505	- 0,2	100	+ 0,3	100

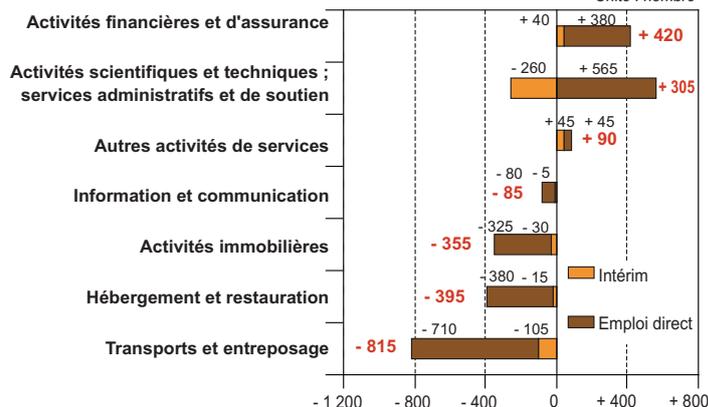
Note : du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

Champ : emploi salarié hors intérim, administration, éducation, santé et action sociale et particulier employeur.

Source : Insee, estimations d'emploi

Graph. 2 - Variation annuelle de l'emploi salarié dans les services marchands en Languedoc-Roussillon Contribution de l'intérim et de l'emploi direct

Unité : nombre



Champ : secteurs concurrentiels.

Source : Insee, estimations d'emploi - Direccte Languedoc-Roussillon

associés. En effet, l'hôtellerie-restauration avait enregistré une forte hausse de l'emploi fin juin imputable en particulier aux anticipations d'embauches liées au lancement de la campagne touristique. A contrario, par rapport à l'an passé, plus de contrats saisonniers ou à durée déterminée ont dû se terminer avant le 30 septembre, la fin de saison touristique ayant été moins bonne.

Les données de l'Urssaf sur l'évolution de la masse salariale, correspondant à la somme des rémunérations versées sur un trimestre, sont d'autant plus pertinentes pour suivre ce secteur fortement saisonnier. En 2012, la masse salariale dans le secteur « hébergement et restauration » a progressé de + 2,6 % en glissement annuel, avec néanmoins un fléchissement en fin d'année. Cette croissance souligne le dynamisme du secteur en 2012. Autre indicateur confirmant la bonne santé du secteur, la fréquentation touristique qui malgré un léger fléchissement en 2012, se situe à des niveaux proches de 2011, année exceptionnelle.

● Les activités immobilières et d'information communication à la peine

Le secteur de l'immobilier est touché de plein fouet par la chute du nombre de transactions immobilières dans la région. Sur l'année 2012, la commercialisation de logements neufs enregistre une baisse - 32 % par rapport à 2011 (cf. chapitre construction). Les difficultés du secteur sont en partie dues à diverses mesures adoptées depuis début 2012 : la forte réduction des avantages fiscaux accordés à l'investissement locatif, le resserrement des conditions de crédit bancaire par exemple. D'autres facteurs macro-économiques ont fragilisé la demande de logements : la baisse du pouvoir d'achat des ménages, en lien avec la forte dégradation sur le marché du travail. Conséquence directe de ces difficultés, un déficit de près de 325 emplois directs dans ce secteur, soit - 3,5 % en un an est enregistré.

La conjoncture est également peu propice aux recrutements dans les métiers de l'information et communication. Les entreprises du secteur ont en effet réduit la voilure en 2012, en détruisant 80 postes (- 0,6 % en un an).

● Les activités de soutien aux entreprises, les autres services aux ménages et les activités financières continuent à créer des emplois

En 2012, l'emploi salarié hors intérim progresse de + 0,8 % dans le secteur des « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien », comme par exemple les activités juridiques ou comptables. Ce secteur principalement orienté vers les services aux entreprises emploie 69 900 personnes hors intérimaires, soit 30 % des salariés des services de Languedoc-Roussillon. Si ce secteur a aussi connu les effets de la crise en 2008, la reprise de la création d'emploi, dès le deuxième trimestre 2009, lui a permis de dépasser son niveau d'avant crise, avec un gain de + 2 200 emplois directs depuis avril 2008.

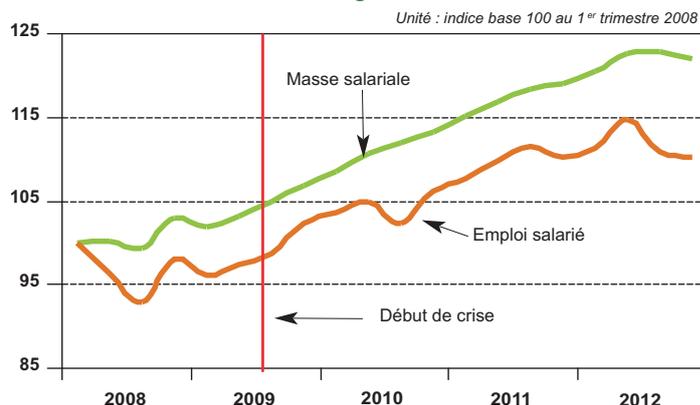
En 2012, les créations d'emploi ont été exclusivement des emplois directs (+ 565 postes), alors que le secteur a détruit - 260 postes d'intérimaires sur la même période.

L'emploi salarié direct dans les « activités financières et d'assurance » continue à croître, + 1,7 % (+ 380 postes) en Languedoc-Roussillon en 2012 après + 4,0 % en 2011. L'évolution annuelle est plus forte dans la région qu'au niveau national, + 0,6 %. Depuis le début de la crise en avril 2008, le secteur bancaire et d'assurance enregistre 2 300 postes salariés supplémentaires dans la région.

Enfin, l'emploi salarié dans les services orientés vers les ménages (hors intérim et salariés employés par des particuliers), se stabilise en 2012, après la baisse de - 4,0 % en 2011. En revanche, l'emploi diminue dans ce secteur au niveau national (- 0,8 %). Les gains d'emploi du premier semestre (+ 580 emplois) ont été compensés par les pertes d'emplois amorcées dans la deuxième partie de l'année (- 530 emplois). Au final sur l'année 2012, la légère hausse de l'emploi a porté tant sur les emplois directs, que sur ceux en intérim.

Emploi dans les services

Graph. 3 - Évolution de l'emploi salarié et de la masse salariale dans le secteur hébergement et restauration



Sources : Insee, estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières) - Urssaf Acoiss

Méthodologie et définitions

Champ de l'étude et sources

Ensemble des salariés du secteur privé essentiellement marchand, hors agriculture, administration, éducation, santé, action sociale et particuliers employeurs. Sont ainsi exclus de l'analyse les salariés appartenant aux établissements cotisant à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dispersés dans l'agriculture, l'agroalimentaire, la construction, le commerce de gros, les services financiers etc., l'emploi public (fonction publique d'état, fonction publique hospitalière et collectivités territoriales), les salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale du secteur privé. Ce champ recouvre 51 % de l'emploi total et 59 % de l'emploi salarié total.

Les statistiques présentées dans cette analyse de l'emploi portent uniquement sur le champ concurrentiel de l'emploi salarié dans le secteur des services, c'est à dire hors emploi public (administration, éducation, santé et action sociale) et hors particulier employeur. Les emplois salariés dans les services de la région sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 34 % dans l'éducation, santé, action sociale, 3 % dans les activités des ménages en tant qu'employeurs, et 42 % dans le champ concurrentiel. Ce sont les seules qui permettent un suivi conjoncturel de l'emploi à partir des données collectées par l'Urssaf. De plus, les autres formes d'emploi (emploi de l'administration publique, emploi salarié non marchand, emploi non salarié) sont traditionnellement peu volatiles et moins sensibles à la conjoncture.

Créations d'emplois / Pertes d'emplois

Dans ce document, seuls les différences d'emplois entre années sont commentées. Ainsi, les créations d'emplois (respectivement pertes d'emplois) correspondent à la différence positive (respectivement négative) entre le total des emplois effectivement créés et les emplois détruits.

Méthodologie des estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand :

cf. méthodologie chapitre emploi.

Tourisme

Isabelle DIOUM - INSEE

Moins de touristes dans les hôtels et les campings ; le tourisme d'affaires progresse

Après une saison 2011 record pour les campings et de haut niveau pour les hôtels, la saison 2012 marque le pas. De fortes orientations régionales consolident toutefois la fréquentation touristique. En particulier, le développement du tourisme d'affaires et urbain et l'amélioration de la qualité de l'offre dans l'hôtellerie de plein air constituent des atouts précieux.

www.insee.fr

Après les bons résultats de 2010 et les remarquables résultats de 2011, la saison d'été, de mai à septembre, marque le pas en 2012 (graphique 1). En Languedoc-Roussillon, 5,2 millions de touristes ont été hébergés dans les hôtels et les campings, soit un recul de - 2 % par rapport à 2011. L'allongement des séjours permet toutefois de contenir la baisse des nuitées, - 0,5 %. La fréquentation sur ces deux types d'hébergements, mesurée par le nombre de nuitées, reste ainsi de haut niveau avec 23,4 millions de nuitées.

Hôtellerie : développement du tourisme d'affaires et du tourisme urbain

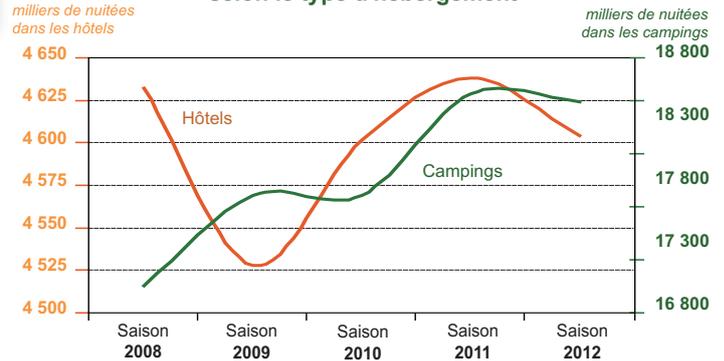
Au niveau régional, le nombre de nuitées dans les hôtels est en baisse de - 0,7 %, soit 33 800 nuitées de moins qu'au cours de la saison 2011. Les résultats de la saison 2012 interrompent ainsi la progression favorable de 2010 et 2011 (tableau 1). Ce fléchissement est à relativiser d'une part puisque la fréquentation durant la saison 2011 avait été particulièrement importante. D'autre part, il s'inscrit dans la moyenne nationale et est commun à 19 régions métropolitaines sur 22. La baisse de la fréquentation touristique au niveau de la France métropolitaine se réalise dans des proportions équivalentes avec - 0,9 % de nuitées et - 1,1 % hors Île-de-France.

Si les niveaux de fréquentation hôtelière de la saison 2012 restent supérieurs aux niveaux de 2009 et 2010, ils ne rejoignent cependant pas ceux d'avant la crise amorcée au printemps 2008. Ce n'est pas le cas au niveau national, où les bons résultats de la saison précédente avaient permis d'effacer les effets de la crise. Le nombre de nuitées reste en 2012 pour la France métropolitaine, le deuxième de la décennie, après celui de 2011.

En 2012, les replis des clientèles françaises et étrangères participent conjointement au tassement de l'activité hôtelière. La clientèle étrangère, déjà moins présente en 2011, est encore en recul cette saison (- 0,3 %, soit - 2 600 nuitées). La clientèle française, après avoir été à l'origine des bons résultats de 2011, est en retrait de - 0,8 % soit - 31 200 nuitées. L'orientation nationale est dans le même sens, mais plus accentuée : les baisses des clientèles françaises et étrangères sont respectivement de - 2,4 % et de - 0,9 %.

En revanche, les fortes hausses de fréquentation de la clientèle d'affaires dans les hôtels constituent une spécificité régionale. Le nombre de nuitées d'affaires régionales croît de + 2,1 % entre les saisons 2011 et 2012 alors qu'en moyenne, il baisse de - 2,3 % en France. Cette hausse est d'autant plus notable qu'elle se réalise durant la saison d'été alors que plus de la moitié des nuitées d'affaires s'effectue durant l'intersaison. Sur l'année, les nuitées d'affaires sont stables (+ 0,2 %) et permettent de limiter l'effet de la baisse des nuitées de loisirs (- 2,2 %). Ces évolutions sont représentatives des tendances de fond amorcées depuis plusieurs années (graphique 2). La part de la clientèle d'affaires est de 28 % sur le total des nuitées de la saison, soit un gain de 4 points en 5 ans. Le Languedoc-Roussillon bénéficie d'un tourisme d'affaires plus important qu'en moyenne des régions métropoli-

Graph. 1 - Evolution des nuitées en Languedoc-Roussillon selon le type d'hébergement



Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

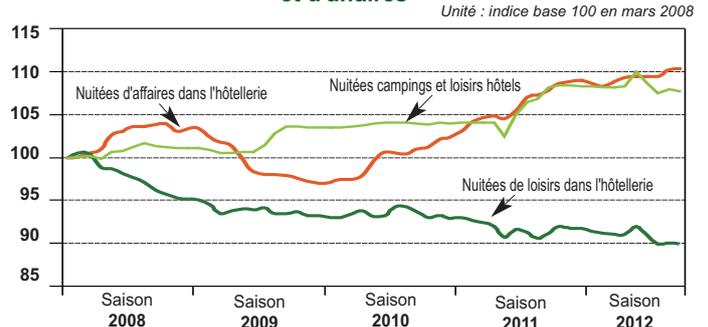
Tab. 1 - Fréquentation dans les hôtels de tourisme en Languedoc-Roussillon - Saison 2012

	Nuitées (mai à septembre)			Taux d'occupation moyen de mai à septembre	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2011-2012 en %	%	Evolution 2011-2012 en point
Languedoc-Roussillon	4 604	100	- 0,7	65	- 1,2
Par catégorie *					
0 étoile	283	6	- 47,4	69	- 8,3
1 étoile	363	8	+ 54,5	69	+ 7,9
2 étoiles	1 849	40	- 12,4	63	+ 0,3
3 étoiles	1 561	34	+ 6,5	66	- 3,2
4 étoiles	548	12	+ 90,3	70	- 5,8
Par origine					
France	3 620	79	- 0,8	///	///
Etranger	984	21	- 0,3	///	///
Par mois					
Mai	693	15	+ 7,9	54	+ 4,5
Juin	772	17	- 6,0	61	- 3,7
Juillet	1 058	23	- 5,4	71	- 2,4
Août	1 273	28	+ 2,3	78	- 0,6
Septembre	806	18	- 0,9	63	- 2,9

Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - Année 2012

* les fortes variations de nuitées par catégorie sont à lier à la nouvelle classification des hôtels (cf. encadré).

Graph. 2 - Évolution de la fréquentation pour motif de loisirs et d'affaires



Note : Données mensuelles brutes, chaque point représente le nombre de nuitées des 12 derniers mois
Sources : Insee - DGCIS - Partenaires régionaux du tourisme

taines hors Île-de-France (24 %). Cette dernière région pèse fortement sur la moyenne nationale qui s'élève à 37 %.

L'attractivité touristique du Languedoc-Roussillon est développée sur une large bande littorale, mais elle passe aussi par les pôles urbains (carte). Les grandes unités urbaines qui concentrent la moitié des nuitées régionales, maintiennent leur fréquentation hôtelière. En 2012, le repli du nombre de nuitées sur l'espace littoral pèse sur la baisse de fréquentation régionale. Au sein des espaces de montagne (massif ski et hors ski), la fréquentation des hôtels est également en baisse de - 2 % dans les hôtels avec simultanément une baisse du nombre de séjours et la réduction de leur durée.

Tourisme

● La région conforte sa première place dans l'hôtellerie de plein air

La région reste en 2012 la première destination touristique de France pour les campeurs : durant la saison, 2,8 millions de touristes ont séjournés dans l'hôtellerie de plein air languedocienne. De part sa position géographique et ses conditions climatiques, le Languedoc-Roussillon est non seulement la région de France la plus attractive mais aussi celle pour laquelle la durée des séjours, 7 jours en moyenne, est la plus longue. De fait, la région conforte encore cette saison sa position dominante avec 18,8 millions de nuitées (tableau 2). Ainsi, un sixième des nuitées en camping enregistrées sur le sol métropolitain est réalisé en Languedoc-Roussillon.

La légère baisse de fréquentation régionale des campeurs pour la saison 2012, inférieure à la baisse observée au niveau national (- 1 %), ne remet pas en cause cette position.

Le recul du nombre de nuitées par rapport à la saison passée est le plus important depuis 2004. A l'exception d'une année de stagnation entre 2009 et 2010 et de la baisse de 2012, le nombre de nuitées suit une croissance régulière et forte : sur les huit dernières années, le taux de croissance moyen est de + 2,2 % par an.

Cette évolution a été favorisée par une restructuration de l'offre vers le développement de terrains de campings équipés, c'est-à-dire offrant une habitation légère de type mobil-homes, chalets. Au cours des dernières années, l'offre régionale en emplacements équipés a fortement progressé pour s'adapter à une demande elle aussi en très forte hausse. Le Languedoc-Roussillon est la région de France pour laquelle la part des emplacements équipés sur le total des emplacements offerts est la plus élevée (59 %). La fréquentation des campings, en termes de nuitées, augmente de + 2 % sur ces emplacements locatifs contre - 3 % sur les emplacements nus entre les saisons 2011 et 2012. Pour la première fois en 2012, la fréquentation sur les emplacements équipés augmente moins fortement que la capacité d'accueil proposée.

Les résultats de la saison confirment aussi l'engouement des touristes étrangers pour les campings de la région (+ 3,4 % arrivées et + 6,4 % nuitées). Cette attraction est d'autant plus notable que la région Pro-

Tab. 2 - Fréquentation dans les campings en Languedoc-Roussillon - Saison 2012

	Nuitées (mai à septembre)			Taux d'occupation moyen de mai à septembre	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2011-2012 en %	%	Evolution 2011-2012 en point
Ensemble	18 782	100	- 0,4	43,1	- 0,5
<i>dont : emplacements nus</i>	8 992	48	- 2,9	36,3	- 0,2
<i>emplacements équipés</i>	9 790	52	+ 2,0	54,6	- 1,9
Par catégorie					
1 et 2 étoiles	3 520	19	- 21,0	34,1	- 2,1
3 et 4 étoiles	15 262	81	+ 5,9	46,4	- 0,5
Par origine					
France	13 003	69	- 3,2	///	///
Etranger	5 779	31	+ 6,4	///	///
Par mois					
Mai	1 126	6	+ 49,2	16,4	+ 4,2
Juin	1 864	10	- 11,5	26,9	- 1,8
Juillet	6 508	35	- 3,9	63,6	- 2,4
Août	7 766	41	+ 1,2	73,0	- 0,7
Septembre	1 518	8	- 2,7	27,5	- 0,1

Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - Année 2012

vence-Alpes-Côte d'Azur, première des régions d'accueil de la clientèle étrangère dans les campings devant le Languedoc-Roussillon, connaît une stabilité de sa clientèle étrangère. En Languedoc-Roussillon, un campeur sur trois réside à l'étranger. Cette clientèle étrangère est presque exclusivement européenne, constituée à 42 % de Hollandais. La forte contraction des nuitées françaises de - 3,2 % est à l'origine du fléchissement de la fréquentation dans les campings cette saison. Le repli de la fréquentation est particulièrement fort sur la zone du littoral (- 4,4 % des nuitées françaises) qui concentre 75 % des nuitées enregistrées dans la région. La zone de montagne ne concentre que 11 % de la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. Celle-ci y a toutefois progressé de + 2 % entre les saisons 2011 et 2012. Ceci témoigne de l'attractivité touristique des zones montagneuses y compris l'été.

La nouvelle homologation pour les hôtels

La mise en œuvre de la loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques a engagé un processus de requalification de l'offre des hébergements marchands. La procédure de classement, avec la mise en place de nouvelles normes, est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010. La nouvelle classification compte désormais 5 catégories et s'échelonne de 1 étoile à 5 étoiles. Par ailleurs, un label « Palace » a été mis en place fin 2010 pour distinguer les hôtels les plus prestigieux. Ces mesures engendrent une dynamique forte de modification de la structure du parc hôtelier dont il est difficile d'évaluer les conséquences puisque le processus n'est pas encore achevé. Des demandes sont encore en cours d'instructions et si l'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, les établissements ont encore la possibilité de s'engager dans la démarche d'obtention d'une nouvelle homologation. Toutefois, des établissements risquent de ne pas entrer dans ce processus.

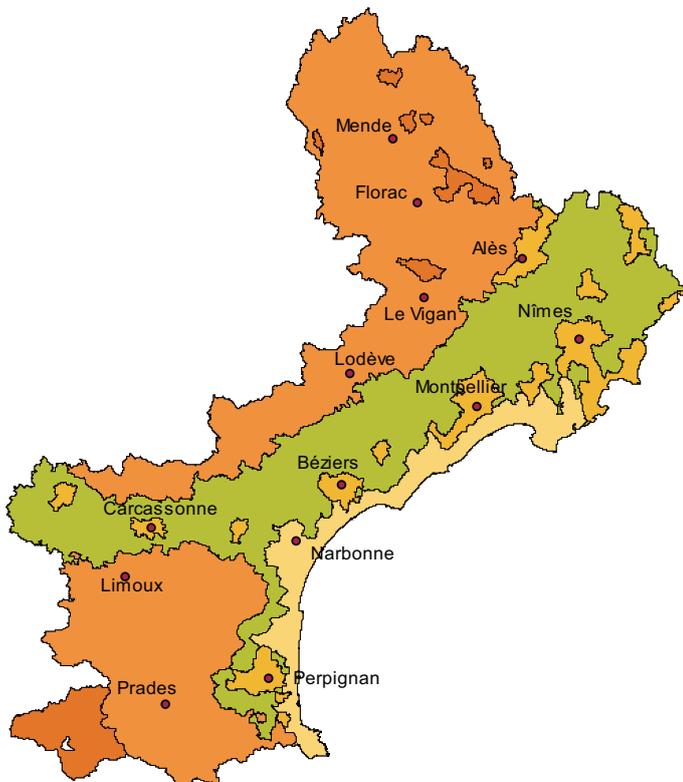
Début 2013, en Languedoc-Roussillon, 64 % des hôtels sont classés dans le nouveau dispositif, ce qui correspond à la proportion nationale. Ces demandes d'affiliation sont majoritairement le fait des catégories supérieures : les hôtels anciennement 3 étoiles ou plus présentent des taux de passage de plus de 80 % alors que les deux tiers des hôtels 0 et 1 étoile ne sont pas encore classés dans le nouveau dispositif. Les établissements nouvellement classés présentent une capacité d'accueil plus importante que la moyenne et concentrent 75 % des nuitées. De plus, le reclassement se traduit fréquemment par un transfert vers une catégorie de niveau supérieur. Ainsi, la moitié des hôtels classés dans le nouveau dispositif sont dans les catégories 3 étoiles et plus. Ces premiers constats amènent à relativiser les très fortes hausses de fréquentation des catégories haut de gamme issues des résultats d'enquêtes.

Actuellement et pour une période transitoire, dans les résultats statistiques, les établissements qui ont demandé une reclassification ne sont pas dissociés de ceux qui n'ont pas fait de démarches. Ces derniers restent caractérisés par leur nombre d'étoiles selon leur ancienne classification.

L'analyse sur un champ constant nous permet d'approcher plus justement les phénomènes en cours. En considérant l'ensemble des hôtels appartenant au nouveau classement début 2013 et présents dans le parc au 1^{er} janvier 2010, les nuitées sont en baisse pour l'ensemble des catégories du nouveau classement au cours de la saison 2012. En revanche, les hôtels nouvellement classés ont un taux d'occupation plus élevé que les autres (68 % contre 60 %).

Tourisme

Carte - Fréquentation touristique dans les hôtels et campings selon les espaces touristiques* durant la saison 2012 en Languedoc-Roussillon



	Nuitées (mai à septembre)			Taux d'occupation moyen de mai à septembre	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2011-2012 en %	%	Evolution 2011-2012 en point
HÔTELS					
Espace rural	284	6	- 3,2	59	- 1,3
Grandes UU hors littoral	2 296	50	+ 0,3	69	- 2,1
Littoral	1 278	28	- 1,3	71	+ 0,4
Massif non ski	632	14	- 1,0	53	+ 0,6
Massif ski	114	2	- 6,8	50	- 1,5
Languedoc Roussillon	4 604	100	- 0,7	65	- 1,2
CAMPINGS					
Espace rural	1 508	8	- 2,5	37	- 0,3
Grandes UU hors littoral	1 121	6	+ 6,8	42	+ 4,1
Littoral	13 994	75	- 1,1	47	- 1,5
Massif non ski	1 957	10	+ 1,5	33	+ 0,9
Massif ski	202	1	+ 8,9	27	+ 2,5
Languedoc Roussillon	18 782	100	- 0,4	43	- 0,5

Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme - Année 2012

* L'Insee, avec ses partenaires du tourisme, a modifié en 2012 ses zonages, de diffusion dans le cadre d'une révision nationale des enquêtes de fréquentation touristique. Cette révision a conduit à revoir la stratification des enquêtes, notamment pour mieux tenir compte des spécificités du tourisme urbain.

Source : Insee - DGCIS - Partenaires du tourisme. - © IGN-Insee

Essoufflement des exportations

2012 est une petite année pour les échanges extérieurs en Languedoc-Roussillon. Le niveau des échanges de marchandises depuis ou à destination de la région est peu élevé, dans un contexte national et international assez morose. En outre, les exportations depuis la région sont en léger recul en 2012. Seules les exportations des produits de l'industrie agroalimentaire restent dynamiques.

www.douane.gouv.fr
<http://lekiosque.finances.gouv.fr/>

● Contexte national d'essoufflement des échanges, notamment dans l'automobile

En 2012, les exportations de la France progressent de + 3,2 %, mais moins qu'en 2011 (+ 8,4 %). Ceci est dû notamment à la baisse des exportations dans certains secteurs tels que celui de l'automobile. Le contexte international est plutôt morose : les principaux pays partenaires de la France sont dans une situation économique difficile. L'euro s'apprécie de nouveau par rapport au dollar et au yen depuis mi-2012, défavorisant vraisemblablement les exportations en fin d'année. Les importations ralentissent également. Elles évoluent de + 1,3 % en 2012, contre + 12,3 % en 2011. L'approvisionnement énergétique est contenu par rapport à 2011. Au quatrième trimestre, les importations pâtiraient d'une faible demande intérieure.

● Une région avec de faibles échanges extérieurs

En 2012, les exportations au départ du Languedoc-Roussillon représentent 6 218 millions d'euros, soit 1,4 % des exportations françaises

Echanges extérieurs

● Pierre GIRARD - INSEE ●

(tableau 1). Les importations qui arrivent en Languedoc-Roussillon représentent 2 % des importations françaises. Le poids de la région dans les échanges extérieurs français est relativement faible compte tenu de son poids économique et démographique (3,3 % du PIB national et 4,2 % de la population). Le Languedoc-Roussillon est par conséquent une région avec de faibles échanges extérieurs, que ce soit en termes d'exportation (19^{ème} région) ou d'importation (14^{ème} région). Si le volume des exportations progresse au niveau national, ce n'est pas le cas pour la région. Les exportations sont quasi stables en 2012, - 0,5 % par rapport à 2011.

● Les exportations de la région de plus en plus orientées vers les industries agroalimentaires

L'activité des ports de la région est orientée vers les produits agricoles et des produits agroalimentaires, à l'instar du port de Sète. Cette orientation ne se dément pas en 2012 : les industries agroalimentaires et les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture représentent désormais 43 % des exportations de la région. Au niveau national, ces mêmes secteurs représentent 13 % des exportations françaises.

Si les exportations de la région sont à la baisse dans de nombreux secteurs, les industries agroalimentaires sont au contraire dynamiques (cf. *agreste conjoncture n°2, février 2013*), en particulier concernant les produits transformés, tels que vins et alcools. Cette tendance régionale se vérifie également au niveau national. Les exportations de boissons, y compris vins et alcool, connaissent en effet, une forte progression ces dernières années.

Tableau 1 : Exportations de produits depuis le Languedoc-Roussillon en 2012

Produits	Unité : millions d'euros			
	2009	2010	2011	2012
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1 034	1 121	1 383	1 537
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	765	873	1 133	1 122
C5 - CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	853	865	917	1 009
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	736	990	1 014	864
C5 - CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	447	427	593	494
C4 - Matériels de transport	82	143	271	301
C5 - CC - Bois, papier et carton	175	186	195	212
C5 - CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	169	200	214	208
C5 - CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	110	132	158	159
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	55	85	154	101
C5 - CF - Produits pharmaceutiques	102	72	69	78
C5 - CM - Produits manufacturés divers	87	118	88	75
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	34	32	45	46
JZ - Produits de l'édition et de la communication	9	7	8	8
RU - Objets d'art, d'antiquité et de collection	17	2	3	3
MN - Plans et dessins techniques plaques et films photographiques exposés	0	0	0	0
Total	4 674	5 254	6 246	6 218

Source : Douane, exportations / expéditions FAB hors matériel militaire - nomenclature A17

Note : les données sont agrégées selon la nomenclature A17, sauf pour le code C5 détaillé selon la nomenclature A38.

Tableau 2 : Les produits les plus exportés au départ du Languedoc-Roussillon en 2012

Produits	Unité : millions d'euros			
	2009	2010	2011	2012
A01Z - Produits de la culture et de l'élevage	740	830	1 084	1 084
C11Z - Boissons	532	576	738	844
C20C - Produits chimiques divers	435	461	567	676
C20A - Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	309	349	326	300
C29A - Produits de la construction automobile	54	103	197	264
C10K - Aliments pour animaux	198	235	208	239
C28A - Machines et équipements d'usage général	192	232	261	214
C10H - Produits alimentaires divers	131	130	163	189
C24A - Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	229	200	309	178
C25E - Coutellerie, outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métaux	115	101	126	165

Source : Douane, exportations / expéditions FAB hors matériel militaire - nomenclature A129

Echanges extérieurs

Méthodologie

En 2012, pour la première fois, il est possible d'identifier la part réelle des vins produits dans la région Languedoc-Roussillon dans les exportations françaises pour les catégories AOP et IGP. La précision de la région de production des vins est devenue obligatoire dans la déclaration d'échange de biens à compter du 1^{er} janvier 2012. La sélection des vins produits dans la région résulte d'une sélection faite sur les codes produits (nomenclature NGP9) déclarés par les exportateurs. Une partie des vins produits dans le Gard reste néanmoins impossible à cerner car les codes produits (« AOP Côtes du Rhône » et « AOP Côtes du Rhône Village ») portent sur un territoire majoritairement situé en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Rhône-Alpes, et n'ont donc pas été pris en compte pour cette analyse dans le champ des vins produits en Languedoc-Roussillon. Au sein de ces appellations, certaines aires sont entièrement contenues dans la région (à l'instar de Lirac et Tavel) mais ces produits ne sont pas identifiables en tant que tels dans la nomenclature douanière. Ils ont donc été exclus du champ de cette étude.

http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/maquette-agreste2013_v5_cle815e9e.pdf

Définitions

Territoire statistique de la France

Le territoire statistique comprend la France continentale, la Corse, les départements d'Outre-mer et la principauté de Monaco, qui est intégrée à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les flux commerciaux entre les différentes parties du territoire ne sont pas comptabilisés.

Valeurs CAF-FAB

Pour le commerce extérieur de la France, la valeur des échanges est prise en compte au passage de la frontière. Cette comptabilisation est dite CAF/FAB : coût, assurance et frais compris (CAF) jusqu'à notre frontière nationale pour les importations et franco à bord à notre frontière (FAB) pour les exportations.

Les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies par l'exploitation des informations contenues dans les documents douaniers. La ventilation par département (puis, par agrégation, par région) est effectuée selon les principes suivants :

- A l'exportation, c'est le **département d'exportation des marchandises** qui est mentionné : il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.
- A l'importation, c'est le **département de destination réelle des marchandises** importées qui doit être indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

Le Languedoc-Roussillon réalise 72 % des exportations françaises de vins à IGP - Camille de Caix - DRAAF

Le Languedoc-Roussillon restait toujours la première région viticole de France au recensement agricole de 2010, que ce soit par la surface (30 % du vignoble français) ou par le nombre d'exploitations viticoles (26 %). Les productions de vins à Indication Géographique Protégée (IGP) et d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) sont majoritaires en France et particulièrement développées dans la région.

En 2012, le Languedoc-Roussillon a exporté 2,8 millions d'hectolitres de vins à Indication Géographique Protégée (IGP). Les deux tiers de la production régionale servent à la consommation nationale ou bien sont stockés, le tiers restant est exporté. Les exportations du Languedoc-Roussillon représentent 72 % des exportations françaises de vins à IGP de l'année 2012, en valeur comme en volume. Cette proportion est de même ordre que le poids de la région dans la production nationale, qui oscille depuis 2007 entre 69 % et 73 % des volumes.

Les exportations régionales de vins à IGP atteignent 550,6 millions d'euros, soit 65 % de la valeur des exportations des boissons de la région. Les trois quarts des exportations sont à destination de huit pays : Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni et Belgique pour l'Europe, Chine, Canada, États-Unis et Japon pour les pays tiers. Allemands et Suisses privilégient plus particulièrement les vins du Languedoc-Roussillon qui représentent respectivement 83 % et 82 % de leurs importations de vins français à IGP, contre 64 % à 77 % pour les autres pays.

20 % de la production des vins Appellation d'Origine Protégée (AOP) du Languedoc-Roussillon est exportée

Concernant les vins AOP, le Languedoc-Roussillon représente 8 % du volume des exportations françaises avec 582 milliers d'hectolitres et 3 % en valeur (173 millions d'euros). La moindre valeur unitaire des vins régionaux, 2,97 euros par litre en moyenne contre 9,65 euros pour les autres régions, s'explique par la place qu'occupent les vins, à l'image historiquement prestigieuse, du Champagne ou des grands vins de Bordeaux et de Bourgogne dans les exportations françaises. Hors Champagne, le prix moyen des exportations nationales de vins AOP s'établit à 6,94 euros le litre. L'exportation constitue néanmoins un débouché important pour les producteurs régionaux : environ 20 % de la production régionale ⁽¹⁾ est vendue à l'étranger. Parmi les pays destinataires, la Chine est le premier client en termes de valeur et le deuxième en termes de volume.

(1) Il n'est pas pertinent de rapporter les volumes exportés à une année de production puisque les ventes portent sur plusieurs millésimes

Répartition des exportations des vins IGP et AOP du Languedoc-Roussillon par pays destinataire en 2012 (en valeur)
La Chine premier client des AOP du Languedoc-Roussillon

Unités : euros, hectolitres et %

	Exportations 2012 des vins du Languedoc-Roussillon								Part du Languedoc-Roussillon dans les exports (%)			
	Vins à IGP				Vins à AOP				Vins à IGP		Vins à AOP	
	M€	rang	1 000 hl	rang	M€	rang	1 000 hl	rang	valeur	quantité	valeur	quantité
Allemagne	115,1	1	741,9	1	20,4	3	79,8	4	83	83	4	12
Pays bas	66,6	2	325,6	2	9,9	8	42,1	7	67	56	5	12
Royaume Uni	53,7	3	273,9	4	19,6	4	89,3	1	67	67	2	8
Belgique	47,0	5	275,2	3	17,2	6	84,3	3	74	73	4	10
Chine	50,0	4	260,5	5	23,6	1	84,6	2	68	67	6	12
Etats Unis	36,3	7	122,6	7	19,4	5	45,7	6	60	63	2	6
Canada	38,2	6	131,3	6	20,5	2	46,6	5	77	77	7	14
Japon	27,2	8	101,4	9	10,1	7	22,7	9	65	68	3	5
Suisse	19,2	9	121,0	8	9,5	9	23,0	8	82	86	3	8
Autre	97,0		467,5		22,7		64,2		74	77	1	4
Total	550,6		2 821,1		172,9		582,3		72	72	3	8

Source : Douane - publication de décembre 2012 (7 février 2013)